

# **CENTURIE ZOOLOGIQUE,**

PAR

**R. P. LESSON.**

**PARIS,**

Chez F. G. LEVRAULT, rue de la Harpe, n.<sup>o</sup> 81 ;  
Même maison, rue des Juifs, n.<sup>o</sup> 33, à STRASBOURG ;  
A BRUXELLES, à la Librairie Parisienne.

1832.

*Hand*

S. Stillman Berry  
1145 W. Highland Ave  
Bellflower, California  
10 - III - 1967

**CENTURIE  
ZOOLOGIQUE.**

---

**STRASBOURG**, de l'imprimerie de F. G. LEVRAULT, imprim. du Roi.

---

# CENTURIE ZOOLOGIQUE,

OU

## CHOIX D'ANIMAUX RARES, NOUVEAUX OU IMPARFAITEMENT CONNUS;

ENRICHIE

DE PLANCHES INÉDITES, DESSINÉES D'APRÈS NATURE PAR M. PRÊTRE,  
GRAVÉES ET COLORIÉES AVEC LE PLUS GRAND SOIN;

PAR R. P. LESSON,

Professeur d'histoire naturelle à l'école de médecine navale du port de Rochefort; Membre correspondant de l'Académie royale de médecine; Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur; Membre titulaire ou correspondant des Académies royales ou sociétés libres, d'histoire naturelle et de chimie médicale de Paris; sciences, arts et littérature, philomatique et Linnéenne de Bordeaux; sciences et belles-lettres de La Rochelle; de médecine et d'agriculture d'Evreux; Linnéenne de Caen; sciences et littérature de Rochefort, etc., etc.

*Utis dulci.*



**PARIS,**

Chez F. G. LEVRault, rue de la Harpe, n.<sup>o</sup> 81,  
et rue des Juifs, n.<sup>o</sup> 55, à STRASBOURG.

BRUXELLES, Librairie parisienne, rue de la Magdeleine, n.<sup>o</sup> 458.

1830.



QL  
46  
L69X  
1830  
C.1  
SC 1152

A Monsieur

*Geoffroy-Saint-Hilaire,*

Membre de l'Institut (Académie des sciences), Professeur administrateur du Muséum royal d'histoire naturelle au jardin du Roi; Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur; Membre de l'Académie royale de médecine, etc., etc., etc.

*Monsieur le Professeur,*

Les immenses travaux, dont plusieurs branches de la zoologie vous sont redoutables, la magnifique collection que vous avez en grande partie fondée, l'extrême bienveillance avec laquelle vous aimez à encourager les personnes qui s'occupent d'histoire naturelle, et à favoriser leurs études dans les branches que vous professez:

tous ces livres, appréciés par l'Europe savante, le sont aussi par la reconnaissance de vos nombreux élèves. Veuillez donc agréer comme l'hommage respectueux de l'un d'eux un travail que la nouveauté des animaux, qu'il a pour but de faire connaître, rendra sans doute utile à la Zoologie descriptive.

Paris, Janvier 1830.

R. P. Lesson.

---

## **AVANT - PROPOS.**

---

EN histoire naturelle comme dans toutes les sciences où il s'agit de peindre des formes avec des phrases, la meilleure description ne vaut pas une figure même médiocre pour graver dans l'esprit l'objet dont on veut conserver le souvenir. L'œil embrasse l'ensemble d'un tableau graphique; il en porte le calque d'un seul jet dans le cerveau, tandis qu'obligé d'épeler par la pensée chaque lettre, de les assembler pour en former des mots, d'assortir ces mots pour en tirer des idées, cet organe, alors absorbé par des combinaisons secondaires, ne se rend compte que laborieusement, et toujours imparfaitement, des formes d'un animal qui lui était naguère inconnu. Toutefois en regardant les figures en histoire naturelle, et surtout les bonnes figures, comme les descriptions le plus rapidement saisies par la pensée et les plus aisées à conserver dans le souvenir, nous sommes loin de rejeter les descriptions écrites qui en sont le complément et qui ont pour but de citer minutieusement les particularités que le dessin

ne peut rendre : ces deux manières de peindre les êtres doivent donc toujours être associées pour en donner une complète et parfaite connaissance.

Cette opinion est depuis long-temps partagée par les meilleurs esprits, qui tous s'accordent sur ce point et n'ont différé que dans l'application.

Le besoin de représenter presque matériellement les animaux comme les plantes, a fait naître chez les peuples civilisés ces ouvrages somptueux, pour la publication desquels les arts et l'industrie furent mis à contribution et rivalisèrent dans leurs procédés. Leurs progrès en moins d'un demi-siècle ont été tellement rapides, que l'imitation rend aujourd'hui en perfection la nature, et que, si la vie s'éteint, disparaît pour toujours dans un être, elle conserve dans la peinture, reproduite par la gravure, et sa fraîcheur et son éclat.

Mais en prodiguant dans les grands in-folio un luxe inouï de typographie, on a donné à ces représentations une valeur considérable, et par suite on a restreint les avantages de ce moyen précieux de multiplier un être dont les individus sont le plus ordinairement très-rares dans des collections lointaines et peu visitées, ou dont on ne connaît quelquesfois qu'un unique *specimen*. Les gens riches seuls acquièrent ces recueils de grand prix, et trop fréquemment ils ne sont pour eux qu'un vain objet de curiosité. Le naturaliste laborieux, et surtout ceux qui débutent dans la carrière, ont rarement la faculté de se procurer ces éléments si importans d'étude. Il leur faut aller dans quelque grande bi-

bliothèque jeter un regard furtif sur des portraits qu'ils ont à peine le temps d'examiner et qu'ils ne peuvent que difficilement comparer avec la nature. Il est donc juste de s'occuper de leurs intérêts et de profiter de la perfection apportée aux arts pour leur fournir des représentations exactes, rigoureusement vraies, mais dans un format commode, et qui exige peu de dépenses.

L'in-octavo présente en effet toutes les conditions qu'on peut désirer sous ce rapport; non cet in-octavo chargé sur chaque planche de plusieurs objets, car on conçoit que des dessins aussi rapetissés ne peuvent plus donner les véritables caractères d'un être, mais ces planches in-octavo sur lesquelles un seul animal, par exemple, peut recevoir dans la diminution successive de ses dimensions, des formes vraies, et des caractères nets et précis.

Tel a été notre but en publiant en France notre **CENTURIE ZOOLOGIQUE**, à l'instar d'ailleurs de plusieurs recueils qui tous ont obtenu un grand succès, et avec tout le soin qu'il nous est possible de lui donner. Les cent planches qui la composeront représenteront les animaux rares, non figurés et le plus souvent entièrement nouveaux: les nombreuses collections de Paris ne nous laisseront sous ce rapport que l'embarras du choix. Le texte se réduira à un tableau rapide, succinct et descriptif de ce que l'on possédera de plus avéré sur chaque animal. Enfin, en nous bornant à cent planches, nous dé-sirons offrir aux souscripteurs un ouvrage achevé dans un court espace de temps. Cette Centurie pa-

raîtra donc en vingt livraisons, qui sortiront à des époques variables et suivant l'importance et la nouveauté des matériaux, mais dont la totalité aura paru dans l'espace de quinze mois. Trois tables, l'une par ordre de planches, la seconde méthodique et la troisième par ordre alphabétique, termineront le volume.

L'Éditeur, jaloux de rendre cet ouvrage digne de l'accueil du public, ne négligera aucun soin pour son exécution, et de notre côté nous n'avons en l'entretenant que le désir de servir encore la science que nous chérissons, et nullement songé à une spéculation de librairie.

---





15

Prêtre pince<sup>e</sup>

Imp<sup>e</sup> de Langlise.

Goudant sculpt<sup>r</sup>

ÉCUREUIL de Kéraudren.

*SCIURUS Keraudrenii, Reyn.*

(Empire Birman.)

# CENTURIE ZOOLOGIQUE.

---

## PLANCHE 1.

### L'ÉCUREUIL DE KÉRAUDREN.

*Sciurus Keraudrenii*, Reynaud.

(Description rédigée et communiquée par M. Reynaud, chirurgien de première classe de la marine royale, et chirurgien-major de la corvette *la Chevrette*.)

L'ÉCUREUIL de Kéraudren habite l'empire des Birmans : il a reçu des habitans le nom de *sin-nüi*, bien que ces deux mots soient chez ces peuples la dénomination générique des écureuils en général. C'est une des espèces les plus remarquables de *sciurus*, par l'élégance de ses formes aussi bien que par la prestesse de ses mouvements.

Un peu plus grand que l'écureuil d'Europe, l'animal qui nous occupe en diffère toutefois en ce sens que la tête est, proportionnellement aux autres parties, beaucoup plus petite et se trouve terminée par un museau plus pointu. Deux faisceaux de soies noires et très-rudes partent de la lèvre supérieure ; les oreilles, redressées, sont assez abondamment couvertes de poils aussi bien en dehors qu'en dedans. La queue est un peu plus longue que le corps ; les poils qui la recouvrent, surtout vers l'extrémité, sont lâches et longés.

Le pelage de cet écureuil est dense, épais et très-fourni, comme celui des autres espèces du genre. Il est en entier sur toutes les parties du corps d'un rouge-brun foncé, ce qui est dû à ce que chaque poil est légèrement noir et luisant à sa pointe, tandis que le corps en est d'un rouge chocolat foncé. La queue seule est terminée par une houppe de poils lâches d'un blanc pur, et les poils roides, courts et ras, qui revêtent les pieds et les mains, sont d'un noir vif.

Ses dimensions totales sont les suivantes :

	pouces.	lignes.
Longueur du corps depuis l'anus jusqu'au museau . . . . .	8	6
Longueur de la queue depuis sa naissance jusqu'à l'extrémité terminale des poils . . . . .	10	3
Longueur de la tête de la crête occipitale au bout du museau . . . . .	2	6
Circonférence du corps à son milieu	5	6
Hauteur du corps . . . . .	1	8
— des jambes de devant . . .	2	3
— des jambes de derrière . .	3	2

L'écureuil de Kéraudren habite les vastes forêts qui couvrent une grande partie du *Pégu*. Là, protégé par d'épais massifs, et par la haute taille des tecks, sur lesquels il se tient de préférence, il est sans cesse en mouvement, sautant d'une branche à l'autre, s'arrêtant soudainement lorsqu'un bruit inaccoutumé frappe ses oreilles. Alors, relevant la tête, il prête une vive attention aux sons qui l'agitent et

qui l'inquiètent, et suit bientôt en s'enfonçant dans le plus épais du feuillage, en poussant des cris aigus et prolongés. Comme tous les vrais écureuils, celui-ci préfère pour sa nourriture les fruits, et surtout les fruits à amandes. Mais quelque peine qu'on se donne pour son éducation, lorsqu'il est captif, on ne trouve point en lui les aimables qualités qui font chérir l'écureuil d'Europe, et cette espèce ne s'attache point à son maître, n'obéit point à sa voix, et jamais, enfin, ne montre cette douce familiarité qui forme si éminemment le caractère du premier, lorsqu'il est pris jeune et soigné par l'homme. C'est surtout l'écureuil indien, nommé *palmiste*, dont les nombreuses légions peuplent jusqu'aux mimosas des rues de Pondichéry, qui est le plus susceptible d'être façonné au joug, et dont les moeurs dociles et soumises contrastent avec les habitudes sauvages et remuantes de l'écureuil Kéraudren, qui languit et meurt bientôt lorsqu'il est arraché aux solitudes où il se plaît.

Le nom spécifique de ce *sciurus* rappelle celui de M. Kéraudren, inspecteur général du service de santé de la marine.<sup>1</sup>

Octobre 1829.

REYNAUD.

<sup>1</sup> En relisant cette épreuve nous recevons la 59.<sup>e</sup> livraison des Mammifères de M. F. Cuvier, où cet écureuil est décrit sous le nom de *Sciurus ferrugineus*. (LESSON.)

## PLANCHE 2.

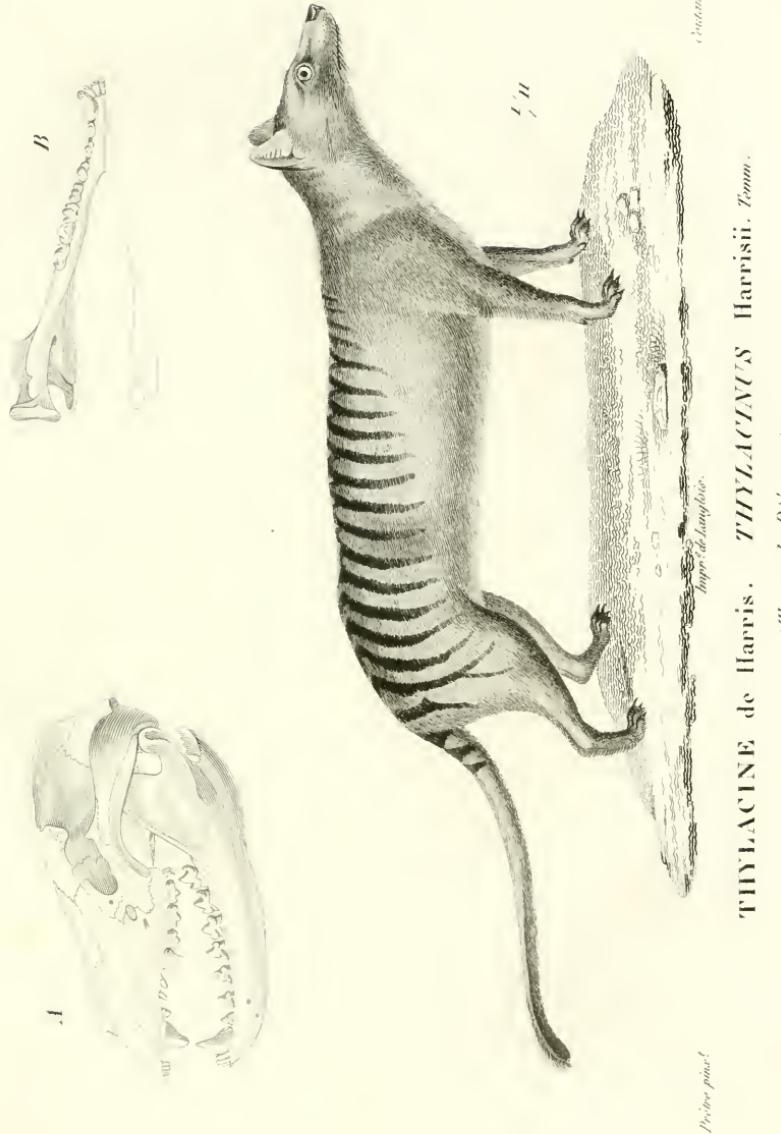
**LE THYLACINE DE HARRIS,**

*Thylacinus Harrisii*, Temm., *Monog.*, t. I.<sup>er</sup>, p. 63.  
*Didelphis cynocephala*, Harris, *Trans. soc. Linn. Lond.*, t. IX. *Dasyurus cynocephalus*, Geoff. Saint-Hilaire; Desm., *Mamm.*, esp. 401. Cuv., *Règn. an.*, t. I.<sup>er</sup>, p. 175 (1.<sup>re</sup> édit.) et t. I.<sup>er</sup>, p. 178 (2.<sup>e</sup> édit.).

Lorsque les expéditions européennes visitèrent pour la première fois le continent austral, des ornithorhynques, des échidnés, des kangourous se présentèrent à leur regard et les étonnèrent par la bizarrerie de leurs formes. Rien sur ce sol singulier ne rappelait les animaux des autres parties du monde; toutefois, après quelque temps de colonisation, plusieurs Anglais parlèrent dans leurs relations de *loups* qui vivaient sur la terre de Diémen; mais l'existence de ces carnassiers australs resta douteuse jusqu'à ce que M. Harris en eût publié une description accompagnée de figures qu'on trouve insérée dans le neuvième volume (pl. 19) des *Transactions de la société linnaéenne de Londres*. M. Desmarest reproduisit le dessin gravé en noir de M. Harris dans la planche n.<sup>o</sup> 7, fig. 5, de ses figures supplémentaires pour l'*Encyclopédie*.

L'intérêt dont est pour la science l'animal qui nous occupe, nous a engagé à en donner une représentation coloriée, d'après le bel individu qui orne les galeries du Muséum.

DS





Le thylacine appartient à la famille des marsupiaux, et a été séparé du genre *dasyure*, *dasyurus*, Geoff., par M. Temminck. Ce nom vient du grec, θύλαχος, qui veut dire *bourse*, et qui convient à tous les marsupiaux. Déjà M. Harris avait entrevu quelques-uns des points de rapprochement qui unissent cet animal avec les espèces du genre *canis*, en lui donnant le nom spécifique de *cynocephala*, tout en lui appliquant abusivement le nom générique de *didelphis*, à cause de sa poche abdominale, quoique les didelphes soient tous de l'Amérique.

Le thylacine a quarante-six dents<sup>1</sup>, c'est-à-dire, 8 incisives, 2 canines, 14 molaires à la mâchoire supérieure, et 6 incisives, 2 canines et 14 molaires au maxillaire inférieur. Les incisives supérieures occupent une sorte de demi-cercle, et sont séparées sur la ligne médiane par un petit intervalle libre. Les canines et les dernières molaires sont assez semblables à celles des chiens et des chats, mais les premières mâchelières sont très-grosses et hérissées sur leur couronne de trois tubercules.

Les extrémités sont terminées en devant par cinq doigts, et en arrière par quatre seulement, et tous sont armés d'ongles forts, puissans, presque droits et un peu obtus à leur sommet. Le museau est assez pointu, et finit par un museau ressemblant à celui des chiens et divisé au milieu. Les narines sont latérales et très-ouvertes : sa queue est pointue, garnie

<sup>1</sup> M. Temminck a parfaitement décrit le thylacine, et nous emprunterons la plupart des détails que renferme son travail.

de poils courts, et comme comprimée à l'extrémité.

Le thylacine de Harris est grand comme un loup de médiocre taille, mais son corps est proportionnellement plus long et aussi plus bas sur jambes. Il marche sur les doigts à la manière des digitigrades, en appliquant parfois le talon sur le sol comme les plantigrades. La verge du mâle, dont le gland est bifurqué, est placée en arrière du scrotum, et celui-ci semble se cacher dans un repli sacciforme de la peau, placé entre les cuisses : il est couvert de poils courts, serrés, rougeâtres en dessus, et nu en dessous. Le museau est alongé, un peu resserré sur les côtés, et terminé par une bouche très-fendue. Ses oreilles sont larges à la base et arrondies à leur sommet, et les yeux sont dirigés presque de face, au lieu d'être latéraux. Le pelage de cet animal se compose de poils lisses, très-rudes, courts, un peu plus longs sur le cou, plus serrés sur le dos et de nature plus mollette sur le ventre. Il est de couleur gris-brun jaunâtre, pointillé de noirâtre, passant au jaune sur les joues. Mais ce qui rend remarquable le thylacine, sont douze ou seize larges bandes d'un noir profond, qui coupent régulièrement la partie postérieure du corps, depuis le dos jusqu'à la naissance de la queue, et qui descendent sur les cuisses. Une bande longitudinale noire suit l'épine dorsale et reçoit toutes les autres bandes noires qui la transversent. Le dessous du corps et le dedans des membres est d'un gris clair, que relève le rouge des parties dénudées des organes de la génération. La queue, moins longue que le corps, est d'abord

arrondie, puis s'aplatit vers son extrémité, que termine une légère touffe de poils; et cette forme a fait penser à M. Geoffroy-Saint-Hilaire, que le thylacine était un quadrupède nageur.

Les dimensions d'un thylacine ordinaire, mesuré par M. Temminck, ont offert :

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur totale. . . . .	5	2	5
— de la queue . . . . .	1	7	2
— de la tête . . . . .	=	8	11
— du nez à l'œil. . . . .	=	4	6
Hauteur des oreilles . . . . .	=	5	6
— du corps aux épaules	1	4	7
— — — à la croupe	1	5	7

Le thylacine de Harris vit exclusivement à la terre de Diémen ou Tasmanie, sur les bords de la mer. Il ne quitte guère les rivages, dont les rochers lui servent de retraite, et se nourrit de cétacés échoués, de phoques qu'il poursuit, et aussi de kangourous, de poissons et de crabes laissés sur les grêves. Ses mœurs et ses habitudes sont inconnues, et on doit désirer que quelque naturaliste établi à Hobart-Town veuille bien s'en occuper.

M. Cuvier a présenté à l'Institut des os de thylacine, découverts à l'état fossile dans les carrières à plâtre de Montmartre, en tout semblables à ceux de l'espèce qui vit sur les terres placées à nos antipodes.

Octobre 1829.

## PLANCHE 3.

**L'ÉPIMAQUE ROYAL (femelle).**

*Epimachus regius*, Lesson, Zool. du Voy. de la Coquille, pl. 28 (mâle). *Ptiloris paradisæus*, Swainson, Zool. Journ., n.<sup>o</sup> IV, p. 483.

Nous avons décrit dans la partie zoologique du Voyage autour du monde de la corvette *la Coquille*, l'individu mâle de cette espèce, et autant celui-ci se distingue par la plus somptueuse parure, autant la femelle s'en éloigne toutefois par les nuances sordides et ternes qui teignent son plumage. Mais quoique moins brillante, cette dernière doit vivement intéresser les zoologistes, et nous regardons comme une circonstance fort heureuse d'avoir pu faire connaître par des représentations exactes les femelles des paradisiers rouge et manucode, et celles des épimaques royal et promésil, ainsi que le jeune âge de cette dernière espèce.

Les épimaques, *epimachus*, Cuv., voisins des promerops, dont ils ne sont qu'un démembrément, appartiennent à l'ordre des passereaux et à la tribu des tenuirostres de la méthode de M. Cuvier. Les seules espèces admises jusqu'à ce jour dans ce genre, sont le promésil, le paradisier multifil et l'épimaque royal; les deux premiers originaires des îles des Papous, et le dernier vivant dans les parties chaudes de la Nouvelle-Galles du sud.



$\frac{1}{2}$

Prêtre pince!

Impr. de Langlois.

Coutant sculpt.

ÉPIMAQUE Royal, femelle.

*EPIMACHUS regius*, Less.

(Nouvelle-Hollande.)



L'épimaque royal mâle a de dix à onze pouces de longueur totale, et le bec entre pour quinze lignes dans cette dimension , en le mesurant depuis les plumes du front jusqu'à la pointe; car il est largement fendu et la commissure avance jusque sous les yeux. La couleur du bec, celle des tarses et des ongles, est un noir mat. La queue est élargie, presque rectiligne, et composée de dix rectrices. Les ailes sont courtes, concaves, la première rémige très courte, la deuxième plus longue, les cinquième, sixième, septième et huitième presque égales et les plus longues de toutes.

Le dessus de la tête est revêtu de plumes écaillées d'un vert bleuâtre d'acier irisé ; une cravate triangulaire occupe le devant du cou et de la gorge, en formant un plastron de plumes écaillées, brillantes et jouissant de tout l'éclat de l'émeraude, en prenant sous les rayons lumineux divers reflets chatoyans et métallisés. Ces plumes sont triangulaires, colorées en vert-olive mat et comme frangées sur les bords, tandis que leur portion moyenne est à facettes et resplendissante. Le plumage du dos et des ailes a la douceur du velours, et leur couleur noire intense en offre l'aspect et la nature séricéeuse sous un certain jour, tandis que différemment éclairé il prend les teintes les plus suaves du velours noir-ponceau , passant au riche violet. Des plumes comme écaillées recouvrent aussi l'abdomen; elles sont plus fermes que celles du cou et de l'occiput, noires, séricées au centre et frangées de cuivre de rosette et d'acier chatoyant.

La queue est courte, presque rectiligne, et les rectrices sont d'un vert doré uniforme en dessus. Les tarses sont noirs, garnis de scutelles en avant et de lamelles réticulées en arrière; les ongles qui terminent les doigts sont très-robustes, très-crochus, comprimés sur les côtés et concaves en dessous; celui du pouce est le plus puissant.

Le bec, légèrement fléchi dans sa longueur, est très-comprimé sur ses bords, et la commissure se déjette un peu en se recourbant en dessous. Les narines sont percées dans une membrane tendue sur une fossette que les plumes du front recouvrent en partie; il est complètement noir.

La femelle de cette rare et belle espèce d'oiseau, que nous représentons pl. 5, a dix pouces et demi de longueur totale; la queue entre pour trois pouces et demi dans cette dimension et dépasse les ailes de vingt lignes.

Les plumies qui recouvrent la tête depuis le front jusqu'à l'occiput et sur les joues, sont d'un gris brun, et chaque très-petite plume est rayée en long d'un trait blanc; un sourcil blanchâtre assez large se dessine derrière les yeux. Les petites plumes du tour des yeux et du rebord de la mandibule inférieure, et celles des jugulaires, sont blanchâtres, teintées de roux vif. Le dos, les couvertures des ailes, le croupion, sont d'un gris olivâtre brun uniforme; les rémiges et les rectrices d'un fauve brunâtre, parfois tirant au blond vif non ferrugineux; le rebord de l'aile est varié de blanc et de brun, ainsi que le dedans; les rémiges en dessous sont brunes près

des tiges et couleur rouille ou d'un blond doré sur leurs bords.

La gorge est blanchâtre, sans tache; le devant du cou, ses côtés, le thorax et toutes les parties inférieures jusqu'aux plumies tectrices de la queue en dessous, sont d'un gris teint de roux, et sur le milieu se dessine, en forme de V et souvent de fer de lance, un ruban fauve noirâtre. Les plumes du bas-ventre sont seulement rayées en chevron de ce même trait noir.

Le bec et les pieds sont noirs.

Nous nous procurâmes un très-bel individu de l'épimaque royal à Sidney dans la Nouvelle-Galles du sud; il provenait du port Macquarie et portait dans la colonie le nom vulgaire de *Riffle-man*, pour rappeler que ce fut un soldat de la garnison qui le tua le premier. Depuis, M. le docteur Busseïl, chirurgien-major de la frégate *la Thétis*, commandée par M. de Bougainville, en donna un deuxième individu au Muséum d'histoire naturelle, dans les galeries duquel on l'a déposé.

La femelle, primitivement décrite par M. Swainson dans le *Zoological Journal*, nous a été communiquée par M. Florent Prévost.

Avril 1829.

## PLANCHE 4.

**L'ÉPIMAQUE PROMÉFIL (femelle).**

Le mâle : *Epimachus magnificus*, Cuv., Règn. an., pl. 4, fig. 2 ; Wagl., Sp., 10. Le *Proméfil*, Levaill., Parad., pl. 16. *Falcinellus magnificus*, Vieill., Encycl., t. 2, p. 579. *Promerops à parures chevelues*, Dum., Dict. des sc. nat., t. 43, p. 367, avec fig.

L'individu mâle de cet oiseau vraiment magnifique, ainsi que l'indique son nom trivial, a été décrit et figuré par Levaillant dans son Histoire des oiseaux de paradis ; mais la femelle était complètement inconnue, ainsi que le jeune âge que nous représentons dans la planche V, et nous la considérons comme une des découvertes les plus curieuses de ces derniers temps. Par elle nous apprendrons à connaître l'organisation des pieds et des ailes de cet oiseau rare et splendide, et le jeune âge nous prouvera ensuite le passage graduel de la livrée des premières années du mâle, avec le plumage simple et sans éclat de la femelle.

Bien que le proméfil ait été plusieurs fois décrit, nous rappellerons brièvement ce qu'on en connaît, pour mieux faire apprécier les différences qui séparent les deux sexes. D'abord nous devons dire que M. le baron Cuvier a donné le nom d'épimaques au proméfil et au promerops à paremens frisés, en



Prestre pince!

Impr<sup>e</sup> de Langlois

Mme Maccard sculp!

ÉPIMAQUE prométh<sup>e</sup>. femelle.

EPIMACHUS magnificus. Cuvier.  
(Voir. Guinée.)



souvenir de quelques oiseaux indiens que Gesner, d'après Paul Venetus, désignait par l'épithète d'*epimachos pulcherrimos*. Les épimaques de M. Cuvier ont donc tous les caractères des promerops et ne s'en distinguent que parce que leurs narines sont recouvertes de plumes écailleuses, comme chez les oiseaux de paradis. Tout récemment M. Swainson en a groupé les espèces sous le nom de *ptiloris*.

L'épimaque promésil mâle est de la taille du paradisier petit émeraude. Sa queue est courte et carrée, et les flancs sont garnis de plumes longées, flottantes, terminées par des fils déliés et retombant en se recourbant mollement sur les côtés du corps. La tête est revêtue de plumes écailleuses, d'un vert émeraude et chatoyant. Tout le plumage sur le cou, le dos et les ailes est d'un noir affectant l'éclat et la douceur du velours, à teintes violet sombre. Le devant du cou et la gorge sont aussi revêtus de plumes écailleuses, terminées en pointes, comme gaufrées, et reflétant l'acier bruni, passant tantôt à l'émeraude, tantôt au cuivre rouge, que borderait un collier émeraude. Tout le dessous du corps est d'un noir profond, mêlé de violet et parfois de jaune. Les rectrices sont d'un noir velouté, excepté les deux moyennes, que des reflets verts, glacés d'or, teignent en dessus; le bec, les tarses et les ongles sont d'un noir mat.

L'épimaque promésil est encore très-rare dans les collections. L'individu des galeries du Muséum a été acheté à Londres à la vente de la collection Bullock. Lors de notre séjour à la Nouvelle-Guinée, sur la corvette *la Coquille*, nous en obtînmes deux peaux

mutilées par les Papous, suivant leurs procédés de conservation, et traversées par un bâtonnet; et, enfin, M. Dumont-Durville, commandant l'expédition de l'*Astrolabe*, qui a aussi séjourné à la Nouvelle-Guinée, sur le même point que nous, en a rapporté une peau privée de ses pieds et de ses ailes, telles que les préparent les naturels.

Telles ont été jusqu'à ce jour les seules données possédées par les naturalistes sur ces oiseaux si richement vêtus. Quelques dépouilles mutilées, séchées à la fumée sur des bâtons et préparées par des peuples sauvages et barbares, étaient tout ce que nous en possédions il y a encore quelques jours, et leur organisation extérieure va au moins être éclairée par la description que nous allons donner de la femelle. Mais il nous restera encore à savoir quelles sont les mœurs et les habitudes qui les distinguent; quel est leur genre de vie, leur manière d'élever leurs petits; en un mot, nous posséderons une description minutieuse de formes extérieures, mais rien de ce qui peut en rendre l'histoire attrayante.

C'est dans les immenses et profondes forêts qui enceignent le Hâvre de Dorchy à la Nouvelle-Guinée que vit la femelle du proméfil. Elle échappa à nos recherches pendant notre séjour sur ce point des îles de l'Asie : elle ne s'offrit point également aux investigations pleines de persévérance de nos deux savans collègues, MM. Quoy et Gaimard.

L'épimaque proméfil femelle a 11 pouces 6 lignes de longueur totale. Dans ces dimensions le bec entre pour deux pouces depuis la commissure jusqu'à la

pointe, et la queue pour trois pouces et demi. Les tarses, de l'articulation à la naissance des doigts, ont quinze lignes, et le pouce, y compris l'ongle, a près de quinze lignes de longueur, ainsi que le doigt antérieur médius. Les deux latéraux, à peu près égaux, sont un peu plus courts que celui du milieu.

Le bec, fort, plus haut que large, est arqué dans sa longueur, lisse et comprimé sur les côtés. La commissure est placée presque immédiatement sous l'œil. L'arête du bec entame assez profondément les plumes du front, et les fosses nasales, recouvertes par une membrane et placées dans un sillon latéral, sont revêtues de plumes courtes et séricées. Les ailes sont concaves, à rémiges légèrement étagées, la première la plus courte, la seconde un peu plus longue, la troisième un peu moins longue que les quatrième et cinquième; les autres diminuent successivement. Elles s'étendent au milieu de la queue à peu près. Celle-ci est composée de dix rectrices égales, qui s'arrondissent à leur extrémité. Les tarses sont robustes, garnis de scutelles larges en devant et sur les doigts. Le pouce est beaucoup plus robuste que les autres doigts; il en est de même de l'ongle, qui, ainsi que ceux des doigts antérieurs, est très-comprimé, très-recourbé, crochu et aplati en dessous.

Le bec est rougeâtre, les tarses sont d'un noir intense, et les ongles cornés. Les plumes du front sont courtes et de nature séricéeuse; toutes les plumes du corps sont molles et douces au toucher. Leur teinte sur le cou, le dos, le croupion, est d'un

roux-blond cannelle d'une seule nuance. Les ailes, y compris les rémiges, la queue, sont en entier du même roux-blond cannelle frais et sans mélange.

Une sorte de sourcil, varié de blanc et de gris, surmonte l'œil, et tout le dessous du corps, depuis la gorge jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, sur les flancs comme en dedans sur le rebord des ailes, est à fond blanc, d'abord finement strié de brun; stries qui, sur le devant du cou, se changent en raies brunes, qui émaillent toutes les parties inférieures.

Nous sommes redéposables du seul individu que l'on connaisse en Europe à M. Adolphe Lesson, chirurgien de deuxième classe de la marine, embarqué comme botaniste sur la corvette l'*Astrolabe*, qui se le procura à la Nouvelle-Guinée.

Octobre 1829.





Priez priez

Impr<sup>e</sup> de Langlois

Cordant sculp<sup>t</sup>

ÉPIMAQUE proméfil, jeune âge.

EPLMACHUS magnificus. Cuv.

Nouvelle-Guinée.

## PLANCHE 5.

**L'ÉPIMAQUE PROMÉFIL** (jeune âge).*Epimachus magnificus.*

En décrivant l'individu femelle de l'épimaque proméfil, nous avons rappelé les détails qui concernent le mâle de cette belle et précieuse espèce d'oiseau. Maintenant il nous reste à en peindre le jeune âge, d'après un individu que nous devons à l'extrême obligeance de M. Florent Prévost, bien connu par ses grandes connaissances pratiques en ornithologie. Ce jeune âge est à nos yeux une des particularités les plus neuves en Ornithologie; il établit par l'état de son plumage le passage graduel du mâle et de la femelle, et prouve par le changement que subit le plastron métallisé du devant du cou, l'analogie qui existe entre les épimaques, les colibris et les souï-mangas.

L'individu que nous avons figuré était mutilé, suivant les procédés des Papous, qui l'avaient enfillé dans un bâtonnet, après lui avoir arraché les tarses et les rémiges; mais sa queue et son bec étaient dans un état parfait d'intégrité.

Il a de longueur totale 10 pouces moins 2 ou 3 lignes, et sur ces dimensions le bec entre pour 2 pouces et la queue pour 5 pouces 8 lignes. Le bec est entièrement noir; toute la tête est revêtue de

plumes écaillées d'un vert émeraude, à reflets chatoyans, et parfois à teintes d'acier, ou de velours noir, lorsqu'elles ne sont point éclairées par les rayons lumineux lancés d'aplomb. Le large plastron, qui occupe toute la partie antérieure du cou, et qui, dans le mâle, possède un aussi splendide éclat, s'étend dans le jeune âge que nous décrivons sur les côtés du cou et jusqu'au bas de la poitrine. Les plumes qui le composent sont à moitié écaillées et à moitié soyeuses : elles sont en grande partie d'un gris-roux vermiculé de noir, tandis que sur les côtés et en bas se dessinent des écailles d'un vert émeraude chatoyant en bleu ou en acier poli, qui annoncent le commencement de la métamorphose que ces plumes doivent subir, et le début de la formation brillante et somptueuse qui leur est propre dans l'âge adulte.

Toutes les plumes des parties supérieures ont la douceur et la nuance du plus beau velours noir, seulement des plumes d'un roux blond cannelle dessinent des courbes sur les épaules et sur le dos, et attestent que leur couleur, dans la première année, est tout-à-fait celle que montre la femelle. Une plus grande analogie encore se tire de la queue, dont les rectrices sont d'un roux cannelle fort vif, excepté les plus externes, qui présentent sur leurs barbes intérieures une teinte noire séricéeuse que l'âge doit concourir à foncer et à étendre aux autres rectrices. Comme chez le mâle complètement adulte, les parties inférieures sont très-fournies en plumes longues, mollettes, effilées, d'un noir velouté riche-

ment teint de pourpre, à reflets d'un riche violet, et qui s'allongent sur les flancs en se décomposant, pour donner naissance à ces brins déliés et délicats qui se prolongent sur les côtés du corps et de la queue. Ces plumes des flancs se trouvent composées d'un long brin arrondi, filiforme, sur lequel naissent d'autres brins, plus déliés et arrondis, et dont la réunion compose des parures aussi élégantes que gracieuses, qu'on ne voit point sur l'épimaque royal.

Les épimaques mâles ont d'éclatantes parures, et les femelles un plumage généralement roux et terne; autre analogie, assez remarquable entre ces oiseaux, les colibris et les souï-mangas.

## PLANCHE 6.

## LES TIJUCAS.

*Tijuca*, Less.

Nous proposons de séparer sous ce nom générique un oiseau de l'intérieur du Brésil, qui rappelle par son port et son plumage le merle de nos contrées, qui a une assez grande analogie de forme dans le bec pour retracer celui des *pyrrhocorax* ou choquards, mais qui toutefois s'éloigne de ces deux genres, et doit prendre place dans les passereaux dentirostres de la méthode de M. Cuvier à côté des choquards, non loin des merles, et comme lien intermédiaire avec les pie-grièches.

Les caractères génériques du genre *tijuca* sont les suivans : Bec médiocre, plus court que la tête, assez robuste, un peu courbé, terminé en pointe crochue, assez fendu, à bords légèrement rentrés en dedans, élargi à la base, comprimé vers la pointe; mandibule supérieure convexe, à arête arrondie entamant les plumes du front; terminée en pointe et fortement échancrée à son extrémité, qui reçoit la pointe de la mandibule inférieure : celle-ci un peu plus courte et arrondie en dessous. Narines basales, larges, ouvertes, creusées dans une fosse profonde et triangulaire, en partie recouvertes de plumes effilées, soyeuses, terminées en une barbe unique et légère.

Ailes amples, médiocres, à rémiges larges, échan-



Prêtre pince<sup>t</sup>.

Imp<sup>r</sup>e de Langlois.

M<sup>m</sup>e Massard sculpt<sup>r</sup>

TIJUCA noir.

TIJUCA nigra, Less.



crées vers leur extrémité au bord externe. La première penne assez longue; la seconde plus longue et presque égale à la deuxième et à la troisième. Cette dernière, la quatrième et la cinquième les plus longues.

Tarses courts, médiocres, de la longueur du doigt intermédiaire, vêtus en devant jusqu'un peu au-dessous du genou, légèrement scutellés en avant et réticulés en arrière. Doigts antérieurs au nombre de trois, l'interne le plus court, l'externe soudé avec l'intermédiaire jusqu'à la première articulation; tous terminés par des ongles recourbés, médiocres, comprimés; pouce robuste, plus développé, ainsi que l'ongle, que les doigts antérieurs.

Queue médiocre, égale, composée de douze rectrices roides, larges, dont les externes se déjettent un peu à leur extrémité.

Ce genre fort remarquable ne possède qu'une espèce du Brésil.

### LE TIJUCA NOIR.

*Tijuca nigra*, Less., pl. 6.

Le tijuca a douze pouces de longueur totale, et dans ces dimensions le bec entre pour un peu plus de sept lignes et la queue pour quatre pouces et demi. Ses formes sont robustes et bien proportionnées, et ses ailes et sa queue, par la nature de leurs pennes, annoncent que son vol est étendu et qu'il vit plus exclusivement dans les forêts.

Son plumage est de nature soyeuse, et pres-

que en entier d'un noir profond, mais légèrement lustré. La sommité des plumes affecte seule cette couleur, car le reste de leur surface est blanchâtre et enveloppe le corps d'une couche épaisse de duvet. Toutefois une légère teinte jaune se mêle au noir sur les couvertures inférieures de la queue, et les ailes présentent, à leur partie moyenne, un large miroir d'un jaune très-pur et très-éclatant, qui tranche sur le noir intense de toutes les autres parties. Ce jaune, qui règne ainsi sur le milieu des rémiges, n'occupe toutefois que les barbes externes de chacune d'elles, et la première est même entièrement noire. Les tiges des rémiges sont aussi très-fortes, assez larges et d'un noir vernissé. Les rectrices sont d'un noir profond, et la queue, dans le repos, est étroite, et un peu deltoïdale dans le mouvement.

Les plumes qui entourent la base du bec sont allongées, sétiformes, soyeuses.

Le bec est d'une belle couleur orangée, et les tarses sont brunâtres.

Ce bel oiseau provient de l'intérieur du Brésil. Nous en devons la communication à M. Canivet, dont l'obligeance nous a mis à même de figurer plusieurs objets nouveaux de ses collections.

Novembre 1829.





Pretre pince

Impr<sup>e</sup> de Langlois

M<sup>m</sup>e Massard sculpt<sup>r</sup>

CACIQUE Montézuma.

CACICUS Montezuma. Linn.

(Mexique.)

## PLANCHE 7.

**LE CACIQUE MONTÉZUMA.***Cacicus Montezuma*, Less.

Les caciques (*cacicus*) se distinguent nettement des troupiales par la forme de leur bec, dont la face dorsale entame les plumes du front par un développement circulaire : ce genre, sous ce rapport, est le seul qu'on puisse isoler et séparer des vrais troupiales, des carouges, des baltimore, des léistes, que des nuances insensibles réunissent en une seule tribu naturelle, où l'on peut tout au plus reconnaître des races parmi le grand nombre d'espèces qui la composent.

Or, le type du genre *cassicus* ou *cacicus*, est le grand cacique huppé, que Daubenton a représenté pl. 544 des Enluminures de Buffon, et qui est long de près de dix-huit pouces.

L'espèce nouvelle que nous décrivons a la taille et tout l'ensemble de ce grand cacique huppé; mais elle s'en distingue par des particularités fort remarquables, et mérite d'être citée parmi les espèces d'oiseaux les plus belles.

Ce cacique a dix-neuf pouces de longueur totale, et dans ces dimensions le bec, de la plaque circulaire frontale à la pointe, entre pour deux pouces neuf lignes, et la queue pour six pouces et demi. Les tarses sont très-robustes, puissans, emplumés

jusqu'au-dessous de l'articulation, longs de vingt lignes; garnis de scutelles larges, à bords élevés et d'un noir profond; le doigt du milieu est aussi long que le tarse; les autres doigts sont robustes, terminés par des ongles forts, très-recourbés et noirs. Le pouce est recouvert de scutelles très-épaisses, et l'ongle qui le termine est beaucoup plus puissant que ceux des doigts antérieurs. Les ailes sont pointues et s'étendent jusqu'au milieu de la queue. Celle-ci est élargie et ouverte.

Ce cacique a la face nue. Plusieurs individus nous présentèrent cette particularité, qu'on doit supposer habituelle à cette espèce et tenir à son genre de vie. Il est donc facile de reconnaître que le frottement a usé les plumes qui recouvrent les joues et les côtés du bec, ainsi que celles qui cachent les deux branches de la mandibule inférieure. Ces parties dénudées sont toutefois lisses, et on doit en conclure que ce cacique cherche sa nourriture dans la terre où il trouve des vers, ou mieux, sans doute, qu'il enfonce son bec dans les trous des arbres, sous les écorces, pour y atteindre les larves des papillons et celles des autres insectes.

Le cacique Montézuma a le bec très-fort, très-robuste, légèrement renflé en plateau sur le front, convexe en dessus, et taillé en pyramide à quatre faces, dont les côtés seraient plus larges. Il est d'un noir lustré et brillant, depuis sa base jusqu'à son milieu, tandis que la portion terminale est d'un rouge de cerise. La tête, le cou, sont d'un noir qui se dégrade, en se teignant de marron, à mesure qu'il s'ap-

proche du haut du corps. Le manteau, les ailes, le croupion, les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun chocolat vif et lustré. La poitrine, les flancs, l'abdomen, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un brun marron intense. Les plumes des cuisses sont d'un noir profond. Les rémiges sont noires ; toutes les rectrices égales sont d'un jaune d'or admirable, excepté les deux moyennes, teintées en entier de noir mat.

Ce beau cacique habite le Mexique. Il se trouve maintenant dans les galeries du Muséum et dans le cabinet de M. le duc de Rivoli. L'individu que nous avons figuré, nous a été communiqué par M. Florent Prévost, et rappelle le nom d'un cacique mexicain que l'histoire a rendu célèbre.

Novembre 1829.

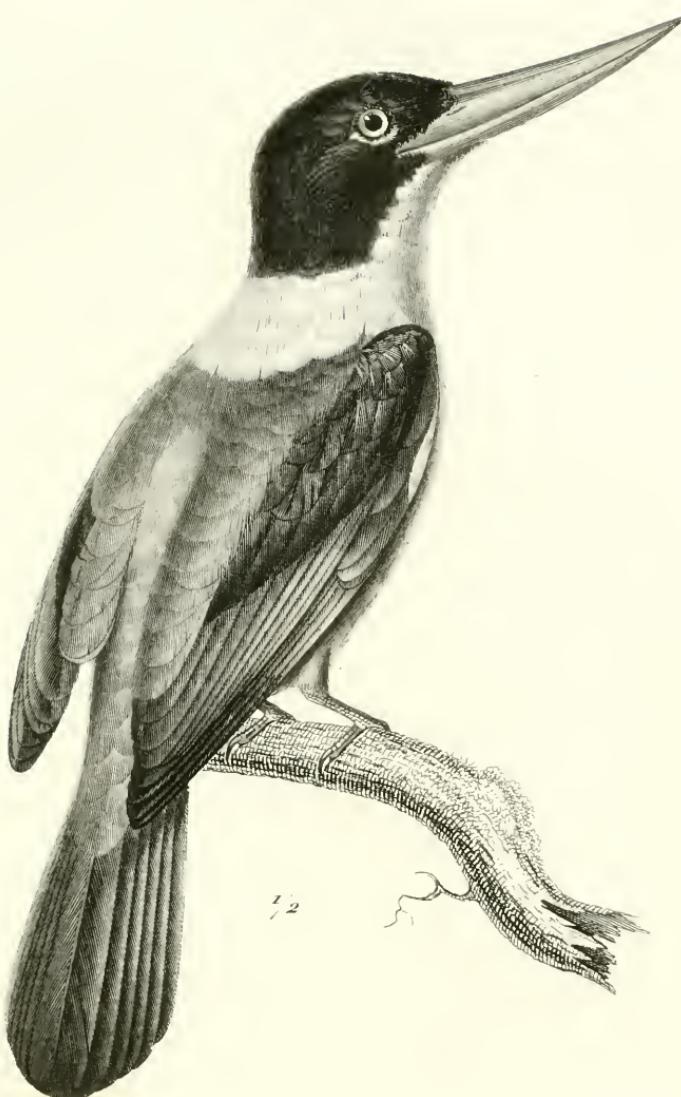
## PLANCHE 8.

**LE MARTIN-PÈCHEUR BRAMA.***Alcedo atricapilla, L.*

Ce brillant martin-pêcheur a onze pouces quatre lignes de longueur totale. Son bec, long de deux pouces et demi, est puissant, très-épais, à mandibule inférieure renflée et à carène saillante en dessous, et d'un rouge de corail; sa queue a trois pouces de longueur: les rectrices qui la composent sont inégales, comme étagées par leurs graduations, et lui donnent une forme arrondie. Les tarses sont proportionnés, d'un rouge vif, tandis que les ongles sont noirs.

Les couleurs du plumage de cette espèce sont des plus éclatantes et des plus heureusement alliées. Bien que la plupart des martin-pêcheurs aient leurs plumes soyeuses teintes des couleurs de l'outremer, du noir de velours et du roux de busle, toujours est-il que cette espèce est une des plus richement parées de ce genre nombreux.

Une calotte d'un noir intense recouvre toute la tête, une partie du cou en arrière, et les joues, en enveloppant les yeux. La gorge et le devant du cou sont d'un blanc satiné, et ce blanc s'étend sur le haut du dos, en y formant un très-large collier, qu'une légère teinte de roux colore. Le dos, les grandes couvertures des ailes, les rémiges moyennes,



Pierre pinet.

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

Coutant sculp<sup>t</sup>.

MARTIN - PÈCHEUR *Brama*.

*ALCEDO* *Brama*, *Lees.*

(*Inde.*)



les rectrices en dessus, sont d'un outremer suave et brillant. Les tiges de ces dernières sont d'un noir lustré remarquable. Les ailes, c'est-à-dire leurs couvertures, sont d'un noir de velours profond, et les grandes rémiges, bleues à leur naissance, traversées à leur milieu par une bande gris-de-lin pourprée, sont d'un noir vif à leur portion terminale. Les ailes sont doublées de plumes couleur cannelle endedans, et sont aussi en dessous blanches et brunes. Toutes les parties inférieures, depuis le thorax jusqu'aux couvertures inférieures et sur les flancs, sont d'un roux marron fort vif. La queue est brune en dessous.

Ce martin-pêcheur habite les îles indiennes de l'est, et plus particulièrement Ceylan et la presqu'île de Malacca. Il nous a été communiqué par M. Florent Prévost. On en trouve une médiocre figure dans les Enluminures de Buffon, pl. 675, sous le nom de *martin-pêcheur de la Chine*.

## PLANCHE 9.

## L'HÉLICE RADAMA.

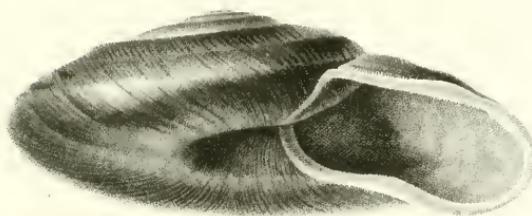
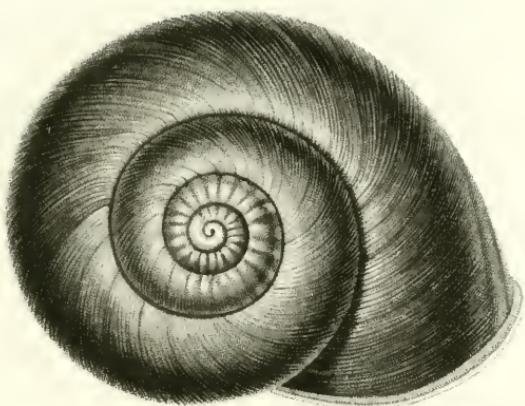
*Helix Radama*, Less.

L'hélice Radama est une des belles coquilles terrestres récemment découvertes dans l'île de Madagascar; son nom rappellera celui du roi nègre qui a gouverné avec tant d'éclat le territoire où elle vit.

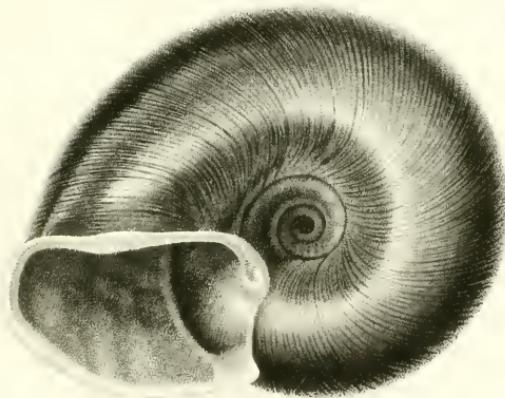
Cette coquille appartient à la section des hélices qui sont ventrues, dont le péristome épaissi est quadrilatère, et dont le dernier tour de spire est beaucoup plus grand que tous les autres réunis.

L'hélice Radama a de longueur, dans le sens transversal, trois pouces quatre lignes, en hauteur deux pouces six lignes, et a près d'un pouce dans sa plus grande épaisseur.

La coquille de l'hélice Radama est discoïde et convexe en dessus, aplatie et profondément ombiliquée en dessous. Sa forme est arrondie-oblongue, et les tours de spire, d'abord étroits, s'élargissant ensuite, sont au nombre de quatre seulement. Les sillons qui les séparent ne sont point profonds, excepté au dernier tour, où ils se creusent davantage. Amincie vers ses bords, cette coquille présente, sur sa circonférence, une arête en biseau prononcée. L'ombilic est profond, évasé, très-élargi à l'entrée. La bouche est irrégulièrement quadrangulaire, ou



3 4



Petre puma!

Impr<sup>e</sup> de Langlois

Coutant sculpt<sup>t</sup>

HELICE Radama.

HELIX Radama, Less.  
(Madagascar.)



plutôt arrondie à son bord externe, à péristome épais et retroussé, d'un blanc nacré. Des stries divergentes, peu dessinées, règnent sur les deux faces. L'épiderme de cette coquille est en entier d'un marron brun intense en dessus, plus brun en dessous, et plus jaune sur le pourtour de l'ombilic.

L'hélice Radama appartient au groupe des hélicophantes de M. de Féussac. Peut-être est-ce son *helicophanta magnifica*, indiqué page 26 de son Tableau des mollusques, et dont M. Rang a rapporté de Madagascar deux individus de médiocre taille (*Cat. mollusq. rec. par M. Rang, Bull. Féussac, tom. X, pag. 300*).

#### PL. IX.

*Fig. 1.* La coquille vue en dessus.

*Fig. 2.* La même vue en dessous.

*Fig. 3.* La même vue de profil.

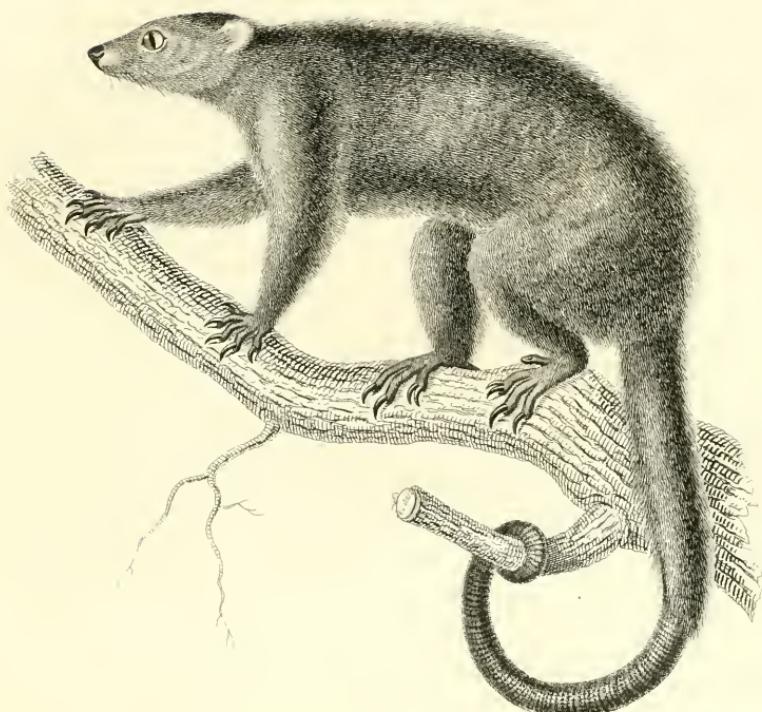
## PLANCHE 10.

**LE PHALANGER OURSIN.**

*Phalangista ursina*, Temm., Monog., pag. 10.

On ne possédait point encore de figure de cette gracieuse espèce de phalanger, que M. Temminck a fait connaître il y a peu de temps, et qui a été découverte à l'île de Célèbes par le voyageur néerlandais Reinwardt.

Ce phalanger, de la section des couscous, est de la taille de la civette. Ses oreilles sont très-courtes, cachées, poilues en dedans comme en dehors. La queue, de la longueur du corps, noirâtre dans sa partie nue; la tête et le chansfrein à peu près d'une venue. Le pelage est plus fourni et plus serré que dans les autres couscous; il est plus rude et plus grossier sur le corps, ras sur la tête, long et frisé sur les oreilles. Sa couleur est noirâtre ou noir fauve. Les poils soyeux sont noirs; ceux de la tête et du dessus du corps sont de cette dernière teinte. La face, le cou, la poitrine et les parties inférieures sans distinction, sont d'un fauve roussâtre. La touffe qui revêt les oreilles, est d'un roux jaunâtre. Les parties nues de la face, de la queue, sont noires. Le pelage des jeunes sujets est plus clair: celui des adultes âgés est d'un noir parfait, sans tache ni raie. La longueur du corps est de trois pieds quatre à six pouces; celle de la queue est de dix-neuf à vingt pouces. Les Malais des Célèbes recherchent sa chair.



Prêtre pince!

Impr<sup>e</sup> de Langlois

Coutant sculp!

COUSCOUS oursin.

PHALANGISTA ursina . Temm.





Pl. II.



Prêtre pinxit

Impr<sup>e</sup>de Langlois.



Content sculpt<sup>r</sup>

ANIS de Las Casas.  
*CROTAPHYTA Casasicus.* Linn.

## PLANCHE 11.

**L'ANI DE LAS CASAS.**

*Crotophaga Casasii*, Less.

Cet oiseau, que nous avons découvert au Pérou, et que nous avons décrit dans la Zoologie de la corvette *la Coquille* (tom. I.<sup>e</sup>, part. 2, p. 619), n'a point encore été figuré. Il a douze pouces, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, et celle-ci a sept pouces. Cet ani a les plus grands rapports avec l'*ani* des Savanes ; mais sa taille est plus grêle, plus mince, et il en diffère aussi par son bec à arête recourbée sans saccade tranchante, garnie, sur les deux mandibules, de sillons réguliers, profonds. Le bec est noir, ainsi que les tarses. Son plumage est noir mat avec des reflets bleus, plus sensibles sur le dos, où ils forment des zones arrondies. Les plumes du cou sont minces, étroites, pointues. Les ailes sont brunes, teintées de roussâtre. Les rectrices, au nombre de huit, sont d'un noir-pourpré foncé. Leurs tiges sont fortes, robustes, luisantes, ainsi d'ailleurs que les rachis de toutes les autres plumes.

Cet ani se tient dans les arbres des environs de Lima, et son nom rappelle à la mémoire le défenseur des Indiens que faisaient massacrer les Espagnols : nous nous en procurâmes plusieurs individus.

## PLANCHE 12.

**LES MACROSCÉLIDES.***Macroscelides*, Smith.<sup>1</sup>

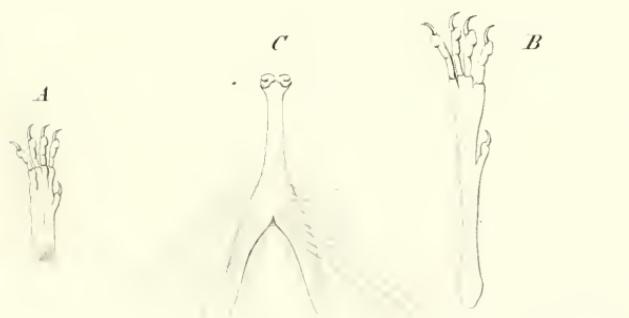
Nous donnons une bonne figure de l'intéressant animal que viennent de décrire à la fois MM. Smith et Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, et dont on ne connaissait qu'un calque grossier, bien qu'exact, laissé par Petiver. Cette figure avait été jusqu'à ce jour regardée comme le produit fantastique de l'imagination du dessinateur, et les recherches de M. Smith sont venues offrir le type réel d'un animal aussi bizarrement constitué qu'intéressant à classer dans nos systèmes zoologiques.

Après avoir donné la traduction de la description originale anglaise, nous reproduirons le curieux mémoire de M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, qui ne laisse rien à désirer pour la connaissance parfaite, sous le rapport de l'organisation, des macroscélides.

« Les macroscélides, dit M. Smith<sup>2</sup>, ont les dents incisives au nombre de deux en haut et deux en bas un peu éloignées; les supérieures verticales, comprimées et aiguës; les inférieures couchées et taillées en biseau à leur sommet. Les canines sont au nombre

<sup>1</sup> *Zool. Journal*, n.<sup>o</sup> XVI, p. 436; Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, Ann. des sc. nat., Octobre 1829.

<sup>2</sup> *Contributions to the natural history of South Africa, etc.*; *Zool. Journ.*, n.<sup>o</sup> XVI, p. 433.



Prêtre pince<sup>t</sup>

Ingr. de Langlois.

Gouard sculp<sup>t</sup>

**MACROSCÉLIDE type.**

*MACROSCELIDES* typus, Smith.

(Cap de Bonne-Espérance.)

A, la main vue en dessous. B, le pied vu en dessous. C, le museau.



de seize!...<sup>1</sup>, plus courtes que les incisives en haut, comprimées sur les côtés, et plus ou moins aiguës à leur sommet et distantes. Les inférieures sont rapprochées ; la plus antérieure est terminée par trois pointes, tandis que les deuxième, troisième et quatrième n'en ont que deux. Les molaires, au nombre de vingt, c'est-à-dire dix à chaque mâchoire et cinq de chaque côté, présentent quelques différences dans la manière dont leur couronne se hérissé de pointes. Ainsi la mâchelière antérieure d'en haut est quinquecuspidée; la troisième et la quatrième ont quatre pointes; la cinquième n'en a que trois. Les molaires inférieures sont, les deux premières, comprimées sur les côtés et à trois pointes; les quatrième et cinquième à quatre pointes; ce qui porte à quarante le nombre total des pièces de l'appareil dentaire, ou vingt par chaque os maxillaire. Leur museau est étroit, et se termine en une sorte de trompe longue et cylindrique, à l'extrémité de laquelle s'ouvrent les narines. Les yeux sont médiocres, les oreilles grandes et arrondies; le corps est abondamment recouvert de poils; la queue, qui le termine, est longue, recouverte de squamelles annelées, d'où sortent quelques poils rares. Les pieds plantigrades, pentadactyles et terminés par des ongles falciformes; et les membres postérieurs sont beaucoup plus longs que ceux de devant (d'où découle le nom générique de *macroscelides*). »

<sup>1</sup> Dans ce nombre, M. Smith compte des fausses molaires, petites dents anomalies que montrent plusieurs carnassiers. (L.)

C'est près des musaraignes que ce nouveau genre doit prendre place, dit M. Smith. Il nomme *Macroscelides typus*, l'unique espèce découverte par lui dans les plaines de l'intérieur du Cap, en lui appliquant pour phrase spécifique ces mots : *suprà fuscus nitore fulvo, infrà subalbus*. Cet animal est en effet d'un brun rougeâtre en dessus, ce qui est dû au mélange des teintes tanée et brune. Le dessous du corps est blanchâtre, et l'extrémité des membres est garnie de petits poils blanchâtres extrêmement courts. Les oreilles sont à peu près nues, ou du moins très-légèrement garnies de quelques poils blanchâtres; quelques poils noirs et roides apparaissent là et là sur la queue. Les moustaches sont noires et blanches, et se trouvent placées près la naissance du museau allongé. Les ongles sont courts, noirs, comprimés et aigus à leur pointe. Le macroscélide, mesuré des narines jusqu'à la base de la queue, a quatre pouces neuf lignes, mesure anglaise, et la queue a environ trois pouces neuf lignes. Il sort dans le jour et se tient de préférence au bas des buissons ou des petites fourrées, d'où; aussitôt qu'il se croit découvert, il s'élanee dans les terriers qu'il se creuse.

Tels sont les détails publiés par M. Andrew Smith, dans le tome IV du *Zoological Journal*. Cet ouvrage n'était point encore parvenu en France, que M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire établissait de son côté le genre *Eumère* pour le même animal, nom qu'il dut supprimer dans le mémoire qu'il publia en Octobre 1829 dans les Annales des sciences naturelles,

pour adopter celui de M. Smith , ayant la priorité sur le sien. Voici textuellement la description complète de cet animal, telle que l'a rédigée M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire. <sup>1</sup>

« Lorsqu'on lit les ouvrages des anciens auteurs, on est frappé de la confiance aveugle avec laquelle ils s'empressaient d'adopter sans examen, et de mettre au rang des faits positifs toutes les fables de leur époque; ils semblent ne pas même s'être doutés qu'un voyageur pût ajouter quelques ornemens à ses récits , ou demander à son imagination ce qu'il ne trouve plus dans sa mémoire. C'est là une source d'erreurs graves, contre lesquelles les naturalistes ont dès long-temps senti la nécessité de se tenir en garde; mais peut-être, en voulant éviter un écueil, sont-ils tombés dans un autre , à la vérité beaucoup moins dangereux. On semble croire que, parce que nous savons beaucoup plus que les auteurs des siècles précédens, nous ne devons rien ignorer de ce qu'ils ont su : on veut retrouver, parmi les animaux que nous connaissons, tous ceux qu'ils ont décrits; et lorsque leur description contredit le rapprochement que l'on veut établir, on n'hésite pas à la déclarer mal faite et erronnée. Je puis citer comme exemple le genre remarquable qui fait l'objet de ce mémoire.

« Petiver, dans ses *Opera historiam naturalem spectantia*<sup>2</sup>, avait figuré, sous le nom de *sorex araneus maximus Capensis*, un mammifère très-

<sup>1</sup> Ann. des sc. nat., Octobre 1829.

<sup>2</sup> Pl. 23, fig. 9.

remarquable par la bizarrerie de ses formes. Des jambes postérieures beaucoup plus longues que les antérieures, des oreilles très-amples, une queue aussi longue que le corps, et avec ces caractères, qui auraient pu le faire prendre pour une gerbille, des dents d'insectivore, et une trompe aussi longue que celle d'un desman ; tels sont les traits qui le signalent, au premier aspect, comme un être tout-à-fait singulier, et véritablement *sui generis*. Cependant tous les auteurs modernes se sont accordés à ne voir dans la figure, à la vérité assez imparfaite, de Petiver qu'une sorte de caricature grossière d'une musaraigne du Cap ; et c'est en effet ce qu'on trouve, non pas indiqué avec doute, mais établi comme incontestable dans tous les ouvrages récents.

« Cette synonymie est cependant fausse, et l'espèce qui a véritablement servi de type à la figure de Petiver, vient de nous arriver, avec ces formes et ces proportions que l'on avait prises pour un produit bizarre de l'imagination du dessinateur. Décrise avec soin par M. Smith, elle vient aussi d'être retrouvée, au cap de Bonne-Espérance, par M. Jules Verreaux, auquel la science est déjà redevable d'un grand nombre d'acquisitions importantes, et qui marche avec distinction dans une carrière où s'est déjà illustré son oncle, le célèbre Delalande.

« M. Smith a donné au singulier genre d'insectivore qu'il vient de rendre à la science, le nom de macroscélide, *macroscelides*, qui rappelle l'extrême développement des membres postérieurs. Ce caractère, tout nouveau dans la famille des insecti-

vores, et par conséquent très-remarquable, suffit, avec l'excessive longueur du nez, pour distinguer les macroscélides de tous les autres mammifères. Ces insectivores ont d'ailleurs en propre un grand nombre d'autres caractères, comme le montrera la description suivante, faite d'après deux individus.

« Le système dentaire des macroscélides les place dans cette famille d'insectivores dont les genres *scalops*, *mygale*, *sorex* et *cladobates* ou *tupaias*, sont les types principaux; mais, malgré quelques rapports remarquables, il suffirait seul pour motiver leur séparation générique. Les macroscélides ont dix dents de chaque côté et à chaque mâchoire, et ces dents présentent dans leur forme et leur disposition, aussi bien que dans leur nombre, des caractères importans.

« En procédant d'arrière en avant, on trouve de chaque côté, à la mâchoire supérieure, cinq mâchelières, dont la pénultième et l'antépénultième sont les plus grosses, et la dernière la plus petite; la dernière est de forme triangulaire, et n'a que trois pointes, dont deux sont antérieures et une postérieure: les quatre autres sont de forme quadrangulaire, et ont quatre pointes. En avant de ces cinq mâchelières se trouvent quatre fausses molaires, très-comprimées, dont la postérieure a deux pointes, placées l'une à la suite de l'autre; et les trois antérieures une pointe un peu recourbée en arrière, et un petit tubercule obtus. La troisième fausse molaire, la plus grande de toutes, est séparée des deux antérieures par un espace à peu près égal à la lon-

gueur d'une dent. Enfin, tout en ayant se trouve une dent plus longue que les fausses molaires, conique, arrondie à son extrémité, séparée de celle du côté opposé par un intervalle vide, assez étendu, et qui, d'après l'analogie, doit être considérée comme une canine. A la mâchoire inférieure on trouve de chaque côté, d'arrière en avant, deux mâchelières de forme quadrangulaire et à quatre pointes, très-semblables à la pénultième et à l'anté-pénultième supérieures; puis une très-longue dent, séparée par un sillon profond en deux portions, l'une postérieure, triangulaire, à deux pointes, l'autre antérieure, triangulaire, à trois pointes. Viennent ensuite deux autres mâchelières de forme comprimée, ayant trois pointes placées à la suite l'une de l'autre, et dont l'intermédiaire est la plus grande; puis quatre autres dents, très-comprimées, paraissant être des fausses molaires; enfin, une dent plus longue, moins large que les précédentes, tournée en avant, se trouvant en contact avec celle du côté opposé, et qui paraît être une canine.

« Les macroscélides auraient donc à chaque mâchoire, et de chaque côté, cinq mâchelières, quatre fausses molaires, une canine, et point d'incisive. Il me suffit de donner ce résultat, et d'avoir décrit les dents des macroscélides, sans traiter avec détail du problème très-compliqué de leur détermination. En effet, je me suis occupé ailleurs<sup>1</sup>, avec le dévelop-

<sup>1</sup> « Voyez les articles *Musaraigne* et *Rongeur* du Dictionnaire classique d'histoire naturelle. »

pement nécessaire, de la solution de cette question, en ce qui concerne les musaraignes, et presque tout ce que j'ai dit de ce genre peut être appliqué aux macroscélides.

« Les tanrecs sont, avec les macroscélides, les seuls insectivores chez lesquels on trouve vingt dents à chaque mâchoire ; leur système dentaire est d'ailleurs très-différent, puisqu'ils ont, comme chacun sait, des canines et des incisives disposées à peu près comme chez les carnivores.

« Les membres antérieurs des macroscélides sont assez longs, et terminés par cinq doigts, dont l'interne et l'externe sont beaucoup plus courts que les trois intermédiaires ; le médius est le plus long de tous. Les membres postérieurs sont presque doubles en longueur des antérieurs, la jambe étant beaucoup plus longue que l'avant-bras, et le pied étant plus que double de la main. De même que les antérieurs, ils sont pendatactyles ; mais leurs doigts sont combinés d'une manière bien différente. Le pouce est, comme chez les chiens, peu libre, et beaucoup plus court que les quatre doigts externes, son ongle étant placé à l'union du tiers antérieur du pied avec les deux tiers postérieurs. La paume des mains et la plante des pieds sont entièrement nues. Les ongles sont comprimés, crochus, acérés ; ceux des pieds sont un peu plus longs que ceux des mains. La queue, à peu près de même longueur que le corps, est couverte de poils rudes, très-couchés et assez longs, surtout à l'extrémité, où ils forment un petit pinceau.

“ Il est à ajouter que les doigts sont séparés sur toute leur longueur, soit antérieurement, soit postérieurement. On ne voit entre eux aucune trace de palmature ; différence très-importante entre les macroscélides et les desmans.

“ Une autre différence non moins remarquable entre ces deux genres, d'ailleurs semblables à plusieurs égards, c'est que les yeux des macroscélides sont d'une grosseur moyenne, et que leurs oreilles, presque entièrement nues et membranées, et arrondies comme chez les musaraignes, sont très-développées. Néanmoins, et malgré ces différences remarquables, nul autre animal ne se rapproche plus des desmans par sa physionomie que les macroscélides, à cause de l'extrême développement de leur nez, prolongé en une trompe grêle, de forme cylindrique, et d'une longueur considérable. Cette trompe est terminée par un petit muscle, divisé par un sillon médian en deux parties, qui entourent les deux narines. Dans le reste de son étendue, la trompe est couverte de poils très-courts et peu abondans, surtout à sa face inférieure. Les jambes, les pieds, les avant-bras et les mains, sont également couverts de poils ras, peu abondans, et de plus assez rudes : ceux du reste du corps sont au contraire fins, longs, moelleux, très-doux au toucher. Les moustaches sont très-longues, et disposées comme chez les musaraignes.

“ Le squelette de ce genre remarquable d'insectivores ne m'est pas connu; je n'ai eu sous les yeux qu'un crâne incomplet, et j'ai seulement pu cons-

tater que sa forme générale le rapproche beaucoup plus de celui des cladobates que de celui des musaraignes. Son caractère le plus remarquable consiste dans la rectitude de la ligne du chanfrein.

« En résumé, le genre macroscélide peut être caractérisé de la manière suivante : Vingt dents à chaque mâchoire ; membres pentadactyles non palmés, les inférieurs étant beaucoup plus longs que les supérieurs ; pouce postérieur très-court ; queue longue ; oreilles très-amples ; yeux de grandeur ordinaire ; nez extrêmement allongé, et formant une petite trompe grêle, cylindrique, qui termine un petit museau. Pelage composé de poils longs et doux au toucher.

### LE MACROSCÉLIDE TYPE.

*Macroscelides typus*, Smith, pl. 12.

« L'espèce, d'après laquelle je viens de décrire ces caractères génériques, paraît être celle qu'a décrite M. Smith, et à laquelle il a donné le nom spécifique de *typus*. La partie supérieure du corps est revêtue de poils d'un gris noirâtre dans la plus grande partie de leur longueur, puis noirs, et enfin fauves à leur pointe, et paraît, dans son ensemble, d'un fauve roussâtre varié de brun ; couleur qui diffère peu de celle du lièvre commun. Les poils de la face concave des oreilles sont blanchâtres ; ceux, moins nombreux encore, de la face convexe, sont d'un fauve roussâtre. Le dessous du corps, dont les poils sont noirs à la racine, blancs à la pointe, la

face interne des avant-bras et des jambes, enfin les mains et les pieds, sont blancs. La queue, variée de roux brunâtre et de blanchâtre à son origine, est noire dans le reste de son étendue.

« Voici les dimensions des principales parties. Elles sont prises sur le plus grand des individus que j'ai examinés.

	pouces.	lignes.
Longueur totale . . . . .	9	-
— du corps . . . . .	5	-
— de la queue . . . . .	4	-
— de la tête, y comprise la trompe	2	2
— des membres antérieurs . . . .	1	6
— des membres postérieurs . . . .	2	3
— de la main . . . . .	=	6
— du pied . . . . .	1	3
— des oreilles . . . . .	=	8

« Le genre macroscélide devra être placé près des desmans et des musaraignes ; il formera pour la science une acquisition précieuse, non-seulement à cause de ses proportions singulières et de l'erreur à laquelle il avait donné lieu, mais aussi à cause des rapports nouveaux qu'il établit entre les carnassiers insectivores et deux autres groupes, les marsupiaux insectivores et les rongeurs. En effet, les macroscélides répètent presque à tous égards, en petit, les péramèles, et ils se rapprochent d'une manière évidente, par leurs organes du mouvement, des gerboises, des gerbillles et des hélamys. Ces derniers rapports me semblent surtout intéressans, et méritent d'être exposés avec quelque détail.

« Sous le point de vue de leurs organes du mouvement, les rongeurs peuvent être rapportés à cinq types : 1.<sup>o</sup> les marcheurs, comme les rats, les campagnols; 2.<sup>o</sup> les fouisseurs, comme les rats-taupes, les porcs-épics; 3.<sup>o</sup> les nageurs, comme les castors, les ondatras; 4.<sup>o</sup> les grimpeurs, comme les écureuils, les loirs; 5.<sup>o</sup> les sauteurs, comme les gerboises, les hélamys.<sup>1</sup>

« L'établissement du genre macroscélide prouve que ces cinq combinaisons des organes du mouvement peuvent se présenter avec le système dentaire des insectivores, comme avec celui des rongeurs. Ainsi, les marcheurs se trouvent dès long-temps représentés, parmi les premiers, par les musaraignes, les fouisseurs par les taupes et les hérissons, les nageurs par les desmans. Le genre *tupaia* ou *cladobate*<sup>2</sup>, établi depuis quelques années, représente parmi eux le type des grimpeurs; et le genre macroscélide vient compléter cet ensemble, en représentant celui des sauteurs. »

<sup>1</sup> « Ces cinq groupes se trouvent également représentés parmi les marsupiaux; savoir : les marcheurs par les dasyures et le thylacine, les fouisseurs par le phascolome, les nageurs par le chironecte, les grimpeurs par les phalangers et les didelphes, enfin, les sauteurs par les kanguroos, les potoroos et les péramèles. »

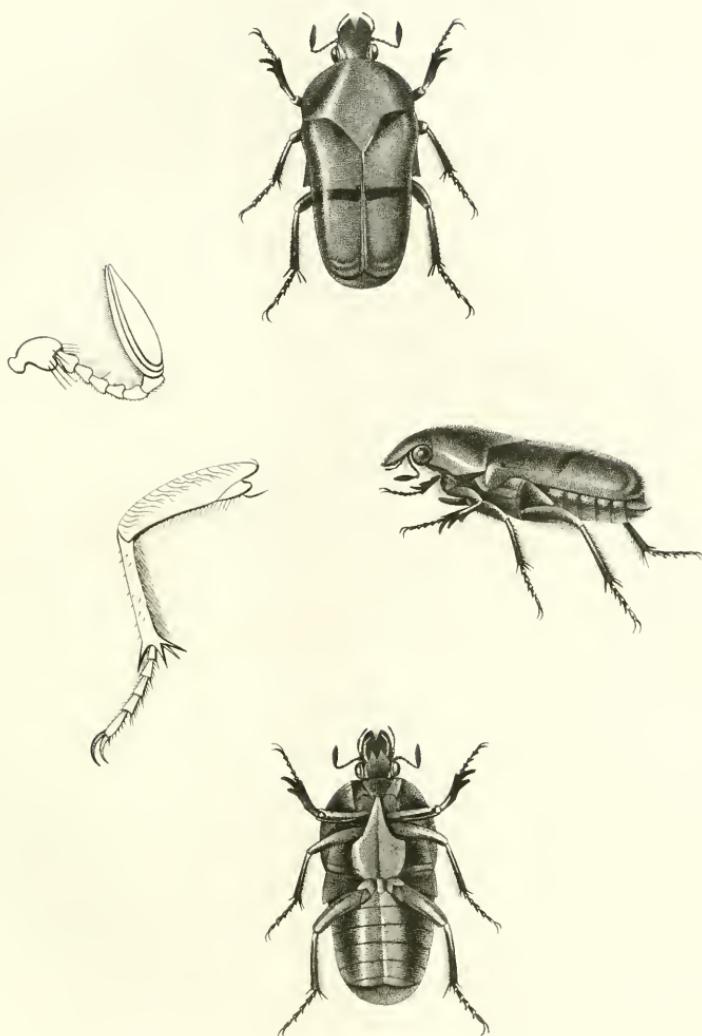
<sup>2</sup> « La découverte de ce genre remarquable a été attribuée tantôt à M. Diard, tantôt à Sir Raffles. Le fait est qu'elle n'appartient ni à l'un ni à l'autre de ces voyageurs, mais à Leschenault de la Tour, qui avait envoyé dès 1807, au Muséum royal de Paris, un individu de l'espèce que l'on a depuis appelée *tupaia javanica*. »

## PLANCHE 13.

**LA CÉTOINE DE DUMÉRIL.***Cetonia Dumerilii*, Less.

Ce brillant insecte d'un genre remarquable par le grand nombre et par la richesse des espèces qui le composent, appartient à la tribu des cétoniides (*cetoniidæ*) et au genre *gymnetis*, établis par M. Mac-Leay fils ; genre qui ne se distingue des vraies cétoines de Fabricius qu'en ce que le corselet se prolonge en arrière en une pointe qui remplace l'écusson.

La cétoine de Duméril a douze lignes de longueur totale : sa forme est oblongue, plus large en avant, et se rétrécit sensiblement vers la partie postérieure. Le chaperon est ovalaire, échancré au sommet, de manière que les deux extrémités libres se trouvent être pointues et rapprochées. Le corselet est déprimé en demi-cercle antérieurement, puis terminé en un angle saillant et à pointe mousse à son bord postérieur. Les élytres, complètement lisses, se rétrécissent vers l'extrémité postérieure. Le sternum est terminé en devant par une pointe très-saillante. Le menton est rétréci, deux fois bifurqué en avant. Le lobe terminal des mâchoires est couonné de poils roussâtres épais. Les palpes sont légèrement aplatis et comprimés ; les antennes sont terminées par un faisceau lamelleux, épais, ovalaire-



Prêtre pince!

Impr<sup>e</sup> de Langlois

Victor sculp!

CÉTOINE de Duméril.

*CETONIA* Dumerili, Lec.

(Nouvelle Guinée.)



arrondi. Les cuisses sont assez fortes, déprimées, garnies de poils rudes à leur bord inférieur; poils plus épais sur les jambes, qui se terminent par quatre dents saillantes et épineuses. Les tarses sont aplatis et terminés par trois crochets : l'un, central et peu apparent; les deux autres égaux, fourchus et comprimés.

Cette espèce de cétoine est partout d'un vert d'émeraude brillant du plus bel éclat. Sa surface, nue et polie, semble recouverte d'un vernis ou d'un émail qui en glace les teintes; mais ce qui la caractérise au premier aspect, sont une raie médiocrement large et noire qui traverse les élytres, et une deuxième raie de même couleur qui contourne leur naissance au bord du corselet et qui est interrompue par l'angle, faisant l'office d'écusson, de celui-ci. Tout le dessous du corps, y compris les cuisses, est également du même vert suave du dessus, excepté les jambes et les tarses, qui sont d'un noir brillant. Les côtés, lorsque les élytres sont soulevés, présentent encore quatre taches blanchâtres correspondant à la terminaison des segmens abdominaux.

Le nom que porte cet insecte rappelle celui d'un naturaliste justement célèbre, trop connu pour que nous citions ses titres à la mémoire des entomologistes.

La cétoine de Duméril habite la Nouvelle-Guinée, où elle a été découverte par M. Adolphe Lesson.

Février 1850.

## PLANCHE 14.

**LE PIC DU MEXIQUE A HUPPE  
JAUNATRE.**

*Picus Badioides*, Less.

Ce pic a de longueur totale neuf pouces, et sur ces dimensions le bec n'a que huit lignes et la queue trois pouces. Il a les plus grands rapports, au premier coup d'œil du moins, avec le *picus badius* de Sir Raffles, que M. Vieillot nomme dans le Dictionnaire d'histoire naturelle *picus brachiurus* (tom. 26, p. 105).

Cette espèce a la tête munie d'une huppe moyenne assez fournie. Sa coloration est d'un jaune - roux franc, qui s'étend, en se fonçant en marron, sur les joues et le haut du cou. Le bec, brunâtre à sa base, est de couleur corruée dans le reste de son étendue. Il est fortement sillonné sur la mandibule supérieure par trois arêtes longitudinales qui s'effacent vers son extrémité. Tout le plumage est d'un marron foncé et éclatant, que relèvent sur le manteau, le devant du cou, la poitrine et le dessous du corps, des taches noires régulières, en chevron presque droit en dessus, et en croissant en dessous. Les pennes alaires secondaires sont d'un roux sans tache, excepté les plus supérieures, où se dessine un



Prêtre pince.<sup>t</sup>

Imp<sup>r</sup>e de Langlois.

M<sup>me</sup> Muscard sculpt<sup>r</sup>

PIC DU MEXIQUE à huppe jaunâtre.

*PICUS badiooides*, Less.



trait noir. Les rémiges et les rectrices sont marron à leur naissance et d'un noir mat à leur extrémité. Les dernières sont roides, pointues et rigides. Les tarses sont bruns.

Cet oiseau provient du Mexique et nous a été communiqué par M. Florent Prévost.

Janvier 1850.

## PLANCHE 15.

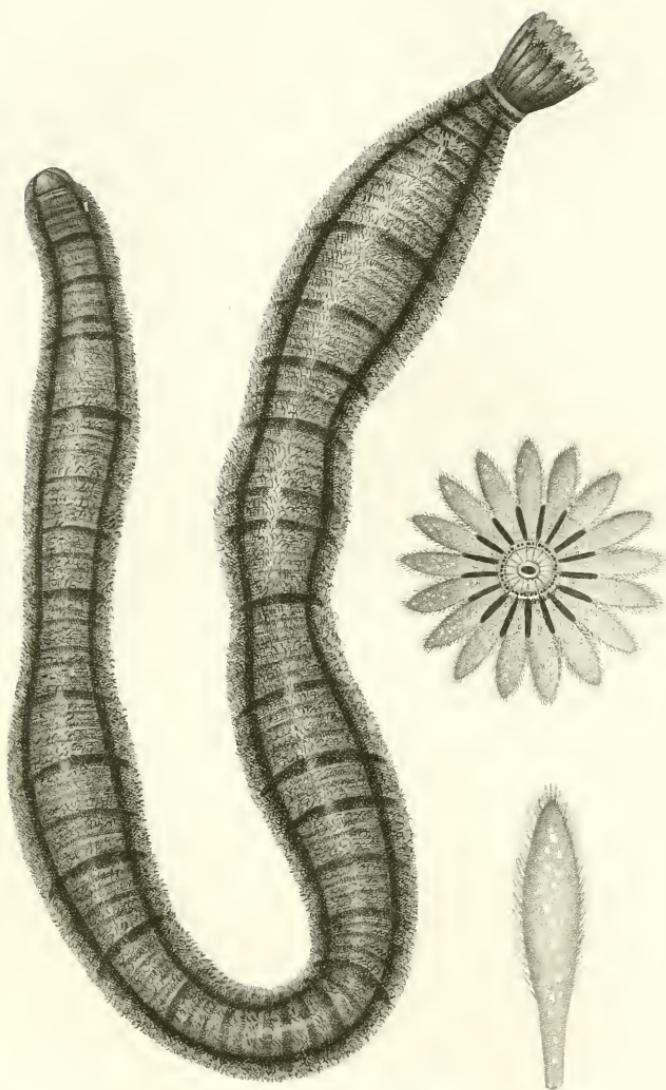
**L'HOLOTHURIE RADIEUSE.**

*Holothuria radiosata*, Reynaud.

Cette holothurie a communément deux pieds de longueur, et son ampleur varie singulièrement par la dilatation qu'elle peut prendre. Sa couleur est un verdâtre bistré, où apparaissent des zones et des taches plus claires; mais quatre larges lignes plus foncées suivent le corps dans le sens de sa longueur depuis la bouche jusqu'à l'anus. Ces quatre raies répondent à des brides membraneuses solides, qui semblent avoir pour fonctions de soutenir les parois dilatables qui sont interposées entre elles, et qui se froncent et se replient sur leurs bords, surtout lorsque l'animal, au lieu de s'allonger, se contracte pour diminuer de longueur. Ces contractions et ces dilatations se renouvellent à chaque instant, et donnent à la largeur du zoophyte une capacité aussi variable que difficile à mesurer.

L'ouverture postérieure ou anale est simple, à sphincter peu épais. En la pressant, il en jaillit du mucus et des graviers, et l'animal mis dans l'eau douce a laissé échapper un paquet de filaments muqueux qui sembleraient être des ovaires.

L'extrémité antérieure ou la bouche est circulaire, entourée d'un bourrelet assez épais et de consistance presque cartilagineuse. Son disque est arrondi, bordé



Prêtre pince!

Inpr<sup>e</sup> de Lamplois.

Lelou sculp<sup>e</sup>

HOLOTHURIE radieuse.

HOLOTHURIA radios<sup>a</sup>, Reyn.  
(Java.)



d'un cercle maculé de brun, qui sert de support à seize tentacules spathuliformes, ovalaires-oblongs, et tous symétriques, en roue, réguliers, frangés sur leur bord et à leur sommet, qui est à angle obtus. Ces tentacules, tachés de noir à leur base, sont d'un jaune ocreux et marqués sur leur surface de taches nombreuses de la même couleur, mais plus claires.

Cette holothurie est membraneuse, intestiniforme, et recouverte, à sa surface, de crochets nombreux, peu apparents, qui adhèrent aux corps avoisinans et les retiennent avec force. Appliqués sur la peau, ils y occasionnent un léger sentiment d'urtication. Elle appartient à la tribu des holothuries sans pieds, à texture extérieure membraneuse, et à tentacules buccaux simples.

L'holothurie radieuse habite les côtes de l'Inde, les mers qui baignent le Coromandel.

Novembre 1829.

## PLANCHE 16.

**LE GRIMPAR CANIVET.***Xenops Canivetii*, Less.

Cet oiseau a de longueur totale un peu moins de six pouces. Son bec est brunâtre, corné, comprimé sur les côtés, à narines profondes dans un sillon basal. Les rectrices sont étagées, un peu usées à leur sommet, et d'un roux ferrugineux très-vif.

Une calotte noire recouvre la tête jusqu'à l'occiput et autour des yeux, et un trait rougeâtre borde le noir de la tête. Deux traits noirs traversent les joues. Le dessus du corps est d'un roux ferrugineux tirant au marron clair sur le croupion. La gorge et tout le dessous du corps est d'un jaune ocreux, foncé en brunâtre sur les flancs et le bas-ventre. Les ailes, dont les troisième et quatrième rémiges sont les plus longues, sont brunes, teintées de roussâtre sur leurs bords. Les tarses sont bruns et les ongles jaunes.

Cet oiseau se trouve au Brésil et nous a été communiqué par M. Canivet.

Décembre 1829.



Prêtre pince!

Impr<sup>e</sup> de Langlois

M<sup>le</sup> Ad<sup>e</sup> Ménard sculp<sup>t</sup>

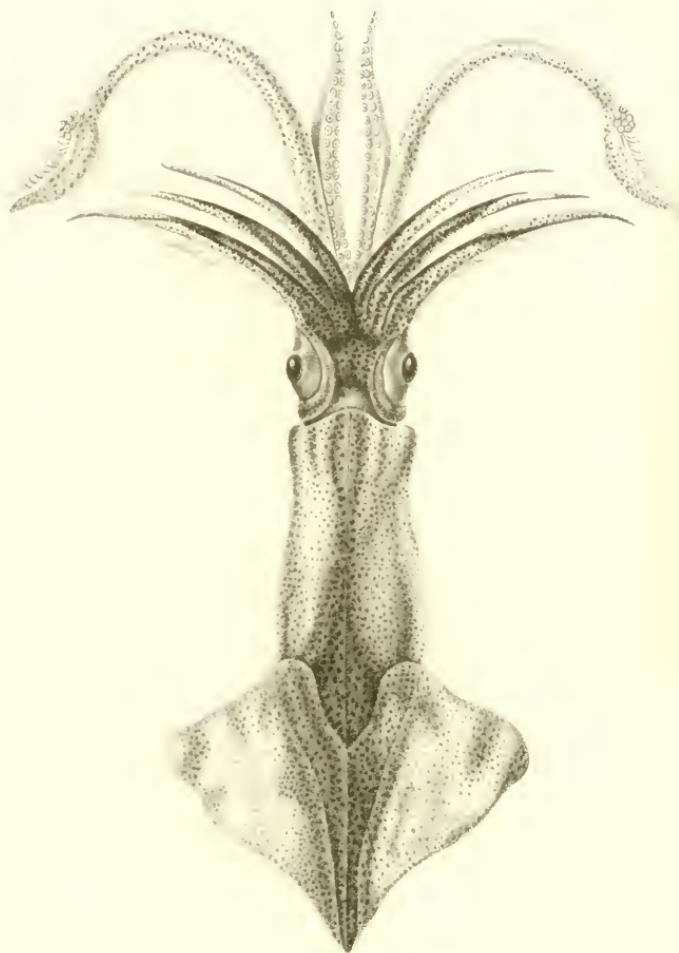
GRIMPARD Canivet.

AENOPS Canivet. *Less.*

(Brésil.)







Protr. pins.<sup>t</sup>

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

M<sup>lle</sup> Perrot sculp<sup>t</sup>

ONYCHOTHEUTE de Fleury.

ONYCHOTHEUTIS Fleuryi. Reyn.

## PLANCHE 17.

**L'ONYCHOTHEUTE DE FLEURY.**

*Onychotheuthis Fleuryi*, Reynaud.

Le genre onychotheute établi sous ce nom par M. Lichtenstein, et par Lesueur sous celui d'*onychia*, comprend aujourd'hui onze espèces. Celle-ci fera la douzième, à moins qu'elle ne soit en double emploi avec quelques-unes de celles qu'on trouve décrites très-vaguement et sans comparaison dans les auteurs. Toutefois elle se rapproche beaucoup de l'*onychotheutis Banksii*, figuré dans le Voyage de Tuckey, et décrit par Leach.

L'onychotheute que nous dédions à M. Fleury, médecin en chef de la marine au port de Toulon, a le corps long de cinq pouces environ, et ses bras onguiculés offrent près de trois pouces. Son corps finit en pointe graduellement amincie, et les nageoires qui le terminent sont larges, hautes de près de trois pouces, à lobe latéral arrondi, et à bord un peu échancré vers la pointe. Les bras ordinaires sont épais, bordés d'un repli membraneux. Les ventouses des deux moyens sont disposées sur deux rangs. Les deux longs-bras sont arrondis, élargis à leur extrémité, qui supporte des ongles recourbés forts et de couleur verdâtre. Ces bras sont blancs, piquetés de roux. Les deux moyens sont en-

tièrement blancs, et les six autres sont d'un fauve marron foncé, avec des points marron et une teinte blanche. Les yeux sont amples, d'un bleu de ciel pur; dans leur intervalle brille une teinte violette métallisée très-éclatante. Tout le corps est fauve marron, ponctué de marron foncé, et marqué de taches blanches, fauves et brunâtres.

Ce céphalopode habite l'océan atlantique.

Novembre 1829.

REYNAUD.





Prêtre pina<sup>e</sup>

Impr<sup>e</sup> de Langlone.

Vigard sculp<sup>t</sup>

PERRUCHE à bandeau jaune.

*PSITTACUS* (Lathamus) *aurifrons*, Less.

(*Nouvelle Zélande.*)

## PLANCHE 18.

**LA PERRUCHE (LATHAM) A BANDEAU JAUNE.**

*Psittacus (Lathamus) aurifrons*, Less.

Cette jolie perruche appartient au quatorzième sous-genre de notre Traité d'ornithologie, aux lathams ; elle semblerait être au premier abord le jeune âge du *psittacus venustus*, décrit par M. Temminck, tom. 15, pag. 12, des Transactions de la société linnéenne ; la même espèce que Kuhl nomma *psittacus chrysostomas* (*Nov. Act.*, pl. 1, pag. 51), que MM. Vigors et Horsfield ont décrite sous le nom de *nanales venustus*, et que M. Swainson a figurée dans la cinquième livraison de ses Illustrations zoologiques.

Quoi qu'il en soit, l'oiseau que nous décrivons a sept pouces quatre lignes de longueur totale ; la queue entre pour trois pouces dans ces dimensions. La queue est mince, étroite, composée de rectrices étagées et rigides. Les ailes dépassent à peine le croupion ; un bandeau jaune d'or occupe le front, et cette couleur teint les joues, le devant des yeux, la partie antérieure du cou, la poitrine, le ventre, les flancs, et aussi la région anale, bien qu'il se joigne du verdâtre sur ces dernières parties. Le

plumage est d'un vert gai en dessus, qui se nuance en jaune sur le croupion. Les rémiges sont d'un bleu d'azur, excepté à leur extrémité, qui est noire. Le bec est blanc et les tarses sont jaunâtres.

Cette perruche provient de la Nouvelle-Zélande.  
Janvier 1830.





Prêtre pince!

Impr<sup>e</sup>e de Langlois

M<sup>me</sup> M<sup>me</sup> Macard sculpt<sup>r</sup>

TAMNOPHILE Othello.

TAMNOPHILUS Othello. Less.

(Brésil.)

## PLANCHE 19.

**LE TAMNOPHILE OTHELLO.**

*Tamnophilus Othello*, L.

L'oiseau que nous décrivons habite les forêts du Brésil, et a beaucoup de rapports avec le *tamnophilus niger*, décrit par M. Suchs dans le quatrième numéro du *Zoological Journal*, pag. 589. Mais nous ne pouvons toutefois admettre ce rapprochement que par supposition, car la diagnose de M. Suchs est trop succincte pour qu'on puisse affirmer cette identité.<sup>1</sup>

Le tamnophile que nous décrivons a huit pouces de longueur totale ; la queue entre pour un peu moins de quatre pouces dans cette dimension, et le bec pour dix lignes de sa pointe à la commissure. Les ailes, courtes, ont leur première rémige brève, et les suivantes progressivement plus allongées jusqu'à la cinquième, qui est la plus longue, et qui est égale aux sixième, septième et huitième. Les rectrices, au nombre de douze, sont fortement étagées. Les tarses, entièrement noirs, sont allongés et recouverts de scu-

<sup>1</sup> La phrase de M. Suchs est la suivante : *Tamnophilus niger; capite cristato, remigibus sub-brunneoscentibus obscure subfasciatis. Capitis crista intense atra; rostrum pedesque atri. Longitudo corporis 8½; rostri ad frontem ¼, ad rictum 1⅓; tarsi 1⅓.*

telles. Le bec, très-crochu, est noir, et denté à l'extrémité des deux mandibules.

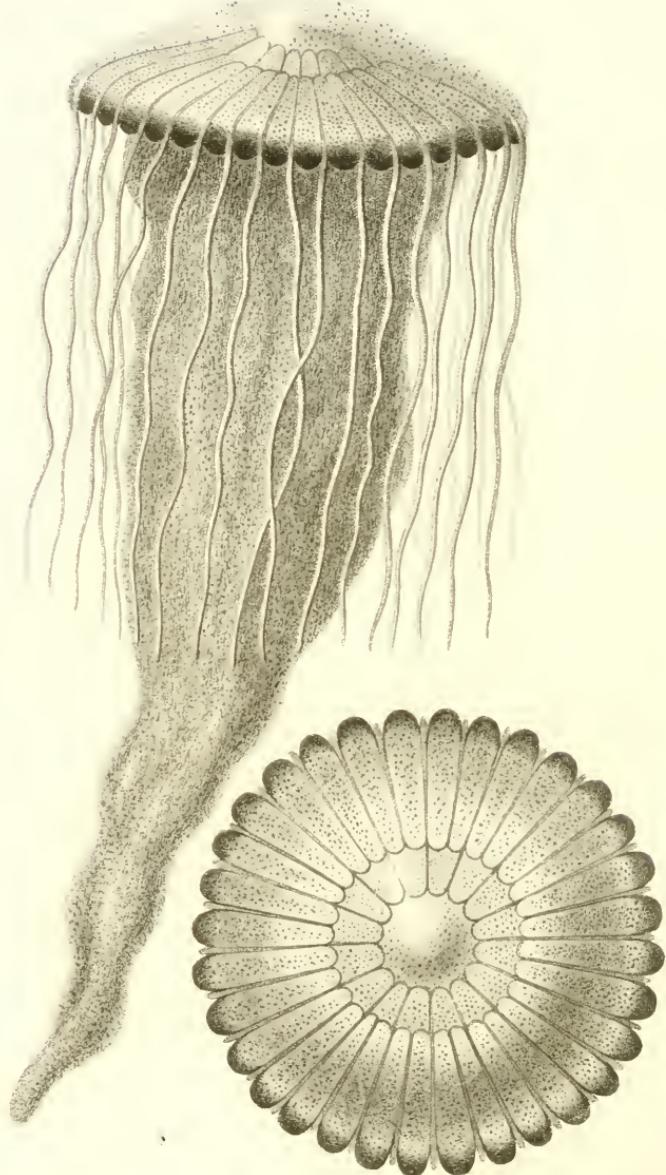
Le plumage de cet oiseau est de nature soyeuse, mollette. Il est entièrement brun-ardoisé foncé, avec quelques ondes à teintes plus sombres. Des plumes lâches, élargies, forment sur la tête une huppe assez nettement dessinée, et d'un brun-noir voisin de la teinte générale.

Notre espèce diffère donc du *tamnophilus niger*, en ce qu'il n'a pas de rayures plus foncées sur les ailes, qui sont uniformément brunes, et que la huppe ne diffère presque point de la couleur générale du plumage.

Ce tamnophile, dont les mœurs ne sont point connues, nous a été communiqué par M. Perrault, préparateur au Muséum royal, qui l'avait reçu du Brésil.

Mars 1850.





Prêtre pinx<sup>t</sup>.

Inpr<sup>e</sup> de Langlois.

Victor sculp<sup>t</sup>.

CYANÉE aux beaux cheveux.

*CYANEÀ caliparea*, Reyn.

(Rude de Pondicherry.)

## PLANCHE 20.

**LA MÉDUSE (CYANÉE) AUX BEAUX CHEVEUX.***Medusa (Cyanæa) caliparea*, Reyn.

Cette méduse, extraordinairement commune en certains temps de l'année dans la rade de Pondichéry, est remarquable par la longueur des tentacules brachiaux, qui va jusqu'à trois brasses.

L'ombrelle est demi-sphérique, convexe, rabattue sur ses bords, qui sont régulièrement festonnés. Sa surface sur son pôle est entourée de deux cercles, qui donnent naissance à des lignes régulières, hyalines, qui s'irradient sur la circonference et se rendent à l'échancrure des festons et à la base des tentacules du pourtour de l'ombrelle. Ceux-ci, alongés, arrondis, sont de couleur hyaline, tandis que la surface de l'ombrelle est d'un jaune terre d'Égypte assez vif, fortement teinté de marron sur le rebord, et les ovaires, d'un jaune serin, réflètent leur nuance à travers les parois de la masse charnue.

Les bras sont au nombre de quatre, et séparés par quatre ouvertures. Ils sont disposés en croix, et se joignent de manière à laisser libre la bouche centrale. Ces bras ne tardent pas à se couvrir d'un lacis inextricable de filaments très-longs et gros, qui s'enlacent et se réunissent pour former une traînée de plus de cinq pieds de longueur, lorsque l'ombrelle

n'a que seize pouces de diamètre. Ces tentacules brachiaux sont jaunes, ponctués de marron.

Cette méduse, dont les mouvements sont lents et les contractions peu énergiques, possède à un haut degré des qualités vénéneuses. Elle occasionne une douleur vive et persistante sur la peau qui a été soumise à son contact, et produit la sensation d'une vive brûlure. Les tentacules retiennent fréquemment des poissons enlacés dans leurs replis. La chair de cette médusaire est peu consistante, peu dense, et ses diverses parties se brisent avec rapidité au moindre choc.

5 Juillet 1828.



Préter pince!



Ingrès de Langlois

ignard & ruf!

CHAT élégant. *PANthere elegans*, Linn.

(Brevill.)

## PLANCHE 21.

**LE CHAT ÉLÉGANT.***Felis elegans*, Less.

L'Amérique méridionale nourrit plusieurs espèces de chats dont les formes et les couleurs du pelage offrent des ressemblances telles qu'on ne peut les distinguer comme espèces qu'à l'aide de détails différentiels peu distincts et secondaires. On ne connaît point assez en effet ces carnassiers dans leurs divers âges, pour tracer d'une manière positive une diagnose sûre et facile à appliquer. C'est en donnant des figures exactes et soignées de ces divers animaux qu'on pourra un jour se prononcer sur les distinctions réelles à admettre de toutes ces espèces, et en créer une petite tribu naturelle, qui comprendrait les *felis pardalis*, *macroura*, *mitis*, *brasiliensis*, *tigrina* et celle que nous décrivons, comme intermédiaire, par ses caractères, aux *felis macroura* et *mitis*.

Les dimensions de ce chat sont les suivantes :

	pouces.	lignes.
Longueur du corps, de l'extrémité du museau à l'origine de la queue . . . . .	18	=
Longueur de la queue . . . . .	12	6
— de la tête . . . . .	5	6
— des membres antérieurs . . . . .	5	6
— des membres postérieurs . . . . .	7	=

Ce chat a les maxillaires armés de dents peu puissantes. Le supérieur a six petites incisives régulières; les quatre du milieu un peu débordées par les deux plus externes. Les canines sont longues, fortes, aiguës; elles sont suivies d'une molaire petite, à peine apparente. Les molaires suivantes sont robustes, tranchantes, tricuspides. La mâchoire inférieure présente la même forme de dents, excepté que l'espace qui isole la canine et la première forte molaire est sous la petite mâchelière rudimentaire qu'on remarque dans celle d'en haut.

Ce chat a le pelage épais, court, très-fourni, très-doux. Sa couleur, sur les parties supérieures, est d'un roux fort vif avec des taches d'un noir intense, tandis que les flancs et le dessous du corps sont d'un blanc tacheté de brun foncé. Les membres, roux en dehors et blanes en dedans, sont mouchetés de brun, et la queue est annelée de brun sur un fond roux en dessus et blanchâtre en dessous.

Mais en reprenant chaque partie en détail, nous trouverons les particularités suivantes :

La tête, d'un roux doré vif en dessus, présente un cercle noir autour des yeux, et deux raies qui partent du milieu de la paupière, montent parallèlement sur le crâne et se continuent sur le cou. L'espace qui les sépare est rempli de taches brunes, formant des sortes de lignes interrompues sur l'occiput. Les côtés de la tête, le dessous, et le rebord de la lèvre supérieure, sont blancs. Deux lignes brunes partent de chaque côté, l'une de devant l'œil, l'autre du bord postérieur de la paupière, et descendent sous le cou,

pour s'unir à une large tache brune qui règne sur la gorge et y forme une sorte de croissant irrégulier. Les moustaches, longues de trois pouces et demi, sont blanches dans toute leur étendue.

Les oreilles, médiocres et garnies de poils roux et fauves en dedans, sont d'un noir intense à leur base en dehors et en avant, d'un gris-blanc à leur bord externe et à leur extrémité. Le cou est d'un roux doré en dessus et blanc en dessous. Deux raies d'un noir profond et plein se dessinent longitudinalement en dessus et sur les côtés, et deux taches brunes se joignent presque en dessous et à sa base. Tout le dessus du corps est roux doré, mais de nombreuses raies, interrompues de taches arrondies d'un noir profond, en occupent toute la surface. Vers la ligne médiane les taches noires sont pleines et allongées; sur les côtés elles s'arrondissent en roses dont le centre est fauve vif et le pourtour cerclé de noir; mais ces cercles arrondis sont rarement très-distincts : ils s'allongent, se confondent avec leur voisin et simulent des sortes de bandelettes sinuées, interrompues ou continues, qui n'ont rien de régulier. Les flancs sont blanchâtres, mêlés de fauve clair, tachetés de noirâtre et de brun clair. Tout le dessous du corps est blanc, tacheté de brun peu intense.

Les membres antérieurs, roux en dessus, sont mouchetés irrégulièrement de noir, dont l'intensité décroît en avançant vers les doigts. Ils sont blanchâtres en dessous, tachetés de brun ; seulement les poils de la surface plantaire des pieds sont fuligineux.

Il en est de même des extrémités postérieures, seulement tout le derrière du tarse, depuis le talon, est d'un brun fuligineux uniforme. Les ongles de cette espèce sont petits, peu aigus, et entièrement cachés dans le feutre poilu qui enveloppe les doigts.

La queue est rousse en dessus, annelée de cercles bruns, larges et irréguliers, formant une dizaine d'anneaux, qui sont interrompus et peu marqués en dessous, sur un fond blanchâtre.

Ce chat vit au Brésil et nous a été communiqué par M. Perrault.

Mars 1850.





Prêtre pinet.

Ingréd de Langlois.

Vigard sculpt.

TROUPIALE à gorge noire.

*ICTERUS atrogularis*, Linn.

(Méjique.)

## PLANCHE 22.

**LE TROUPIALE A GORGE NOIRE.**

*Icterus atrogularis*, Less.

Ce troupiale, qui vit au Mexique, et dont nous ne connaissons aucune figure, a sept pouces et demi de longueur totale, et la queue entre pour trois pouces dans ces dimensions. Son bec, long à peine de sept lignes, est élevé, très-pointu, recourbé, comprimé sur les côtés, et entame les plumes du front à angle aigu et étroit. Il est brun-noir, excepté sur les côtés et à la base de la mandibule inférieure, qu'occupe une plaque satinée. Les narines sont semi-circulaires et percées sur le rebord d'une membrane qui couvre des fosses nasales de forme oblique. Les tarses sont bruns, assez robustes et fortement scutellés. Les ailes ne s'étendent que jusqu'au tiers supérieur de la queue. La première rémige est la plus courte; la seconde est moins longue que la troisième, et celle-ci que la quatrième, qui est la plus longue et presque égale à la cinquième: toutes sont échancrées sur leurs bords. La queue, composée de douze rectrices, est fortement étagée, arrondie, et les rectrices ont leurs barbes internes plus longues que les externes.

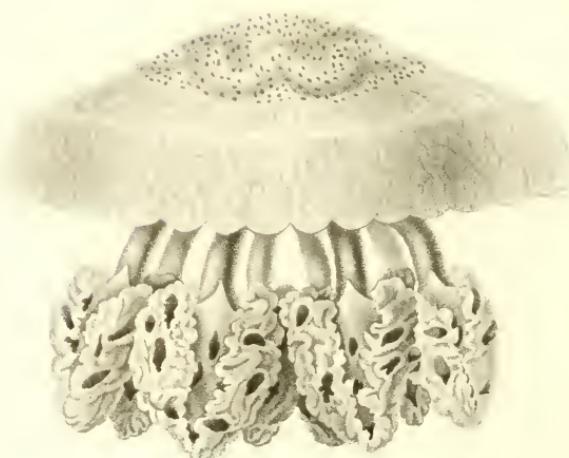
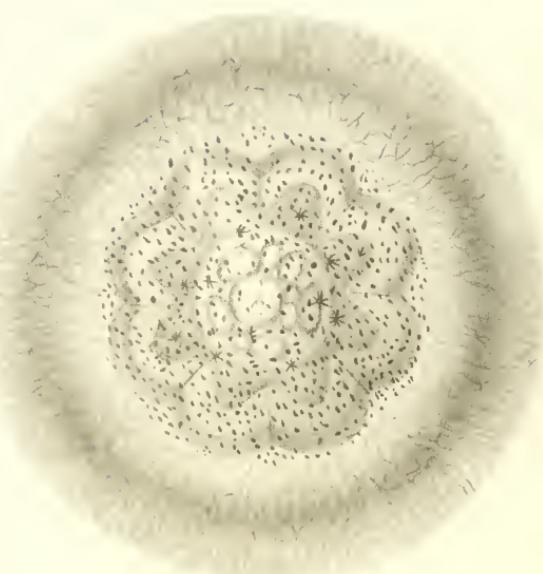
Deux seules couleurs forment la livrée de cet oiseau, et cependant il est remarquable par son élégante vestiture. Un jaune d'or, légèrement velouté

et orangé sur la tête, se teignant d'olivâtre sur le croupion, puis brillant sous le corps et sur le milieu de l'aile, compose le fond du plumage. Le rebord du front, tout le devant de la gorge, sont d'un noir intense et lustré. Une large raie de cette couleur règne sur le dos et sur les scapulaires. Les rémiges sont noires, légèrement lisérées d'olivâtre; les quatre rectrices moyennes sont également noires et terminées de brun sale : toutes les autres sont en entier d'un jaune doré éclatant.

Ce bel oiseau nous a été communiqué par M. de Longuemard et se trouve aussi dans les galeries du Muséum.

Novembre 1829.





Prêtre pince<sup>t</sup>

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

M<sup>le</sup> Perrot sculp<sup>t</sup>

CEPHÉE de Dubreuil.

*CEPHEA* Dubreilli. Reyn.

## PLANCHE 23.

**LA MÉDUSE(CÉPHÉE) DE DUBREUIL.**

*Medusa (Cephea) Dubreilli*, Reyn.

Les habitans de Pondichéry rapportent qu'au changement des moussons, la mer qui baigne les côtes se trouve couverte parfois de méduses qui flottent à l'abandon, chassées par les vents de sud-ouest, qui les poussent en essaims pressés au fond du golfe du Bengale. C'est effectivement dans la rade de Pondichéry qu'en Juillet 1828 nous rencontrâmes des banes épais de cette médusaire nageant à quelque profondeur sous la surface de l'océan Indien.

Cette céphée a son ombrelle légèrement renflée, hémisphérique, à bords rabattus et festonnés en lobes étroits, réguliers et arrondis : sa surface, de six pouces environ, est sillonnée par des vaisseaux réguliers, ténus, qui aboutissent à huit mamelons s'élevant au centre, et dont la couleur est carnée, tandis que le pourtour de l'ombrelle est d'un bleu hyalin, qui est très-clair sur les bords. Un cercle entoure ces mamelons, et sa surface est couverte de points colorés en bistre foncé. Les bords de l'ombrelle n'ont point de tentaculcs. Huit bras partent de la partie inférieure et du pourtour de la cavité centrale, et donnent naissance à huit cavités latérales, dont les parois sont formées par quatre fais-

ceaux épais, coniques, charnus, longs de dix-huit lignes. Les huit bras sont élargis, renflés à leur extrémité, d'un bleu verdâtre, avec des taches marron ou bistre intense. La consistance de ce zoophage est assez dense, et aucune de ses parties ne paraît avoir des propriétés vénéneuses ou caustiques.

Le nom trivial de cette méduse rappelle celui de M. Dubreuil, ancien professeur des écoles de médecine de la marine royale, et maintenant professeur d'anatomie à la Faculté de Montpellier.

Juillet 1828.

REYNAUD.





Prêtre pumé!

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

Mme Malleret sculpt<sup>t</sup>

TANGARA (RAMPHOCÈLE) flamboyant.

TANAGRA (RAMPHOPIN) igneocens, Less.

A. Le bec vu en dessous. / Mexico.

## PLANCHE 24.

**LE TANGARA (RAMPHOCÈLE)  
FLAMBOYANT.**

*Tanagra (Ramphocelus) ignescens*, Less.

Les ramphocèles qui se distinguent du genre tangara par le renflement des branches de la mandibule inférieure, ne comprenaient encore tout récemment que deux espèces, le *tanagra jacapa* des Planches enluminées n.<sup>o</sup> 128, et le *tanagra brasilia* de la planche 127, figure 1. Dans ces derniers temps le Bavarois Spix en a figuré une nouvelle sous le nom de *tanagra nigrogularis*, pl. 47 de ses Planches des oiseaux du Brésil. Mais elle nous est complètement inconnue, et nous ignorons quelles peuvent être ses différences ou ses analogies avec l'oiseau que nous décrivons en ce moment.

Ce magnifique ramphocèle a les formes et les proportions du scarlate, *tanagra brasilia*; son plumage seulement le distingue par une vivacité peu commune de couleurs. Le demi-bec supérieur est noir; il en est de même de la mandibule inférieure jusqu'à sa base, où des écailles argentées ou nacrées s'étendent sur les branches. Les plumes du front, des joues et de la gorge sont d'un noir de velours. La tête, le cou, le thorax, le bas-ventre, le crou-

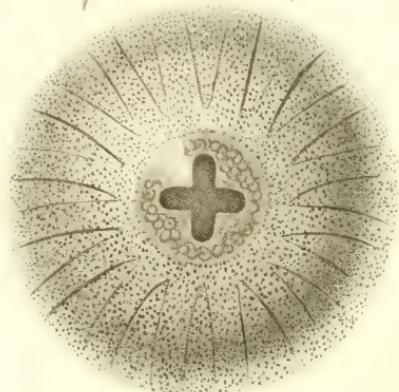
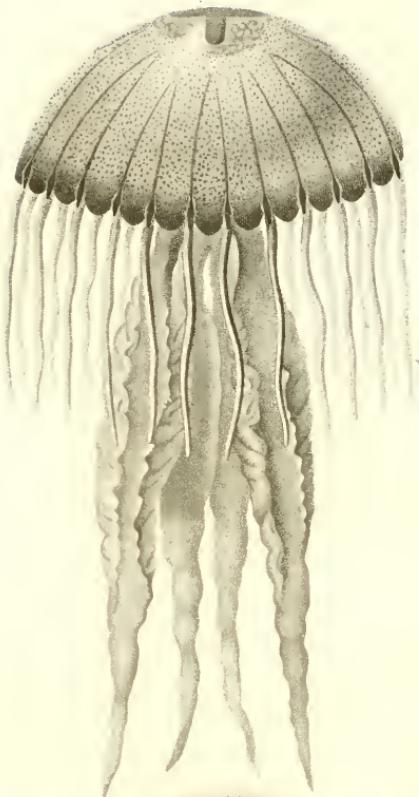
pion brillent du rouge de feu le plus éclatant ; le dos, les ailes, la queue et le milieu du ventre sont d'un noir de velours très-intense.

Cet oiseau a les ailes courtes, c'est-à-dire qu'elles ne s'étendent qu'à quelques lignes au-delà du croupion. La queue est ample, élargie à son extrémité, qui est arrondie. Ses tarses sont minces, grêles et noirs.

L'individu qui orne les galeries du Musée de Paris, provient du Mexique.

Mars 1850.





Prêtre pince!

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

Leleu sculpt<sup>t</sup>

RHIZOSTOME fulgide.

RHIZOSTOMA fulgida, Reyn.  
(Cap de Bonne-Espérance.)

## PLANCHE 25.

**LA MÉDUSE (RHIZOSTOME)  
FULGIDE.**

*Medusa (Rhyzostoma) fulgida*, Reynaud.

Cette méduse, dont l'ombrelle a jusqu'à vingt pouces de diamètre, est excessivement commune dans la rade de False-Bay au cap de Bonne-Espérance, où les vents du large en jettent quelquefois des milliers d'individus sur les plages, que la marée descendante abandonne. Les tentacules du pourtour de l'ombrelle et des bras ne sont point vénéneux, ou du moins ne possèdent aucune trace de cette propriété *urente* qui caractérise ces mêmes organes chez beaucoup d'autres espèces.

L'ombrelle est hémisphérique, convexe, terminée en rebord dentelé, munie de seize tentacules cylindriques, arrondis, médiocres, dans l'intervalle desquels apparaît un petit tentacule mou et très-court. Les quatre cavités de la partie inférieure du corps offrent quatre ouvertures libres, séparées par des cloisons très-minces, et au centre desquelles se trouvaient des corps globuleux, de couleur carminée, et qui pourraient bien être des ovaires. A la naissance des tentacules de l'ombrelle est placé en dessous un faisceau de fibres qui naissent à la base des bras et qui jouissent de mouvements puissans de

contractilité. Ces fibres, en approchant du feston marginal de l'ombrelle, se divisent en cinq rameaux, dont le mitoyen se continue dans le tentacule, et les latéraux se perdent à sa naissance.

Les bras ont jusqu'à quatre et cinq pieds de longueur : ils sont au nombre de quatre, dont la base forme par ses insertions les piliers des quatre ouvertures des ovaires.

Cette méduse a son ombrelle sillonnée de côtes colorées en rouge-brun, tandis que le fond de l'ombrelle est rose vineux ; les bras ont une teinte rouge-violâtre, nuancée de rouge-brun foncé.

Juillet 1829.

REYNAUD.





A



Prêtre pince !

Inpr<sup>e</sup> de Langlois.

M<sup>e</sup> Masseard sculpt<sup>r</sup>

PARDALOTE Manakin.

*PARDALOTUS* *pipra*, Less.

A. Le bec vu en dessus. (Index)

## PLANCHE 26.

## LE PARDALOTE MANAKIN.

*Pardalotus pipra*, Less.

Ce petit oiseau se trouve être intermédiaire par ses caractères génériques aux pardalotes et aux manakins. En effet, son bec est court, triangulaire à la base, parfaitement entier et à pointe mousse. Les deux mandibules sont arrondies en dessus et en dessous, et le bec est peu ou point comprimé vers son extrémité. Les narines sont recouvertes par une membrane et en partie cachées par les plumes du front. Les ailes sont allongées, pointues; la quatrième rémige est la plus longue, et les trois premières sont graduellement plus courtes. La queue, presque rectiligne, est composée de douze rectrices. Les tarses sont allongés, scutellés, grêles, et terminés par des doigts courts et faibles. Les plumes sont décomposées et à facettes, comme celles des oiseaux-mouches et des colibris, dont elles n'ont point les teintes métallisées.

Cet oiseau a les tarses noirs, ainsi que le bec, qui est seulement blanchâtre en dessous de la mandibule inférieure. La tête, le dessus du cou et le dos jusqu'au croupion, sont d'un gris-brunâtre cendré. Les ailes et la queue sont brunes avec une teinte roussâtre. La gorge et le devant du cou sont de couleur de rouille, et les plumes du thorax, des

flancs et de l'abdomen sont brunes, rayées de blanchâtre. Les plumes de la région anale et les couvertures inférieures de la queue sont rousses. Ce qui distingue de prime abord cet oiseau, sont deux touffes de plumes latérales, formant sur chaque côté, vers le tiers supérieur de l'aile, un faisceau d'un violet pur et brillant.

M. le docteur Reynaud a découvert cet oiseau à Trinquemalé sur la côte de Ceylan. Ses mœurs sont inconnues, et ses caractères mixtes porteraient sans doute à en faire un petit genre intermédiaire à ceux des *pardalotus* et des *pipra*, si le genre *pardalote* n'était pas lui-même peu caractérisé.

Avril 1850.





Prêtre pinxit

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

M<sup>m</sup>e Massard sculp<sup>t</sup>

DICÉE noir. *DICÆUM niger.* Linn.

1. Mâle, 2. Femelle, 3. Le bec vu en dessous.

(Nouv. Guinée.)

## PLANCHE 27.

**LE DICÉE NOIR.***Dicæum niger*, Less.

(Mâle et femelle.)

Cet oiseau, que nous avons découvert dans les forêts de la Nouvelle-Guinée, n'avait point été figuré, bien que nous en ayons donné une description dans la partie zoologique du voyage de *la Coquille* (t. I<sup>er</sup>, part. II, p. 673).

Ce dicée est la plus grande espèce du genre. Ses dimensions en longueur sont de quatre pouces. Le bec est robuste, noir en dessus et blanc en dessous. Les ailes sont presque aussi longues que la queue : les tarses sont plombés.

Le mâle a les parties supérieures, les ailes et la queue d'un noir-bleu bronzé brillant : tout le dessous du corps est d'un vert-olive sale et uniforme.

La femelle est au contraire d'un vert-brun olivâtre en dessus et d'un vert olivâtre clair en dessous. Les rectrices et les rémiges sont brunes, teintées de vert.

Cet oiseau a la première rémige rudimentaire, la seconde plus allongée, les quatrième et cinquième les plus longues. Ses plumes, vues à la loupe, sont décomposées et organisées comme celles des oiseaux-mouches, et caractérisent sous ce rapport toutes les espèces du genre *dicæum*.

C'est à la Nouvelle-Guinée, près du hâvre Dorey, que vit le dicée noir.

Juin 1828.

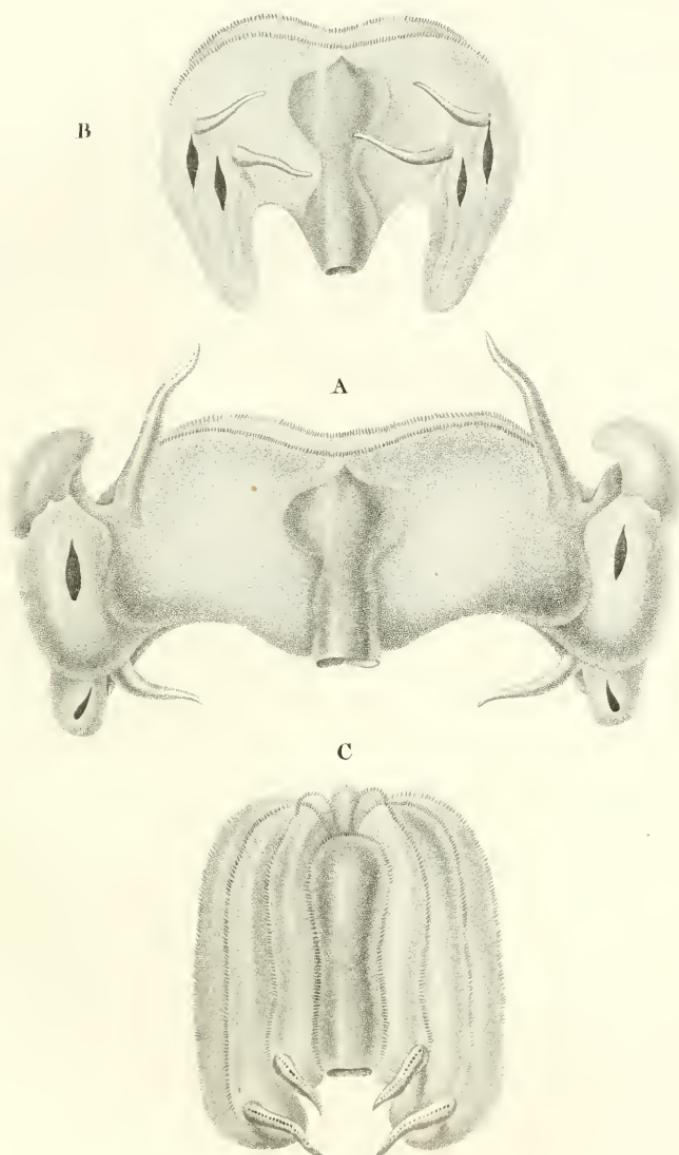
## PLANCHE 28.

**LA CALLIANIRE BUCÉPHALE.**

*Callianira bucephalon*, Reyn.

Le 19 Septembre 1825, la mer sur la côte orientale de Ceylan, à quelques milles de terre, était couverte de méduses, de béroës et de l'espèce de callianire qui est figurée dans la planche 28, et que nous dessinâmes d'après l'examen d'un grand nombre d'individus.

La callianire, dans son état de développement complet, offre un corps ouvert à sa partie antérieure, étranglé vers son milieu et élargi en figure d'as de pique d'une carte à jouer à son extrémité. Ce tube, très-contractile, se trouve bordé de deux portions membraneuses, dont la partie postérieure est formée de deux replis, sur les rebords desquels sont placés les cils vibratoires qui aident à la locomotion du zoophyte. L'extrémité de ses membranes élargies et lisses se trouve garnie de corps gélatineux, épais, massifs, arrondis, disposés en forme d'olive, au nombre de trois, accolés les uns aux autres, et dont les deux du centre sont marqués par une tache marron oblongue et foncée, bien que sur certains individus elles soient d'un blanc laiteux à peine apparent sur la teinte hyaline bleuâtre du zoophyte. Un premier tentacule allongé et inférieur naît de chaque côté de la base de ces ren-



Prêtre et Lesson pius<sup>t</sup>

Imp<sup>r</sup>e de Langlois

Leleu sculp<sup>t</sup>

### CALLIANIRE Bucéphale.

*CALLIANIRA bucephalon*. Reyn.

A. l'Animal complètement déployé. B. Lobes latéraux repliés.

C. Les lobes latéraux et les ailes abattus sur le corps.



fleurets latéraux, et un deuxième, plus court, se dirige en devant du corps.

Cet animal, de nature gélatineuse, dense, jouit d'une grande motilité; mis dans un bocal d'eau de mer, il a vécu plus de six heures. Dans son état de repos, ses membranes latérales s'abattent et se recouvrent sur le corps, de manière à recouvrir les corps denses des côtés. La bouche est arrondie, contractile, et des rayons bruns entourent la cavité digestive.

REYNAUD.

### BÉROË A COTES.

*Beroë costata*, Reyn.

Nous croyons que ce zoophyte, représenté planche 28, figure 5, n'est pas un état particulier de la callianire bucéphale, et que c'est un béroë de forme ovalaire-oblongue, garni de neuf côtes profondes, surmontées de cils vibratoires irisés qui se rendent au pôle supérieur en se réunissant sur le pourtour d'une bouche très-petite. Le pôle inférieur est marqué par une ouverture arrondie, ample, que débordent les lames inférieures des côtes, et que terminent quatre tentacules arrondis et ponctués.

Ce zoophyte, très-contractile, est de couleur hyaline, de nature gélatineuse, et ses cils jouissent d'un vif éclat métallisé et irisé. On le trouve sur les côtes de l'île de Ceylan.

REYNAUD.

## PLANCHE 29.

**L'EMYDE DES EAUX THERMALES.***Emys thermalis*, Less.

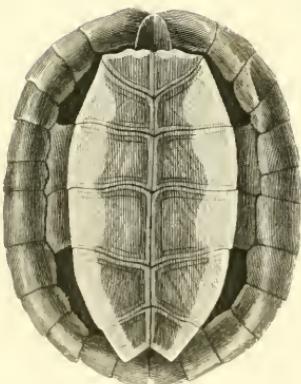
Cette émyde a la carapace peu bombée, ovalaire, régulièrre sur ses bords, convexe en dessus, où sur la ligne médiane s'élève une carène saillante occupant le centre des cinq écailles médianes. Sur chaque côté quatre écailles bombées se trouvent marquées d'une arête à leur tiers supérieur, et de leur réunion résulte sur chaque côté un ressaut longitudinal moins prononcé que celui du milieu. Une petite écaille médiane, aplatie, reçoit le prolongement de l'arête dorsale au niveau du cou. Vingt-quatre écailles, c'est-à-dire, douze sur chaque bord, forment la circonference de la carapace. Ces écailles sont un peu creusées en gouttière sur le côté et encadrées. Leur couleur est d'un brun marron foncé, et leur surface chagrinée.

Le plastron est immobile, en entier de forme oblongue, tronqué en ayant et échancré en arrière; il est peu large, soudé à la carapace par deux plaques arrondies et formé de douze pièces symétriques, dont les deux premières sont les plus petites: il est coloré en brun chocolat au centre et en jaune vif sur les rebords.

L'individu que nous décrivons avait de longueur totale, de l'extrémité de la queue au museau, trois pouces quatre lignes, et encore la carapace entre-t-



A



Prêtre pince!

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

Mme Massard sculp<sup>t</sup>

### TORTUE des eaux thermales.

*EMYS thermalis*, Reyn.

A. La carapace vue en dessous. (Indes)



elle dans ces dimensions pour deux pouces sept lignes. Elle a aussi de largeur deux pouces.

Les extrémités antérieures sont recouvertes d'écaillles serrées, légèrement aplatis et terminées par cinq ongles très-aigus, presque droits, et dont l'intervalle est garni d'un léger repli membraneux. Les extrémités postérieures sont plus élargies, plus épataées, et terminées par quatre ongles seulement réunis sur le bord externe, qu'une rangée d'écaillles imbriquées revêt. La queue est excessivement courte, têrète, nue. La couleur des membres est un brun fuligineux.

La tête peut avoir un pouce de longueur : elle est proportionnellement assez forte, arrondie, terminée par un museau conique où s'ouvrent les deux narines. La bouche est à bords entiers. La peau de la tête et du cou est brun fuligineux, que relèvent des taches vermiculées d'un blanc rosé très-vif dans l'état de vie, et devenues d'un blanc mat dans le bocal d'esprit de vin où a été conservé le seul individu connu.

Cette émyde très-remarquable a été découverte par M. le docteur Reynaud dans les eaux thermales de Cannia, près Trinquemalé à Ceylan, eaux dont la température s'élève au-delà de trente-sept degrés centigrades. M. Reynaud en conserva un individu depuis le 12 Février jusqu'au 5 Avril 1828 dans de l'eau douce ordinaire, sans qu'elle parût en souffrir aucunement.

Janvier 1829.

## PLANCHE 30.

**LE MÉRULAXE NOIR.***Merulaxis ater*, Less.

L'oiseau que nous avons figuré sous le nom de mérulaxe noir, est le type d'un nouveau genre, qui nous paraît devoir être classé près des fourmiliers, entre les muscicapidées et les martins.

Le genre *merulaxis* a pour caractères zoologiques : Un bec médiocre, peu épais, à mandibule supérieure convexe, presque droite; à arête très-marquée seulement entre les narines; à pointe recourbée et très-notablement dentée. La mandibule inférieure est peu épaisse, à branches alongées, à pointe mousse et légèrement renflée en dessous; les bords du bec sont lisses, un peu épais, légèrement arqués; et la commissure est déjetée, ample et rebordée. Les fosses nasales sont larges, triangulaires, recouvertes en avant d'une écaille bombée, sous laquelle est percée la narine, et en arrière cachées sous des plumes rigides, étroites, lancéolées, dressées et dirigées en avant. Les ailes très-courtes, très-concaves, arrondies; les quatre premières rémiges étagées les plus courtes; les cinquième, sixième, septième et huitième presque égales et les plus longues. Queue longue, étagée, à rectrices peu fournies, amincies et molles, au nombre de dix; tarses longs, assez robustes, fortement scutellés, terminés



Prêtre pinard

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

Mme Massard sculp<sup>t</sup>

MERULAXIS noir.

MERULAXIS ater. Lees.

A. Le bec vu en dessus. (Mexique?)



par quatre doigts proportionnés. Le pouce plus robuste; ongles minces, comprimés, peu vigoureux.

Ce genre très-remarquable et parfaitement distinct se compose de deux espèces, ayant la plus grande analogie de formes, mais différant l'une de l'autre par les teintes de leur plumage, et par la nature rigide et les barbules décomposées des plumes; la texture de ces dernières a en effet beaucoup d'analogie avec celle des coucals. On ignore quelles sont les mœurs et les habitudes des oiseaux de ce genre, dont les espèces vivent, dit-on, à Mexico.

Le mérulaxe noir, ainsi que l'indique son nom spécifique, est d'un brun-noir mat sur les ailes, et d'un brun-noir ardoisé foncé sur la tête et sur le dos; une teinte rousse règne sur le croupion et se dessine encore plus nettement sur le bas-ventre. Le brun du dessous du corps affecte une teinte ardoisée assez distincte. Les ailes, brunes en dedans, ont du roux ferrugineux aux épaules. Le bec est brun et les tarses sont d'un brun roussâtre.

La deuxième espèce du même genre est d'un roux vif assez intense.

Le mérulaxe noir vit à Mexico. Un individu fait partie de la collection de M. Laugier, et le Muséum d'histoire naturelle possède les deux espèces du genre.

Juin 1850.

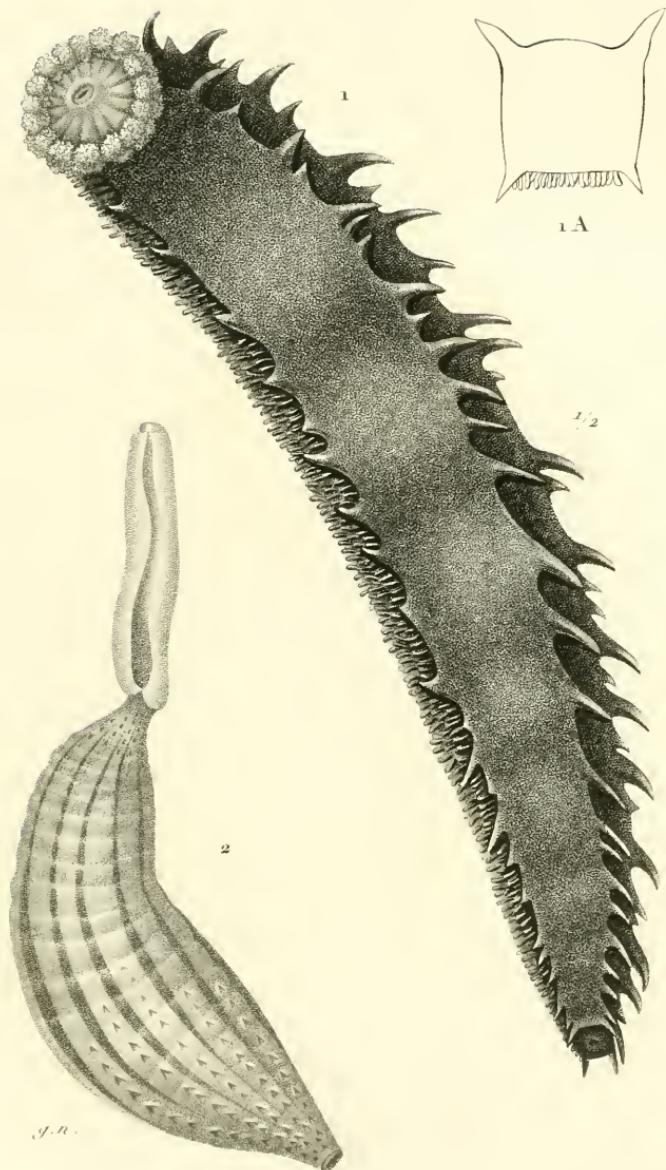
## PLANCHE 31.

*Fig. 1.*

**L'HOLOTHURIE (HOLOTHURIE  
VRAIE) QUADRANGULAIRE.**

*Holothuria (Holothuria, Blainv.) quadrangularis*, Less.

Cette holothurie a de longueur totale neuf pouces et plus : elle est régulièrement quadrilatère, et les deux angles de sa face dorsale sont hérissés d'éminences épineuses, allongées, à pointes mousses, légèrement recourbées, régnant accolées deux à deux sur toute la longueur du corps, depuis la bouche jusqu'à l'anus, et colorées en rouge-brun à leur sommet. Les faces dorsale et latérale sont recouvertes par une peau dense, cartilagineuse, coriace et très-solide, mais en même temps très-lisse et colorée en bleu glauche très-brillant. La face ventrale ou inférieure est molle, plate et recouverte d'innombrables papilles courtes, arrondies, n'affectant aucune place particulière, mais confusément implantées sur toute la surface de cette partie. Ces papilles sont colorées en rouge-brun. La bouche est ovaire, arrondie, bordée d'environ vingt faisceaux membraneux, qui terminent des tentacules pressés, ramassés et comme globuleux et frangés. L'ouverture postérieure ou anale est ovaire, arrondie, sans aucun sphincter, et occupe le point déclive et aminci du corps.



J. R.

Prêtre et Lesson pinx<sup>t</sup>

Inscr<sup>e</sup> de Langlois

Victor sculp<sup>t</sup>

1. HOLOTHURIE à quatre angles. *HOLOTHURA quadrangularis*, Less.

1.A. Coupe vue de face. (Ile d'Ossück)

2. HOLOTHURIE eaouari. *HOLOTHURA eaouari*, Less.

(Ile Borabora)



Cette holothurie se trouve sur les rochers que la mer abandonne à marée basse, sur la côte méridionale de la grande baie d'Offack, dans l'île de Wai-giou, l'une des terres de la Nouvelle-Guinée. Nous l'avons découverte en Septembre 1823 dans la campagne autour du monde de la corvette *la Coquille*.

*Fig. 2.*

## L' HOLOTHURIE (THYONE) EAOUARI.

*Holothuria (Thyone, Oken) eaouari*, Less.

Cette gracieuse espèce d'holothurie, que les habitants de l'île de Borabora, une des îles de la Société, nomment *eaouari*, est représentée de grandeur naturelle par la figure n.<sup>o</sup> 2 de notre 51.<sup>e</sup> planche. Le corps, éminemment contractile, est fusiforme, lombriciforme, arrondi et terminé en pointe conique à chacune des extrémités. Sa surface est lisse, charnue, molle, recouverte seulement de papilles lisses vers les deux extrémités, et principalement aux alentours de la bouche. Sa coloration est un rose carné tirant sur le violâtre, puis sur le bleuâtre. Dix raies purpurines, rubanées, s'étendent d'une extrémité à l'autre dans le sens longitudinal. L'extrémité conique antérieure, très-mobile et garnie de tubercules argentins, se contracte ou s'allonge, et se termine par une bouche arrondie, petite, colorée en rose vif et

munie à son pourtour de simples petits tubercules tentaculiformes. L'ouverture anale est ovalaire et laisse fréquemment échapper le sac intestinal, qui est coloré en jaune citron clair.

Toute la substance de cette holothurie est imprégnée d'un liquide d'un très-beau pourpre, qui teint d'une manière éclatante et tenace les lèvres de ceux qui la mangent. Cette espèce est en effet avidelement recherchée par les insulaires de Borabora comme un aliment délicat et auquel ils ne font subir aucune préparation. Elle est très-commune sur les rivages de la petite île de Tuboï, dans la baie de Borabora, où nous la trouvâmes en Juin 1825, et où les naturels la dévoraient toute crue aussitôt qu'ils la rencontraient.





Prêtre pine!

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

M<sup>m</sup>e Mascard sculpt<sup>r</sup>

GRIMPIC à gouttelettes.

PICOLAPTES guttata, Less.  
(Mexique)

## PLANCHE 32.

## LE GRIMPIC A GOUTTELETTES.

*Picolaptes guttata*, Less.

L'oiseau que nous avons figuré sous le nom de grimpic à gouttellettes appartient à un nouveau genre (le 75.<sup>e</sup>) de notre Traité d'ornithologie, démembré du genre *dendrocolaptes* des auteurs.

Ce genre est ainsi caractérisé : Bec un peu plus long que la tête, peu recourbé, très-aplati et très-mince sur les côtés, à bords entiers et lisses. La mandibule supérieure terminée en pointe et dépassant légèrement l'inférieure ; la commissure ample et rebordée ; les narines longitudinalement percées dans une fosse nasale triangulaire, petite, basale et latérale ; tarses minces, scutellés, ayant les deux doigts externes d'égale longueur ; queue moyenne, étagée, à rectrices terminées en baguettes pointues, nues, contournées ; les ailes concaves, la première rénigie la plus courte, les troisième, quatrième et cinquième presque égales et les plus longues.

Spix a figuré deux espèces de ce groupe, qui sont les *dendrocolaptes bicittatus* et *tenuirostris*, que nous avons nommées *picolaptes coronatus* et *Spixii* (Traité d'ornith., pag. 314), et toutes les deux originaire du Brésil. Le grimpic à gouttelettes, *picolaptes guttata*, se rapproche par les teintes générales du plumage du *picolaptes Spixii*; mais presque tous les oiseaux de la famille des certhiadées affichent une analogie complète dans leur livrée, et ne

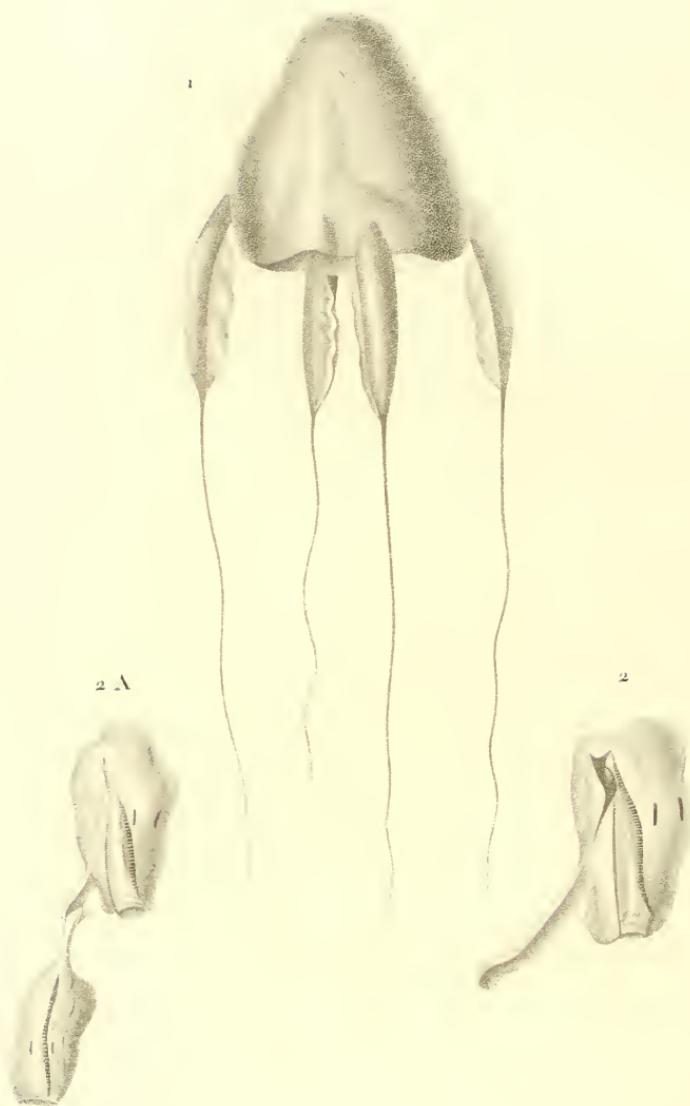
diffèrent les uns des autres que par des particularités de détail.

Notre grimpic a de longueur totale six pouces et demi, et les ailes dépassent à peine le tiers supérieur de la queue. Son bec est brunâtre en dessus et jaunâtre en dessous. Les tarses sont bruns. La tête, le dessus et les côtés du cou, et le haut du manteau, sont d'un brun tirant faiblement au roussâtre, et chaque plume se trouve marquée au centre d'une gouttelette roux jaunâtre, oblongue, bordée d'un petit cercle noir. La gorge et le devant du cou sont d'un roux franc; le devant du cou, le thorax et les flancs sont d'un brun olivâtre peu apparent, parce que les parties sont recouvertes de larges gouttelettes blanc roussâtre, bordées de brun foncé sur les côtés; gouttelettes oblongues qui s'allongent sur les flancs et sur le ventre. Les couvertures inférieures de la queue sont rousses, flammées de roux très-clair. Quelques taches oblongues, cerclées de plus foncées, apparaissent sur le manteau, qui est brun roussâtre réniforme sur le milieu du dos et sur les petites couvertures des ailes. Ce brun roussâtre se teint de blond-roux uniforme sur toutes les rémiges. Le croupion est d'un rouge ferrugineux assez vif qui s'étend sur les couvertures supérieures de la queue et sur les rectrices; celles-ci sont d'un ferrugineux ou d'une teinte cannelle brillante, et leurs tiges surtout sont d'un beau marron lustré.

Ce grimpic nous a été communiqué par M. Pré-vost comme provenant du Mexique. Il est très-probable qu'il est de la Californie.

Avril 1850.





Prêtre et Lesson pinx?

Logo<sup>e</sup> de Langlois.

Victor sculp?

1. CARYBDÉE ailée. *CARYBDEA alata*. Reyn.

2. SALPIEN à trompe. *SALPA proboscidalis*. Reyn.

2.A. Le même accolé à un autre individu.

## PLANCHE 33.

*Fig. 1.***LA CARYBDÉE (MÉDUSE) AILÉE.***Carybdea (Medusa) alata*, Reyn.

Cette méduse, dessinée de grandeur naturelle, a la forme d'un cône arrondi au sommet, évasé à sa base, qui est largement ouverte. Son bord est simple, parfaitement entier, et les quatre bras ou tentacules longés qui le garnissent s'insèrent à quelques lignes au-dessus de ce même rebord. Ces tentacules, d'abord arrondis, assez consistans, sont en dedans garnis d'une membrane mince, étroite, qui semble servir d'aile locomotrice, et se terminent en brins filiformes, longs et grèles. L'ombrelle est, sur tous ses points, lisse, hyaline, et de consistance mollosse et gélatineuse; elle est creuse en dedans, et ses parois ont peu d'épaisseur. Une tache bleue assez apparente se dessine à son sommet; ses mouvements sont faibles et sa progression a lieu par les contractions de son rebord, contractions qui poussent le sommet du cône en avant.

Cette méduse vit dans l'océan Atlantique.

*Fig. 2.***BIPHORE A TROMPE.***Salpa proboscidalis*, Reyn.

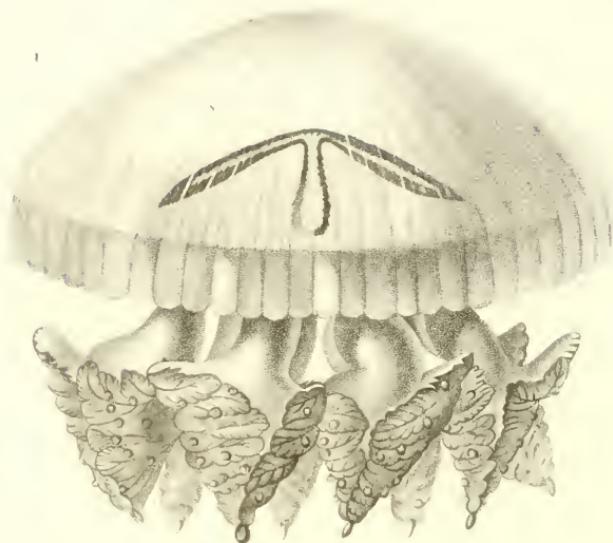
Ce salpa nageait en abondance dans l'océan Atlantique le 12 Avril 1828, et tous les individus qui furent rencontrés se trouvaient accouplés à l'aide

d'un long tentacule charnu, dont chaque individu était muni. Tous ceux que nous avions rencontrés nous avaient paru jusqu'à ce jour unis par des facettes lisses de la surface de leur corps, tandis que cette espèce offrait la particularité remarquable d'avoir une sorte d'organe excitateur, et tout nous autorise à croire que cette union était le résultat de la fécondation, et des points, que nous regardons comme des ovaires, sembleraient justifier l'opinion que nous émettons, et faire croire à un double accouplement, analogue à celui des limaces.

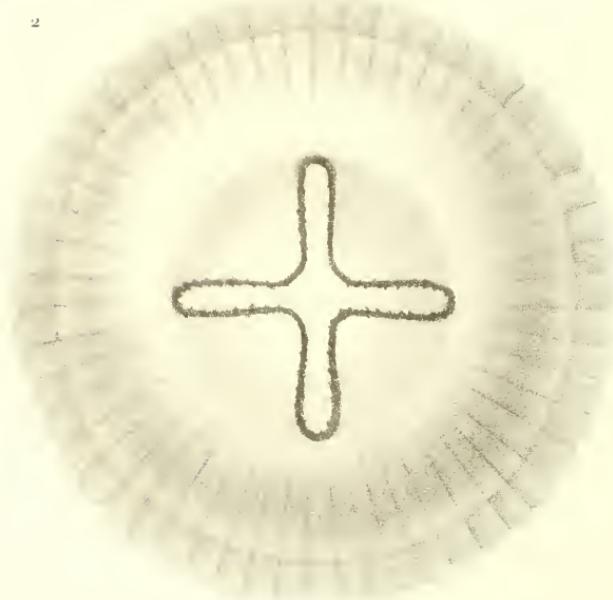
Ce salpa, représenté de grandeur naturelle, présente une large ouverture nucléale, jouissant de mouvements de contractilité très-étendus. Le nucléus est d'un violet foncé, qui s'efface à mesure que cet organe s'amincit. Une ligne opaque dessine le canal longitudinal, et des lignes circulaires rapprochées marquent l'endroit où sont placées les branchies. Le tentacule excitateur, ou qui paraît en remplir les fonctions, est charnu, cylindrique, et comme perforé. Des points violâtres, peut-être des ovaires, sont épars dans le corps du zoophyte, et l'ouverture opposée au nucléus est plus petite et moins large que celle qui lui est opposée. Quelques linéaments jaunes marquent l'endroit occupé par le cœur.

Ce mollusque en général est d'un blanc hyalin, légèrement teint de bleuâtre : sa consistance est molle et gélatineuse.





2



Prêtre pince!

Impr<sup>e</sup>de Langlois

Victor sculp<sup>t</sup>

1. RHIZOSTOME (MÉDUSE) POSE.

*RHIZOSTOMA (MEDUSA) rosea*, Reyn.

2. La même, l'ombrelle vue en dessus.

## PLANCHE 34.

*Fig. 1 et 2.*

## LA RHIZOSTOME (MÉDUSE) ROSE.

*Rhizostoma (Medusa) rosea*, Reyn.

Cette méduse, d'un rose tendre, plus ou moins fondu dans la nuance hyaline du corps de l'animal, est transparente dans toutes ses parties, excepté cependant aux bords des bras, où un rose vif domine, tandis que leur masse est opaque, épaisse, et jouit d'une certaine densité. Des vésicules remplies d'air et bordées de rose vif, s'élèvent sur les rebords sinueux des bras et imitent des sortes de perles.

La cavité médiane se trouve entourée de huit bouches latérales demi-circulaires, fermées chacune par une valvule, qui s'applique hernétiquement sur l'ouverture et y joue le rôle de soupape, bien que chaque bouche communique avec la grande ouverture centrale, dont elle n'est séparée que par une arcade qui part de la base de chaque bras. Ceux-ci sont au nombre de huit, colorés en rose pâle, et réunis supérieurement par les arcades que nous venons de mentionner.

L'ombrelle est hémisphérique, convexe et sinuée sur son bord; des raies hyalines nombreuses répondent à chaque division du pourtour et sillonnent régulièrement sa surface; elles sont peu sensibles à la

vue, parce que leur coloration est faible et nuageuse. Des ramifications vasculiformes, colorées en rose et soudées en forme de croix grecque double, apparaissent à travers le parenchyme de l'ombrelle.

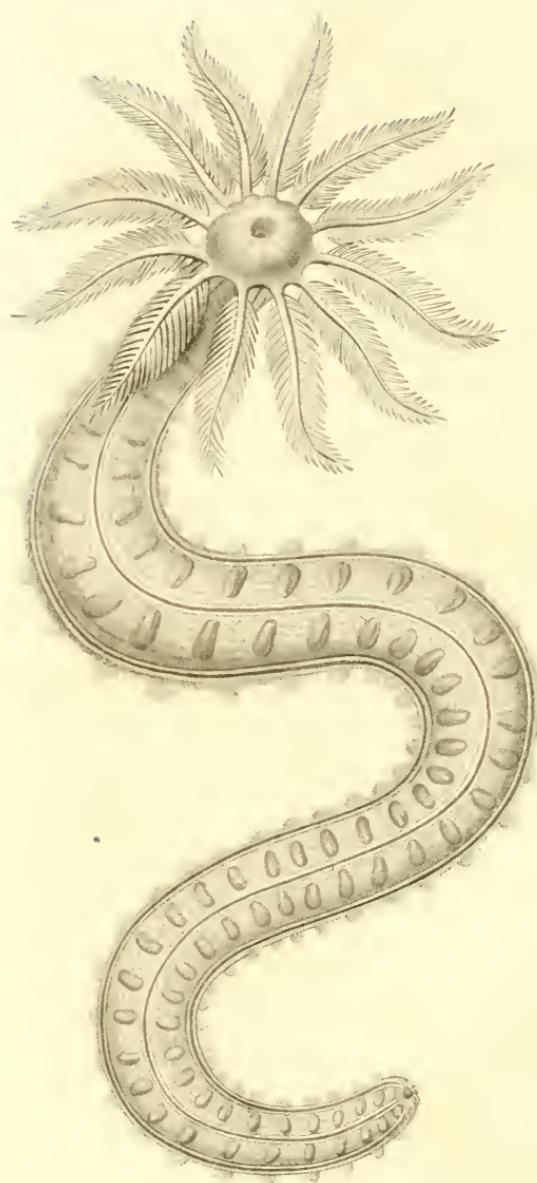
Cette méduse jouit de mouvements très-vifs de contraction. Ses oscillations vibratoires, observées avec une montre à secondes, se sont élevées à vingt en dix-neuf secondes.

La rhizostome rose a été recueillie dans l'océan atlantique intertropical.

18 Mai 1828.

REYNAUD.





Prêtre et Lesson pince<sup>t</sup>

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

Leleu sculp<sup>t</sup>

HOLOTHURIE océanienne.

*HOLOTHURIA oceanica*, Lesson.

(Ile d'O-taïti.)

## PLANCHE 35.

## L'HOLOTHURIE (FISTULAIRE) OCÉANIENNE.

*Holothuria (Fistularia, Blainv.) oceanica, Less.*

Cette holothurie a de longueur jusqu'à trois pieds; mais comme elle est éminemment contractile, elle se raccourcit souvent en se boursouflant de manière à n'avoir que douze ou quinze pouces. Elle est cylindrique, à enveloppe mince, intestiniforme, pellueuse. Six brides membraneuses s'étendent de l'extrémité antérieure à la postérieure, et servent de point d'appui aux contractions des parois tégumentaires, qui se froncent et se boursoufflent dans le mouvement de raccourcissement du zoophyte. L'épiderme du corps est abondamment recouvert de crochets peu apparents, rudes comme du chagrin, jaunes, jouissant des propriétés accrochantes à un haut degré et retenant vivement les corps qui sont mis en contact avec l'animal. Un liquide acré et corrosif lubrifie sa surface externe, et fait naître un prurit intolérable sur la peau lorsqu'on touche cette holothurie sans précaution; aussi les naturels de la mer du Sud témoignent-ils la plus grande répugnance à sa vue. Des renflements égaux, simulant des sortes de nodosités parfaitement symétriques, occupent les intervalles des brides membraneuses. La couleur générale

du corps est un gris rougeâtre à teinte douce et uniforme, que relèvent six raies brun foncé, bordées latéralement de petites raies blanc argenté, occupant les brides membraneuses longitudinales. Les renflements sont d'un gris plus intense.

L'extrémité antérieure se compose d'un disque convexe, au milieu duquel s'ouvre une bouche arrondie et d'où partent dix longs tentacules buccaux aplatis, à tige graduellement amincie et pectinée sur ses bords, de manière à imiter les barbes d'une plume. L'anus est arrondi, nu et placé tout-à-fait à l'extrême du corps.

Nous avons trouvé cette holothurie dans les criques de la baie de Matavai, dans l'île d'O-Taïti, en Mai 1823 : elle y était fort commune. Elle se décompose aisément dans l'esprit de vin, après quelque temps d'immersion. Tout porte à croire que les crochets nombreux qui sont épars sur le corps, ont pour fonctions de retenir le zoophyte sur les rochers, et de s'opposer par leur résistance aux agitations que les vagues apporteraient à l'existence d'un animal éminemment fragile et qui vit dans les endroits où la mer brise avec force.





Prêtre pince<sup>t</sup>

Impr<sup>e</sup>de Langlois.

M<sup>m</sup>e Mascard sculpt<sup>t</sup>

SITTINE à gorge rousse.

*XENOPS ruficollis*, Less.

(Mexico?)

## PLANCHE 36.

**LA SITTINE A GORGE ROUSSE.**

*Xenops ruficollaris*, Less.

Les sittines, qui vivent exclusivement en Amérique, et jusqu'à ces derniers temps très-mal caractérisées, ont été tour à tour classées dans les genres *anabates* de M. Temminck, *sphenura* et *phylidor* de Spix, *neops* de M. Vieillot et *xenops* d'Illiger. Tel que nous concevons ce groupe d'oiseaux, les espèces qu'il devra réunir auront pour caractères : Le bec plus court que la tête, droit, élevé, comprimé, terminé en pointe mousse, à mandibules légèrement renflées en dessus ou en dessous. Les narines basales, ovalaires, percées en avant d'une fosse nasale en partie revêtue d'une petite plaque cornée. Les ailes courtes, concaves, à première rémige brève, la seconde moins longue que la troisième, qui est égale avec les quatrième et cinquième, qui sont les plus longues. La queue composée de rectrices étagées, droites, mais molles à l'extrémité, et terminée en pointe non usée ; le rachis placé au milieu des barbes, parfaitement égales, soit au bord interne, soit à l'externe. Les tarses médiocres, assez épais, garnis de scutelles. Le pouce robuste, muni d'un ongle fort.

La sittine à gorge rousse a des points de contact très-marqués par ses caractères avec le genre *mérui-*

*lare*. Ce sera le lien intermédiaire des sittines avec les espèces de *merulavis*.

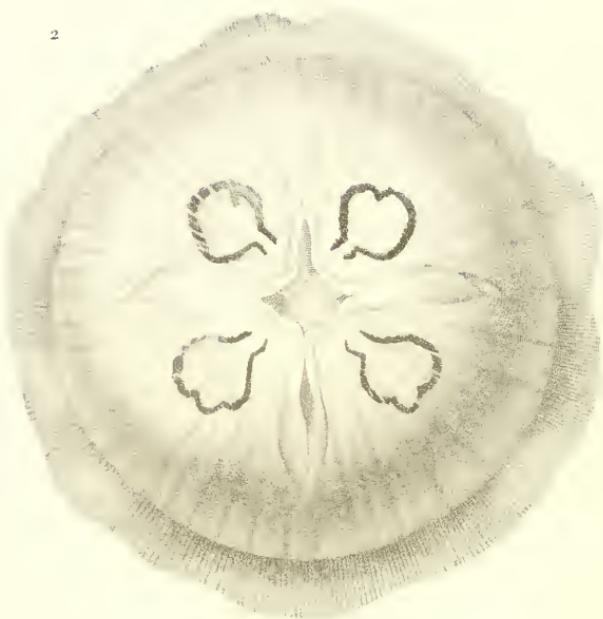
Notre sittine a les plumes du front avancées sur les narines, mais elles sont de leur nature molles et non rigides. Les ailes atteignent le tiers supérieur de la queue. Le bec est parfaitement entier à sa pointe. Il est plombé, ainsi que les tarses. Toutes les plumes du dessus du corps sont d'un roux brun, que relève au centre une flammèche étroite d'un roux doré vif. Un roux ferrugineux franc teint les ailes, excepté sur les barbes internes des rémiges, qui se trouvent être d'un brun uniforme. La gorge est d'un jaune rouille assez vif. Les joues, le cou, le thorax, le ventre, les flancs et les couvertures inférieures sont d'un roux brunâtre; mais le centre de chaque plume est marqué par une flamme blanc-jaunâtre assez large. La queue, longue de trois pouces et quelques lignes, est à pennes colorées en blond doré très-brillant, à tiges marron lustré.

Cet oiseau, que nous a communiqué M. Prévost, provenait du Mexique, ou plutôt de la Californie, si nous en croyons plusieurs indices. Sa longueur totale est de sept pouces et demi.

Juin 1830.



2



1



Prêtre pince!

Impr<sup>e</sup> de Langlois

Victor sculp<sup>t</sup>

1. CYANÉE (MÉDUSE) à quatre ovaires rosés.

*CYANEA (MEDUSA) quadrieineta* · Reyn.

2. La même vue en dessous de l'ombrelle, l'ouverture centrale formée  
par la naissance des 4 bras.

## PLANCHE 37.

**LA CYANÉE (MÉDUSE) A QUATRE OVAIRES ROSÉS.***Cyanea (Medusa) quadricincta, Reyn.*

Cette médusaire a son ombrelle convexe, assez dense, hyaline ; sa surface inférieure est garnie de raies longitudinales, opaques, écartées, qui apparaissent à travers la surface hyaline et convexe de l'ombrelle. Une membrane mince, très-transparente, très-peu consistante, garnit son rebord et se trouve frangée en festons arrondis, petits et réguliers, tandis que sa surface est finement striée de lignes opaques, rapprochées et serrées.

La bouche centrale est presque quadrilatère, mais elle peut s'agrandir à ses angles par l'élargissement des replis membraneux qui bordent à leur naissance les quatre bras ; ceux-ci sont arrondis, consistans, courts, terminés en pointe et bordés d'une aile membraneuse à leur partie interne. (Les bras de la figure n.<sup>o</sup> 1 ont été mal rendus par M. Prêtre ; ils le sont beaucoup mieux dans la figure 2, qui les présente accolés sous le corps de la méduse.)

Au niveau du bord de l'ombrelle et dans sa partie moyenne, la bouche centrale est terminée par quatre paquets vasculiformes, colorés en rose vineux foncé, et disposés en quatre cercles incomplets et distans,

communiquant par quatre ouvertures opaques et infundibuliformes avec la bouche centrale.

La figure n.<sup>o</sup> 1 représente cette méduse, dessinée de grandeur naturelle et vue de profil. La figure 2 représente l'ombrelle vue par-dessous, et par conséquent montrant la bouche centrale et la naissance des quatre bras formés par une duplication de la membrane qui naît sur le pourtour de la bouche.

Cette méduse habite l'océan Atlantique.

13 Avril 1828.





Prêtre pince?

Imp<sup>r</sup>e de Langlois.

M<sup>m</sup>e Maesard sculp.

### AIGLE Verreaux.

AQUILA Verreauxii, Leva.

(Cap de Bonne Espérance /)

## PLANCHE 38.

**L'AIGLE VERREAUX.**

*Aquila Verreauxii*, Less.

L'oiseau que M. Verreaux, voyageur naturaliste qui explore en ce moment l'extrémité australe d'Afrique, vient d'adresser à son père à Paris, est sans contredit un des aigles les plus remarquables par la coloration franche du plumage. Ce beau rapace vit dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, et a sans doute les habitudes et les mœurs des autres aigles, bien que nous ne possédions aucun détail à ce sujet.

Le bec est bleuâtre plombé. La cire et les doigts sont jaunes et les ongles bruns. Les plumes de la tête sont étroites, légèrement rigides, et le tour des yeux est nu : un noir lustré et foncé colore la tête, le cou, le haut du corps et toutes les parties inférieures. En un mot, cette espèce est d'un noir intense, que relève un blanc neigeux qui règne sur le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue. Les ailes, dont les rémiges sont puissantes et recourbées, sont noires; mais les plumes scapulaires supérieures sont blanches, et les pennes primaires et bâtarde sont d'un gris roussâtre que raient en travers des stries de cette dernière couleur, à teinte beaucoup plus foncée. Les rectrices, rigides et amples, donnent à la queue une forme un peu arrondie, que l'extrémité des ailes n'atteint pas tout-à-

fait; elles sont noires et rayées transversalement en dessous. Les plumes duveteuses qui recouvrent les tarses jusqu'aux doigts, sont brunes.

L'individu que M. Prêtre a peint avait les dimensions suivantes :

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur totale . . . . .	2	6	=
— du bec . . . . .	=	2	6
— de l'aile . . . . .	1	11	6
— de la queue . . . . .	=	11	6
— du tarse . . . . .	=	3	5
— du doigt du milieu .	=	3	1 .. ongle 15
— du doigt externe .	=	2	= .. — 11
— du doigt interne .	=	2	= .. — 22
— du doigt du pouce .	=	1	8 .. — 23

L'aigle Verreaux fait partie de la collection de M. Audenot, amateur distingué d'Ornithologie, à Paris.

Juin 1830.





Priére pina!

Impr<sup>e</sup> de Longlise.

Mme Miserard sculp.

TANGARA — ensanglanté.

TANAGRA / TACHYPHONUS / sanguinolentus. *Zoos*  
(*Mexique*)

## PLANCHE 39.

**LE TANGARA ENSANGLANTÉ.**

*Tanagra (Tachyphonus) sanguinolentus*, Less.

Ce brillant tangara mexicain a beaucoup de ressemblance, par la disposition des couleurs de son plumage, avec le ramphocèle flamboyant, figuré planche 24. Il s'en distingue toutefois par plusieurs particularités, autres que la forme du bec.

Son bec, partout d'une teinte blanc nacré, sous laquelle se décèle le bleu plombé de la partie cornée des mandibules, est fort, conique, bombé, sans arête, et terminé en pointe assez crochue. Les narines sont basales et arrondies, recouvertes par quelques poils dirigés sur la commissure. Les ailes, courtes et concaves, dépassent à peine le croupion, et les quatre rémiges externes se trouvent être échancrées sur leur rebord. La première est la plus courte de toutes, quoique longue, et la deuxième est la plus longue. Les troisième, quatrième et cinquième sont graduées. La queue est ample, alongée, formée de rectrices larges, arrondies à leur sommet, et presque égales entre elles, de sorte que la queue n'est que très-peu fourchue. Les tarses sont robustes et fortement scutellés.

Deux seules couleurs composent la livrée de cet oiseau, un rouge de sang et un noir satiné. Ces deux

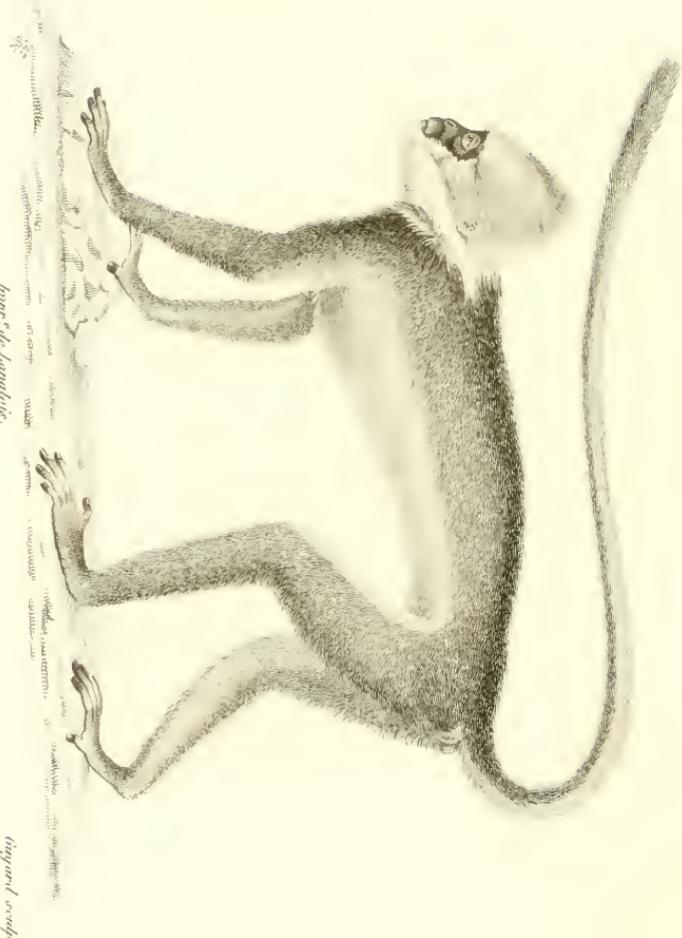
teintes, si opposées dans leurs effets, si tranchées dans leur démarcation, se partagent de la manière suivante toute la vestiture du corps. Un masque noir occupe le front, les joues et la gorge, et se trouve encadré par le rouge fulgide qui règne sur la tête, le derrière du cou et toute la poitrine. Le manteau, les ailes, la queue et tout le dessous du corps sont d'un noir-bleu foncé et lustré, que relève le rouge de feu du croupion et des couvertures inférieures de la queue. Les ailes, en dedans et à l'épaule, sont aussi d'un rouge vif. Les tarses sont bruns.

Cette espèce, qui ne se trouve point dans les collections publiques de Paris, et qui nous a été communiquée par M. Florent Prévost, provenait du Mexique.

28 Juillet 1850.



Prise pour?



(*Siamensis*)

SEMNOPTHEQUE aux mains jaunes, *SEMNOPTHECUS* *flavimanus*, *Leid. Gröff. & H. Blanv.*

## PLANCHE 40.

## LE SEMNOPITHÈQUE AUX MAINS JAUNES.

*Semnopithecus flavimanus*, Is. Geoff. Saint-Hil.

Description communiquée par M Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, et extraite de son travail sur les singes de l'ancien monde, inséré dans le Voyage aux Indes de M. Bélanger.

Par la disposition des poils de la tête, cette espèce se rapproche beaucoup des semnopithèques *mela-*  
*lophos* et *comatus*; mais ses couleurs la caracté-  
risent très-bien.

Le dessus du corps est couvert de poils d'un roux clair et de poils noirs mêlés ensemble, d'où résulte une teinte générale d'un roux noirâtre, dont il est difficile, sans le secours de la figure, de donner une idée exacte. Les poils noirs sont beaucoup moins abondans sur les côtés, et par conséquent la teinte rousse y est beaucoup plus pure que sur le dos.

La face interne des bras est de la couleur du dessus du corps. Elle présente aussi deux sortes de poils. Il en est de même de la face supérieure de la queue, qui, au contraire, à sa face inférieure, est blanche dans son premier quart, puis rousse. Son extrémité est d'un roux pur en dessus comme en dessous.

La région externe des membres postérieurs, celle des avant-bras, et les mains, sont d'un beau fauve-

doré très-foncé, tirant au roux sur les cuisses et les avant-bras, et très-éclairci sur les doigts. La région externe des membres, le dessous du corps et de la tête, et de très-longs poils qui y accroissent la face postérieure des joues, sont blanches. C'est surtout ce principal caractère qui distingue au premier aspect le *semnopithecus flavimanus* du *semnopithecus melalophos*.

Le front et les côtés de la tête jusqu'aux oreilles sont couvertes de poils de longueur ordinaire, d'un beau fauve-doré tirant sur le roux. Les poils du milieu de la tête et de la nuque sont au contraire très-longs, et forment une sorte de huppe comprimée; disposition que l'on retrouve chez les *semnopithecus melalophos* et *comatus*: mais tandis que dans ces deux espèces la huppe est noire, elle est d'un blanc sale chez le *semnopithecus flavimanus*, à l'exception de la partie la plus antérieure, qui est noirâtre.

La face, autant qu'il est possible d'en juger par des pelleteries préparées, est noirâtre; mais les paupières sont blanches. Les ongles sont brunâtres.

Les proportions de cette espèce sont en général celles du *semnopithecus melalophos*, seulement la queue est un peu plus longue.

Le semnopithèque à mains jaunes habite Sumatra, d'où il a été envoyé au Muséum par MM. Diard et Duvaucel.

Août 1850.

ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.





A



g n

Prêtre piné!

Imp<sup>r</sup>t de Langlois.

M<sup>m</sup>e Massard sculp<sup>r</sup>

TROUPIALE à menton noir.

*ICTERUS mentalis*, Less.

A. Le bec vu en dessous. (Mexique)

## PLANCHE 41.

**LE TROUPIALE A MENTON NOIR.**

*Icterus mentalis*, Less. ; *Cacicus mentalis*, Wagler, *Isis*.

Les dimensions de ce cacique sont de dix pouces, y compris la queue, qui en a quatre. Son bec, haut et parfaitement conique, se termine en pointe très-aiguë, très-acérée. Il est comprimé sur les côtés, et son arête dorsale est arrondie et entame les plumes du front par un angle étroit. Le tour des yeux est légèrement dénudé. Les ailes dépassent à peine le croupion; toutes les grandes rémiges sont échancreées sur leur rebord externe. La première est la plus courte, et les deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième sont presque égales, bien que la troisième paraisse être la plus longue. Ample et longue, la queue se compose de rectrices assez larges, arrondies, inégales, de manière que son extrémité est parfaitement arrondie par le raccourcissement des rectrices externes. Le bec est noirâtre, excepté le rebord renflé des branches de la mandibule inférieure, qui est nacré. Les tarses, robustes et fortement scutellés, sont plombés.

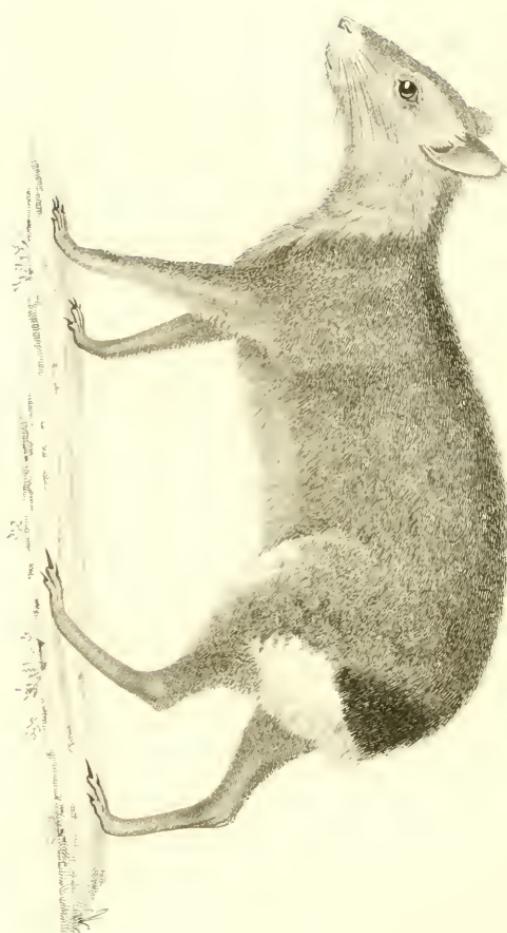
La couleur la plus générale, et qui frappe en même temps les yeux par sa vivacité, est le beau jaune doré et orangé velouté qui teint la tête, le cou, le

thorax, les flancs, le croupion et tout le dessous du corps. Un jaune soufré occupe le bas du cou en arrière et les épaules; mais un noir profond règne sur la gorge et le devant du cou, où il forme une sorte de plastron alongé. Le manteau et les couvertures des ailes, de même que la queue, sont de ce même noir séricieux. Brunes en dessus, jaunes en dedans de l'épaule, les ailes en dehors sont d'un noir mat, que relèvent les nombreux lisérés blancs qui se dessinent sur le rebord inférieur des couvertures moyennes et des rémiges secondaires. Les grandes rémiges sont entièrement brunes, seulement quelques traces légères et incomplètes de cette bordure apparaissent sur les barbes les plus extérieures.

Cet oiseau, qui vit au Mexique, est conservé dans les galeries de Paris, et l'individu figuré nous a été communiqué par M. Florent Prévost.

Août 1850.





Prêtre pince!<sup>t</sup>

Singer de Langlois.

Oriental, &c.<sup>t</sup>

MARA de Patagonie. M. IRI Patagonica, Leop.

## PLANCHE 42.

## L'AGOUTI DES PÂTAGONS OU MARA MAGELLANIQUE.

*Mara magellanica*, Less.; *Dasyprocta patagonica*, Desm., Mamm., Encycl., esp. 574, p. 358; Cuv., Règ. an., t. 1, p. 221; *Cavia patagonica*, Pennant, Quad., pl. 39; Shaw, Gen. zool., t. 2, pl. 165; le *Lièvre pampa*, d'Azara, Mamm. du Paraguay, t. 2, p. 51.

Ce petit mammifère des pampas de la Patagonie, et qui vit ainsi dans les zones refroidies du sud de l'Amérique, est de la taille du lièvre commun d'Europe. Il est distinct des cabiais par la forme de sa tête, la longueur de ses oreilles, et par ses jambes grêles et assez élevées, d'égale longueur, qui n'ont, comme les agoutis, que trois doigts aux pieds de derrière et quatre à ceux de devant. Les doigts antérieurs sont très-petits, courts, bien que les deux moyens soient plus longs que les deux externes. Aux pieds postérieurs, les trois doigts qui les terminent sont médiocres, et celui du milieu est le plus long. Les ongles sont de forme triquète, et les poils qui recouvrent les extrémités s'arrêtent à leur racine.

Le pelage de cet animal est doux, soyeux, très-fourni, de couleur brune sur le dos et sur la région externe des membres, tandis que les poils sont anelés de blanc et de roux clair sur les flancs, le

cou, les joues, et derrière les extrémités, ce qui donne une teinte jaune cannelle ou fauve. Les poils du dessous du corps et du dedans des membres sont blancs. On ne remarque point de bourre sous les poils longs du corps. Une tache d'un noir violâtre occupe toute la région lombaire à l'extrémité du dos, tandis qu'immédiatement au-dessous la région sacrée est d'un blanc pur. Les poils de ces parties sont beaucoup plus longs que partout ailleurs.

Un vestige de queue nue et rudimentaire occupe l'extrémité du corps. La tête a des moustaches noires et luisantes. Les oreilles, élargies et pointues, sont bordées de poils, formant un léger pinceau à leur sommet.

Les Puelches des rivages du détroit de Magellan nomment le petit animal qui nous occupe *mara*, et les zoologistes sont encore à désirer des renseignemens sur les mœurs et les habitudes de ce mammifère intéressant, très-rare dans nos Musées, et dont on ne possédait aucune bonne figure. Celle que nous avons donnée dans le Supplément aux œuvres de Buffon (Mammifères, pl. 49) laisse beaucoup à désirer. Tout porte à croire que les voyageurs français qui explorent l'Amérique méridionale, nous donneront des renseignemens complets sur ce singulier et curieux édenté, qu'on laisse parmi les agoutis, faute de détails suffisans pour l'en retirer; car il s'en éloigne par tous ses caractères extérieurs, bien que la forme et le nombre de ses molaires soient inconnues.

Ce *mara* est le lièvre pampa des créoles de Bué-

nos-Ayres, et notre description repose sur l'individu en mauvais état conservé au Muséum.

En consultant les auteurs qui ont parlé du *mara*, on semble reconnaître qu'il est mentionné par John Narborough, Wood et Byron, dans les relations de leurs voyages; mais les notions fournies par ces navigateurs sont trop confuses pour éclairer son histoire. D'Azara seul a publié d'utiles et importans documens dans le tome second (traduction française) de ses Essais sur l'histoire naturelle des quadrupèdes de la province du Paraguay. Tout ce que nous allons dire sera donc extrait de cet auteur. « Le lièvre « pampa, dit d'Azara, n'existe point au Paraguay; « mais j'en ai pris beaucoup entre le 34.<sup>e</sup> et le 35.<sup>e</sup> degré de latitude sud, dans les pampas au midi de Buenos-Ayres. On l'appelle lièvre, mais il est plus charnu, plus grand que celui d'Espagne, et très-différent même par le goût de sa chair. »

D'après le même auteur, dont nous allons analyser les observations, le mâle et la femelle vivent réunis, et courrent ensemble avec beaucoup de rapidité; mais ils se fatiguent bientôt, et un chasseur à cheval peut alors le prendre avec le laço ou avec les boules. Cet animal a la voix élevée, incommodé et très-aiguë. Ce cri, qu'on entend dans la nuit, peut se rendre par les syllabes *o, o, o, y*, et lorsqu'on le prend en vie, il le pousse avec force. Les Indiens mangent sa chair, bien qu'ils lui préfèrent celle des tatous. Le *mara*, pris jeune, s'apprivoise aisément, se laisse toucher avec la main, mange de tout, sort de la maison où il est privé et y rentre volontiers.

D'Azara donne au *mara* la proportion suivante:

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur totale . . . . .	2	6	=
— de la queue . . . . =	1	6	
— du tarse de derrière . . =	7	=	
Élévation du train de devant . . . 1	4	6	
— du train de derrière . . 1	7	6	
Circonférence vis-à-vis le thorax . 1	5	6	

Sa queue est sans poils, grosse, dure comme un morceau de bois : elle est sans mouvement, arrondie, tronquée et un peu recourbée à son extrémité. Le plus grand ongle des pieds de devant a six lignes. Il est aigu, noir, fort, et très-propre à souffrir. La plante du pied de devant a un cal pelé, mou et de la grosseur d'une noix, encore plus grand et plus développé aux pieds de derrière. Ses jambes sont menues et nerveuses : sa tête est assez comprimée sur les côtés; des cils bordent les paupières, et de longues soies composent les moustaches, et quelques-unes sont implantées au-dessus de l'œil. Une légère rainure isole les narines, qui s'ouvrent sur le même plan du museau. L'oreille a trois pouces trois lignes de longueur et deux pouces de largeur. Elle est arrondie à l'extrémité, d'où part un faisceau de poils alongés. L'oreille est repliée à son bord antérieur vers le conduit auditif, et de la base jusqu'au milieu sur le rebord postérieur. Le mâle ne diffère point de la femelle. Son scrotum n'est point visible au dehors, mais l'enveloppe du pénis est dense et grosse, seulement ce dernier forme une courbe, de

manière à se diriger d'avant en arrière dans l'érection.

Les femelles paraissent faire deux petits, du moins d'Azara observa deux fœtus dans la matrice de l'une d'elles, qu'il ouvrit dans le mois d'Avril. Deux mamelles inguinales occupent le milieu de l'abdomen, et deux autres sont placées à environ trois pouces plus en avant. On fait des tapis avec leur pelage, estimés par leur douceur et par leur aspect agréable.

En 1819 M. Desmarest inséra dans le tome 88, page 205, du Journal de physique une *Note sur un mammifère peu connu de l'ordre des rongeurs*, qui concerne le *mara*. Plus tard il la reproduisit dans sa Mammalogie en puisant les données de sa description perfectionnée dans Azara. Tout autorise, même d'après quelques caractères, à séparer le mara des agoutis, dont il n'a point l'aspect extérieur.

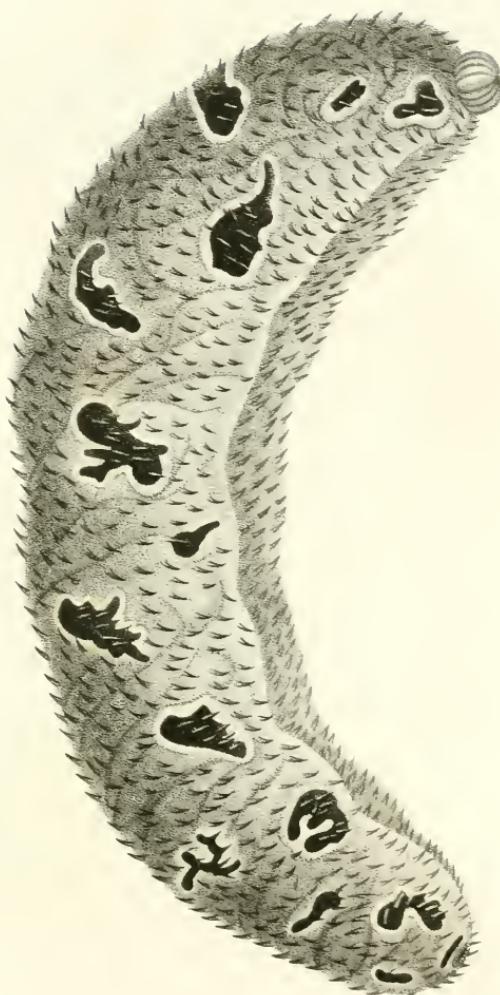
## PLANCHE 43.

**L'HOLOTHURIE TIMAME.**

*Holothuria timama*, Less.

Cette holothurie atteint jusqu'à deux pieds de longueur sur six pouces et plus de circonférence. Son corps, en dessus, est convexe, ridé transversalement et recouvert par une enveloppe cartilagineuse, très-dure, très-coriace. C'est donc à tort que dans notre planche 45 M. Prêtre a prêté à cette holothurie une ondulation dans le sens de sa longueur, qu'elle ne peut avoir. La face inférieure ou ventrale est aplatie, sillonnée au milieu et dans le sens longitudinal par une rainure profonde, entièrement recouverte de papilles vermiculaires, très-courtes, arrondies et coniques. Cette face ventrale est d'un blanc pur, tandis que le dessus du corps, dense et cartilagineux, partout recouvert de papilles vermiculaires de couleur marron, est d'un gris rougeâtre, sillonné de rouge de brique, et marqué de taches losangées et irrégulières d'un noir profond, qu'encadre une légère bordure d'un jaune blanchâtre clair.

Les tentacules de la bouche, au nombre de vingt, sont courts, aplatis, lancéolés et en rayons. Leur coloration est un jaune pâle. L'anus, placé au milieu de l'extrémité postérieure, est circulaire, large et sans sphincter.



Priére et dessin pris<sup>t</sup>.

Engr<sup>e</sup> de Langlois.

Victor sculp<sup>t</sup>.

### HOLOTHURIE Timame.

*HOLOTHURIA (HOLOTHURIA, Blainv.) timama* . Less.

(Ile de Waigou.)



Nous pêchâmes fréquemment cette holothurie sur les fonds de sable et de corail, à quelques brasses de profondeur, dans la vaste baie d'Offach, dans l'île de Waigiou, faisant partie de la Terre des Papous. Les Nègres de cette région du monde lui donnent le nom de *timame*, que nous lui avons conservé. L'individu que nous avons dessiné sur les lieux a été déposé au Muséum de Paris.

Nous avons figuré et décrit à la planche 31, fig. 2, et page 9: de cette Centurie, sous le nom d'*holothuria eaouari*, un zoophyte qui appartient au genre *ochetostoma* de MM. Ruppel et Leuckart. Ce genre a pour caractères d'avoir le corps alongé, membra-neux, strié dans le sens longitudinal; l'extrémité antérieure alongée, amincie, percée à son sommet d'un orifice simple et complètement nu; la partie postérieure épaisse, sacciforme, ayant l'anus à l'extémité, et non loin des organes de la génération.

L'espèce décrite par les auteurs allemands est leur *ochetostoma erythrogrammon*, et notre espèce, qui en est fort voisine, pourra être nommée *ochetostoma eaouari*.

Septembre 1850.

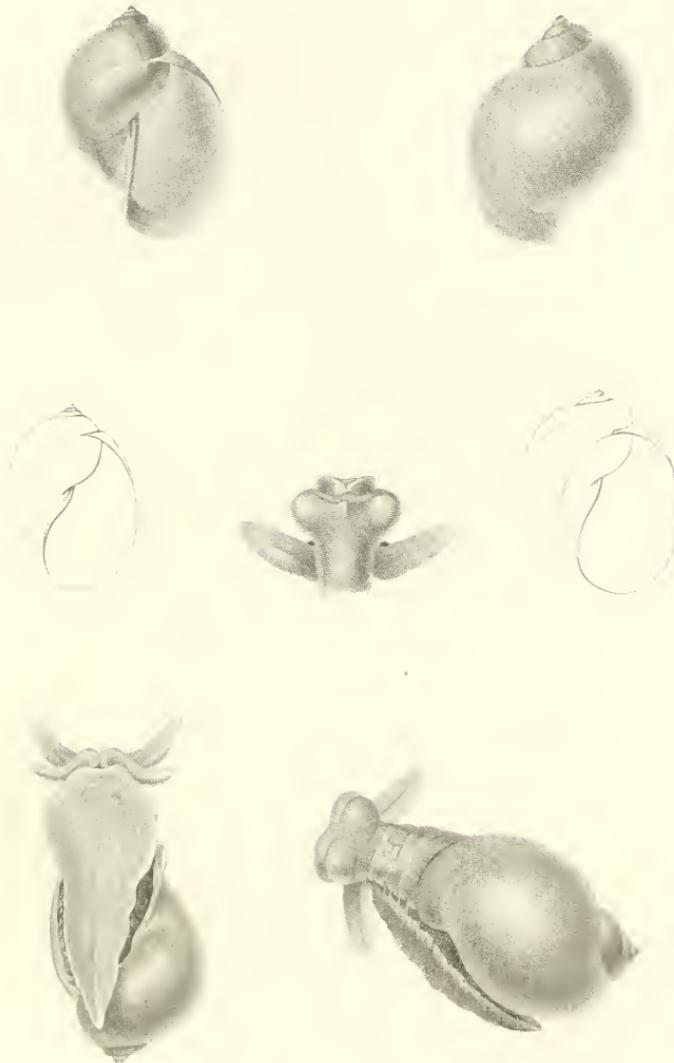
## PLANCHE 44.

**LA LYMNÉE DE LESSON.**

*Lymnea Lessonii*, Deshayes.

M. Deshayes vient de publier une lymnée dont nous lui avions communiqué des individus et à laquelle il a bien voulu imposer notre nom (*Magasin de conchyliologie*, 2.<sup>e</sup> livraison). Nous avons cru devoir, en reproduisant la description de ce naturaliste, y joindre la figure de l'animal vu sous plusieurs faces, et dont il n'avait point eu connaissance.

Telle est textuellement la description de M. Deshayes. « Cette coquille remarquable, qui a vingt-sept millimètres de longueur et vingt de largeur, et que nous devons à l'obligeance de notre ami Lesson, auteur de la zoologie du Voyage de la corvette *la Coquille*, auquel nous nous faisons un plaisir de la dédier, a une forme qui la rapproche un peu du *lymnea auricularis* : elle est ovale, globuleuse, ampullacée, excessivement mince et fragile. Elle a la couleur et la transparence de la corne blonde qui serait légèrement teintée de vert ; la spire est courte, pointue, composée de cinq tours, dont les derniers offrent vers la suture un léger méplat : le dernier est infinité plus grand que tous les autres. La surface extérieure paraît lisse où seulement striée par des accroissemens ; mais vue à une forte loupe, elle



Prêtre et Lesson p<sup>r</sup>

Imp<sup>r</sup>t de l'anglois.

Zelea sculp.

LYMNÉE de Lesson.

LYMNÉA Lessonii, Deshayes.

(Nouvelle-Hollande.)



« offre des stries extrêmement fines, très-serrées, longitudinales; coupées en travers par d'autres non moins fines, transverses, plus distantes que les premières : l'ouverture est ample, ovalaire, évasée à la base, un peu rétrécie au sommet; la lèvre droite n'est pas renversée en dehors, elle est simple et très-mince; le bord gauche forme une lame excessivement mince, qui s'applique sur l'avant-dernier tour le long de la columelle; celle-ci est un filet mince, tranchant, contourné, et produisant un pli par ce contournement. »

A cette description de la coquille nous ajouterons que l'animal a son pied terminé en pointe, tandis que sa partie antérieure est ovalaire, sinuuse; le manteau forme un bourrelet, arrondi et épais sur le cou, qui est arrondi et alongé; la tête est dilatée, renflée sur les côtés, à lobes saillans sur le pourtour de la bouche; les tentacules latéraux, aplatis, triangulaires, foliacés, portent à leur base et sur leur bord antérieur les yeux. La couleur du mollusque est en entier d'un gris verdâtre léger et à teinte uniforme.

La lymnée de Lesson a été découverte par nous dans les eaux fraîches et limpides de la petite rivière Macquarie, vis-à-vis l'établissement anglais de Bathurst, au-delà des montagnes Bleues, à cent trente-sept milles dans l'intérieur de la Nouvelle-Galles du Sud. Ce mollusque est excessivement abondant dans les herbes qui bordent le lit de la petite rivière que nous avons nommée. Nous ne l'avons pas rencontré ailleurs.

Août 1850.

## PLANCHE 45.

**LE TANGARA DE PRÊTRE.***Tanagra Pretrei*, Less.

Ce tangara a six pouces de longueur totale. Les ailes s'étendent jusqu'au tiers supérieur de la queue, et celle-ci, longue d'un peu moins de deux pouces, est légèrement fourchue.

Le bec et les tarses sont noirâtres : une plaque légèrement nacrée recouvre la mandibule inférieure. Le bec est court, triangulaire, élargi à sa base, très-comprimé et très-rétrécî à son extrémité, qui est dentée et pointue. Les côtés sur les bords des deux mandibules sont renflés et un peu dilatés à leur base. Une arête assez saillante sépare les deux narines, qui sont en partie recouvertes par les plumes du front. Les quatre premières rémiges sont légèrement étagées entre elles et les plus longues de toutes ; elles sont légèrement échancrées sur les barbes rases et courtes de leur bord externe, à partir de la deuxième jusques et y compris la quatrième.

La vestiture de cet oiseau est remarquable par son élégance. Un noir satiné teint la tête et les joues ; mais une raie, d'un blanc assez net, prend naissance devant le front, traverse la région temporale au-dessus des yeux, et va se perdre à l'occiput. Une deuxième bande blanche naît à la base de la mandibule inférieure et se prolonge en devant et sur



Prêtre pincé<sup>e</sup>

Imp<sup>r</sup>e de Langlois.

M<sup>m</sup>e Massard sculpt<sup>e</sup>

TANGARA de Prêtre.

TANGARA Pretrei, Less.

A. Le bec vu en dessus. (Brésil.)



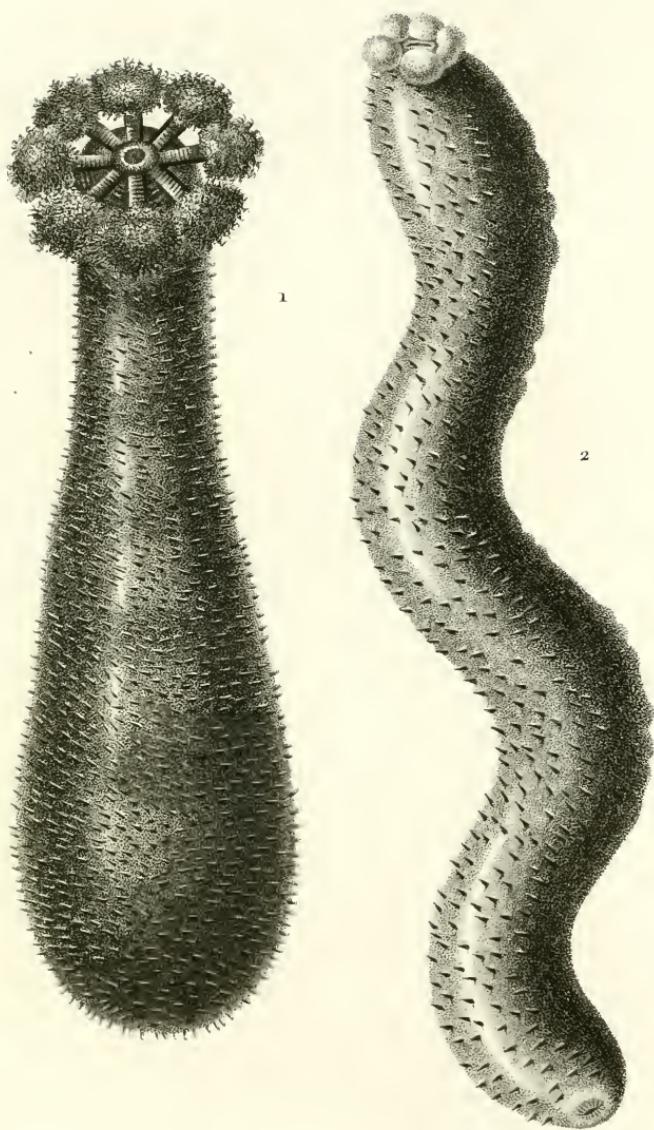
les côtés du cou. Une bordure noire suit en dedans cette raie blanche, et l'intervalle de la gorge est d'un jaune mordoré très-vif, excepté le menton, qui est blanc. Le dessus du cou et le croupion sont jaune mordoré. Le manteau, le dos et les grandes couvertures des ailes sont d'un jaune-olive foncé. Le devant du cou, le thorax, sont d'un jaune-mordoré brillant, qui s'avance sur le milieu de l'abdomen. Le ventre, les flancs, la région anale et les couvertures inférieures, sont d'un blanc légèrement teinté de gris, mais sans aucune tache. Les rectrices moyennes sont noires, terminées d'un léger rebord grisâtre; les latérales sont en grande partie blanches, et terminées de brun. Les épaules sont d'un marron vif, bordées d'olive, puis le reste de l'aile est noir foncé; mais chaque plume est bordée de blanc, et cette dernière couleur est surtout plus apparente sur les couvertures moyennes.

Ce tangara vit au Brésil, et nous a été communiqué par M. Parhuit.

## PLANCHE 46

*Fig. 1.***L'HOLOTHURIE PÉRUVIENNE.***Holothuria (Mulleria, Flemm.) peruviana, Less.*

Cette holothurie est longue de près de six pouces, cylindrique, plus amincie vers son extrémité buccale, et légèrement renflée à l'extrémité opposée. Sa surface est molle, peu consistante, et hérissée sur tout son diamètre de papilles cylindriques, courtes, érectiles, et placées sans ordre ni régularité, c'est-à-dire éparses, quoique rapprochées, sur la surface du corps. La bouche est arrondie, petite, au milieu d'un cercle légèrement convexe, d'où partent huit paquets de tentacules buccaux, portés chacun sur un pédoncule arrondi, puis garni de franges épaisses et serrées, formant une sorte de houpe dense à leur sommet. L'anus est placé à la partie postérieure, et s'ouvre en formant un trou ovalaire, médian et nu à son pourtour. Quelques filaments blanchâtres s'élèvent çà et là sur le corps, sans que leurs fonctions nous soient connues. La couleur de cette holothurie, flasque et mollassé, est en entier d'un rouge-violet éclatant et foncé. Nous l'avons recueillie sur le rivage de Payta, par douze degrés de latitude sud sur la côte du Pérou.



Prêtre et Leeson pinx!\*

Impr<sup>e</sup>de Langlois.

Victor sculp!

1. HOLOTHURIE péruvienne.

*HOLOTHURIA (MULLERIA, Fleming.) peruviana*, *Lees.*  
*(Côte de Payta, au Pérou.)*

2. HOLOT. trépang. *HOLOT. (THYONE, Oken.) edulis*, *Lees.*  
*(îles Moluques.)*



Fig. 2.

## L'HOLOTHURIE TRÉPANG.

*Holothuria (Thyone, Oken) edulis*, Less.

Célèbre depuis long-temps dans le commerce de l'Inde, sous le nom de *trepang*, que lui ont consacré les Malais, ou de *priape marin*, que lui donnent les Européens, cette holothurie est l'objet d'un immense commerce de toutes les îles indiennes de la Malaisie avec la Chine, le Cambodge et la Cochinchine. Des milliers de jonques malaises sont armées chaque année pour la pêche de ce zoophyte, et des navires anglais ou anglo-américains se livrent eux-mêmes à la vente de cette denrée, généralement estimée chez tous les peuples polygames, qui lui accordent les propriétés aphrodisiaques les plus énergiques et les plus efficaces. La forme de cette holothurie aurait-elle contribué à cette réputation si généralement établie chez les Malais, les Chinois et les Indiens ? ou bien la matière gélatineuse qui constitue en entier l'animal, avivée par le principe salin de la mer, serait-elle assez efficace pour restaurer les forces, et par conséquent permettre de satisfaire à des désirs qui pour les Orientaux sont une des nécessités de la vie ? Souvent nous avons mangé de ce zoophyte, préparé de plusieurs manières, et toujours nous ne lui avons trouvé aucun goût particulier, il est vrai, masqué qu'il était par l'énorme

dose d'épices ou d'aromates dont est surchargée la cuisine de ces peuples. Les trépangs ou le *suula* des habitans de Sumatra, les *sea slugs* des Anglais établis aux Indes, se vendent quarante-cinq dollars le pecoul, et forment une des branches les plus considérables du commerce de cabotage entre Bornéo, Sumatra, les Moluques, les Terres papoues de la Malaisie et la Chine. Leur préparation consiste, après leur pêche, à les faire dégorger dans de la chaux de corail, et à les dessécher à la fumée.

L'holothurie trépang est cylindrique, arrondie, mince et longue d'environ huit pouces. La surface du corps est légèrement rugueuse, onduleuse, consistante et recouverte en dessous de papilles courtes, éparses, rangées sans symétrie. La partie supérieure du corps est d'un noir fuligineux intense, tandis que la partie inférieure et les côtés sont d'un rose agréable, moucheté de points noirs. La bouche est ovalaire, entourée de six à huit paquets de tentacules arrondis, floconneux. L'anus est médian, terminal, et de forme ovalaire.

La figure représente cette holothurie contractée et tourmentée, ce qui n'est pas exact. Dessinée par nous étant en vie, elle imite un cylindre droit et assez mince.

Le trépang est excessivement commun sur les banes que forment les coraux à peu de profondeur sous la mer, entre les îles Moluques, dans le nord de la Nouvelle-Hollande, dans les îles Philippines et Carolines. C'est le condiment aphrodisiaque de tout repas malais ou chinois.

PLANCHES 47, 48, 49 et 50.

**LES ATTAGIS ET LES TINOCHORES.**

Par MM. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et Lesson.

Les *attagis* et les *tinochores* constituent dans la famille des gallinacées deux genres nouveaux, dont l'organisation et les formes de transition sont peut-être une des particularités ornithologiques les plus neuves et les plus intéressantes pour la science. Les espèces qui chaque jour viennent augmenter nos catalogues, semblent presque toutes plus ou moins appartenir à des groupes connus, et lorsque des formes génériques nécessitent de nouvelles distinctions, presque toujours elles sont offertes par les passereaux, si variables de leur nature, et dont les caractères sont si fugaces et nuancés de tant de manières. Mais trouver dans l'ordre des gallinacées de nouvelles formes, et un lien de transition avec les échassiers, et de plus le chaînon qui assigne la vraie place du genre anomal et si peu étudié du chionis, est une circonstance qui nous paraît des plus heureuses.

L'un de nous avait dans son Traité d'ornithologie établi dans l'ordre des gallinacées et dans la onzième et dernière famille de cet ordre, les PONTOGALLES, fondés sur les deux genres CHIONIS et TINOCHORE d'Eschscholtz. Ce dernier, caractérisé par son auteur avec une courte phrase linnéenne, illustré par une

figure plus que médiocre, n'était rapproché des gallinacées qu'avec doute, et ne permettait point d'établir d'une manière formelle ses rapports avec les chionis et avec les vraies gallinacées de la famille des *tetrao*. Deux zélés correspondans du Muséum, MM. d'Orbigny et Gay, viennent d'adresser au cabinet de Paris des individus du tinochore si imparfaitement décrit par M. Eschscholtz et les deux sexes d'une espèce inédite; de plus, plusieurs dépouilles de mâles et femelles d'un genre évidemment nouveau, et intermédiaire, par ses caractères, avec les colins d'une part, les tinochores de l'autre, et aussi avec le chionis. Les tinochores, eux-mêmes gallinacées par le bec et même par les tarses, sont jusqu'à un certain point bécassines par le plumage et par les ailes, tandis que le plumage des *attagis* a la douceur et les teintes de celui des gangas ou la plupart des *tetrao*, en même temps qu'il a les tarses du chionis. Or, nous résumerons ainsi les caractères de famille, de genre, et même d'espèces qui distinguent tous les individus de cette petite tribu de gallinacées.

Peut-être devrait-on changer le nom de PONTO-GALLES, donné à cette famille, dont le chionis est le type, et qu'on a rencontré assez fréquemment en mer, bien qu'il paraisse que cet oiseau, naturellement fixé aux rivages, ne se trouve transporté au loin que par les vents si furieux de la zone antarctique, où il semble confiné. Peut-être, enfin, le nom de TETRAOCHORE ou de perdrix des rivages serait-il beaucoup plus convenable, puisque toutes les espèces de cette famille vivent non loin de la mer et à l'ex-

trémité méridionale de l'Amérique, ou dans les îles antarctiques de l'hémisphère austral? Les caractères distinctifs de chacun de ces genres seront ainsi précisés.

1.<sup>er</sup> Genre. **CHIONIS**; *Chionis*, Forst.;  
*Vaginalis*, Gm.

Bec court, robuste, presque conique, convexe en dessus, à peine comprimé sur les côtés, se terminant en pointe un peu recourbée; mandibule inférieure médiocrement renflée en dessous, pointue. Bords du bec légèrement dilatés à leur base et déjetés. Mandibule supérieure recouverte à sa naissance d'une lame cornée, mobile, sillonnée et découpée sur son bord antérieur, sous lequel s'ouvrent les narines, qui sont médianes. Tour de l'œil nu; joues garnies de verrues charnues; ailes élargies, pointues, la deuxième rémige la plus longue, légèrement coudées et tuberculeuses au poignet; bas de la jambe plumé; tarses courts, médiocres, fortement réticulés et granulés, à trois doigts antérieurs soudés à leur base par un repli membraneux, médiocres, scutellés en dessus, débordés par le repli de la plante du pied. Le pouce court, surmonté; les ongles petits, faiblement comprimés; la queue médiocre, rectiligne, à pennes roides.

Ce genre n'a qu'une espèce, qui est le **CHIONIS BLANC**, *Chionis alba*, Forster, le *Vaginalis alba* de Gmelin, figuré pl. 89 du Synopsis de Latham; pl. 481 des Miscellany de Shaw; pl. 258 de la Ga-

lerie des oiseaux du Jardin du Roi de Vieillot; pl. 30 de la partie zoologique du Voyage de l'Uranie, par MM. Quoy et Gaimard; pl. 500 des figures coloriées de M. Temminck, et pl. 109, fig. 2 de l'atlas du Traité d'Ornithologie.

Cette espèce rappelle ainsi par son plumage, ses formes, ses tarses, un oiseau gallinacé, et nullement un échassier; elle n'habite que les terres les plus avancées au sud dans l'hémisphère austral.

2.<sup>e</sup> Genre. ATTRAGIS; *Attagis*, Isid. Geoff.  
Saint-Hilaire et Lesson.

Bec court, robuste, comprimé sur les côtés, voûté et convexe en dessus, un peu arqué à la pointe, qui est arrondie. Mandibule inférieure convexe en dessous, droite, relevée sur ses bords et comme canaliculée, à pointe arrondie et mousse. Bords du bec lisses, légèrement recourbés. Fosses nasales amples, demi-circulaires, en partie recouvertes par une lame membraneuse, arrondie et convexe à son bord, et en partie cachée elle-même par les plumes du front. Narines percées de part en part, en fente large, sous le rebord antérieur et inférieur de la lame membraneuse. Tête et joues empumées. Ailes courtes, pointues, à rémiges primaires étroites, à rémiges secondaires larges, molles; à moignon épais, arqué à dix-huit lignes environ du coude de l'épaule. Les première et deuxième rémiges, à peu près égales, les plus longues; la troisième plus notamment courte, et les suivantes gra-

duées. Queue brève, large, arrondie, composée de quatorze rectrices roides, cachées par les tectrices supérieures et inférieures, qui sont aussi longues qu'elles. Jambes emplumées jusqu'au talon; tarses courts, moins longs que le doigt du milieu, forts, réticulés et granuleux, à plante des pieds très-rugueuse, débordant les doigts. Ceux-ci, les antérieurs, inégaux; le moyen le plus long; l'interne et l'externe presque égaux, scutellés en dessus, réunis à leur base par un repli membraneux. Pouce très-court, surmonté. Ongles alongés, recourbés, assez forts, aplatis en dessous, comprimés sur les côtés, celui du milieu le plus grand et dilaté au côté interne.

Ce genre ainsi constitué ne renferme qu'une espèce qui vit au Chili. Son plumage est doux, mollet, coloré en roux, cerclé de brun et de fauve, et soyeux, comme celui de certaines gélinottes.

Nous ne possédons aucun détail sur les mœurs et sur les habitudes de ce singulier oiseau, qui représente fidèlement dans l'Amérique du sud et sur la côte occidentale, les gangas de l'ancien continent.

*L'attagis* est un oiseau qu'Aristote mentionne dans son Histoire des animaux, sans le décrire. Quelques auteurs ont pensé que c'était peut-être quelque espèce de ganga. Dans tous les cas, nous l'appliquons à notre genre nouveau sans scrupule; car il indiquera les nombreux rapports de l'espèce qui le compose avec les *gangas*, nommés *pterocles* par les naturalistes modernes.

3.<sup>e</sup> Genre. TINOCHORE; *Tinochorus*.

Avant de définir rigoureusement ce nouveau genre, nous croyons devoir fournir à son sujet quelques détails historiques.

En 1829 parut la première livraison petit in-folio du *Zoologischer Atlas*, etc., du docteur F. Eschscholtz, où était représenté, dans la planche n.<sup>o</sup> 2, un oiseau nommé *tinochorus rumicivorus*, accompagné d'une indication très-courte des caractères du genre et d'une description assez complète de l'espèce type. La figure était dessinée de manière à ce qu'on ne put s'en servir pour assigner à l'espèce et même au genre ses vrais rapports de famille. Sur ces entrefaites M. d'Orbigny fit parvenir au Muséum de Paris un individu très-bien conservé du *tinochorus rumicivorus* de M. Eschscholtz, et d'un autre côté, M. Gay expédiait de San-Yago, la capitale du Chili, les deux sexes d'une espèce encore inédite de ce genre singulier; ce qui nous a mis à même d'asseoir une opinion définitive sur les *tinochores*.

M. Eschscholtz a forgé le nom de *tinochorus* du grec θίνη, θίνεις, côte, rivage, et χορεύεις, alouette, ce qui veut dire *alouette de rivage*, nom qu'on ne pourrait traduire ainsi dans notre langue; car nous avons déjà une alouette de mer, petit échassier nommé *pélidne* par M. Cuvier. Quoi qu'il en soit, voici les caractères assignés par ce naturaliste au genre dont il est le créateur: *Rostrum capite brevius, conicum, acutum; maxilla superiori for-*

*nicala, grypanea; tomis integerrimis; nares superæ, basales, lamina inflata fornicatæ; pedes vadantes, breves, fissi; hallux phalangem digiti antici æquans, apice insistens.*

Les caractères que nous croyons devoir proposer pour le genre *tinochorus* sont les suivans:

Bec court, conique, élargi à la base, aminci à la pointe, convexe en dessus, à arête arrondie, voûtée, légèrement recourbée et se terminant en pointe, à côtés dilatés à la base, comprimés vers la pointe, à bords lisses; mandibule inférieure droite, convexe en dessous, terminée en pointe arrondie, mousse. Fosses nasales amples, occupant le rebord du front et la base du bec, recouvertes par une lame cornée, voûtée, convolutée en dedans; narines ouvertes, sous cette lame, en fentes ovalaires, basales et latérales, percées de part en part. Les plumes du front s'avancant jusqu'à la base de la lamelle nasale. Tête et joues emplumées. Ailes alongées, pointues, à premières rémiges étroites, à rémiges secondaires étagées, pointues; la première penne primaire la plus longue et les autres graduellement raccourcies. La flexion de l'épaule élargie, coudée et renflée sur son bord. Queue courte, pointue, à douze rectrices légèrement étagées, les couvertures supérieures et inférieures aussi longues que ces dernières. Jambes emplumées jusqu'à l'articulation; tarses un peu plus courts que le doigt du milieu, mince, grêle, réticulé, à acrotarse garni de scutelles étroites, régulières, recouvrant la surface supérieure des doigts. Ceux-ci inégaux, le moyen le plus long, l'externe un peu plus alongé

que l'interne, tous non bordés, mais soudés à leur base par un très - léger repli membraneux. Pouce grêle, interne, surmonté; les ongles recourbés, médiocres, concaves en dessous, pointus, comprimés; celui du milieu le plus grand, dilaté à son bord interne.

Ce genre se compose dans l'état actuel de la science de deux espèces qui vivent exclusivement, à ce qu'il paraît, dans le sud de l'Amérique, non loin des côtes. Ces deux espèces sont de la taille d'une alouette cochevis et d'une petite bécassine. Elles ont un bec tout-à-fait semblable à celui d'un attagis et plusieurs des caractères généraux; mais leur plumage est celui d'une bécassine, et leurs tarses sont scutellés. Ces deux espèces ont donc le port et les habitudes de certains échassiers, et cependant tout rappelle en elles l'*attagis*, qui simule d'une manière si frappante un ganga et un colin, et qui conduit par ses tarses et par le bec à lame accessoire au chionis. Ces trois genres composent donc dans les gallinacées une famille très-distincte et très-naturelle, confinée jusqu'à présent dans le sud de l'Amérique.





B



A

Prêtre pinaut.

Imp<sup>r</sup>e de Langlois.

M<sup>me</sup> Macard sculp.

### ATTAGIS de Gay.

ATTAGIS Gayi, Isid. Geoff. & H. et Lesson.

A. Bec vu de face. B. Bec vu de profil.

(Chili.)

## PLANCHE 47.

**L'ATTAGIS DE GAY.**

*Attagis Gayi*, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et Lesson.

De la taille et de la forme d'une perdrix grise, l'attagis de Gay a de longueur totale onze pouces et sept à huit lignes. Son bec est noir et ses tarses sont plombés. Le plumage est très-dense et très-fourni. Un épais duvet brun sert d'enveloppe à la peau, et les plumes sont de leur nature excessivement mollettes et soyeuses. Un gris fauve, linéolé de roux et de noir, teint toutes les parties supérieures du corps, la tête, le cou, le dos, les ailes et le croupion. La coloration de chaque plume est difficile à décrire, parce que, d'abord grises à leur base, leur sommet est brun avec des cercles étroits d'un gris-fauve clair et des stries d'un roux assez vif. Ces stries terminales, plus foncées sur les couvertures des ailes, sont plus nuancées de gris sur les couvertures supérieures de la queue, et forment par l'harmonie de leurs nuances un ensemble agréable. Les rémiges sont brunâtres, et terminées à leur extrémité d'une légère bordure blanche ; leurs tiges sont blanchâtres et roides. Les rectrices, entièrement cachées par les convertures en dessus et en dessous, sont d'un roux carné assez clair, mais striées en travers de brun. La gorge, le haut du cou, sont d'un blond roux, faiblement moucheté de brun ; tout le devant du cou et le thorax sont roux, mais chaque plume se trouve cerclée de noir. Le ventre, les flancs, le bas-ventre et les couvertures inférieures sont d'un

blond - sauve doux et agréable, sur lequel tranchent sur les flancs des ondes blanchâtres et sur les cuisses des cercles brunâtres. Les ailes sont en dedans d'un blond carné, marqué de brunâtre aux épaules. Les couvertures alaires sont molles, allongées et étagées.

Tel est le mâle adulte, figuré et décrit d'après deux individus parfaitement conservés.

La femelle ne diffère point du mâle, autrement que par une taille plus petite ; elle n'a guère en effet que dix pouces de longueur totale. Cependant les rémiges sont d'un brun plus franc, le dessous du corps est un peu plus blond doré, avec des ondes blanches plus marquées ; mais d'ailleurs la plus complète ressemblance existe entre les deux sexes, aussi avons-nous cru inutile de figurer cette dernière, que nous avons pu étudier sur deux individus complètement adultes.

Les quatre individus de l'attagis de Gay, que possède le Muséum, ont été envoyés, en Juillet 1850, de San-Yago, capitale du Chili, par M. Gay, voyageur plein de zèle; malheureusement nous ne possédons aucun détail sur les habitudes ni sur les mœurs de ce genre intéressant.

Les attagis se distinguent donc des perdrix, des francolins, des gangas, par leur pouce plus court, leurs ailes pointues et coudées près de l'épaule, un bec et des ongles d'une autre forme; mais surtout par leurs narines à opercules. D'un autre côté, ils en ont la conformation générale, le port, la disposition de couleurs et la nature du plumage. Ils les conduisent aux tinochores sans saccade.





Prêtre pincé!

Impr<sup>e</sup>de Langlois.

Guyard sculp.

TINOCHORE d'Orbigny, male.

TINOCHORUS Orbignyanus, Isid. Geoff. et Lesson.

A. Bec vu de face. B. Le même de profil.

(Chili)

## PLANCHE 48.

**LE TINOCHORE D'ORBIGNY  
MALE.**

*Tinochorus Orbignyianus*, Isid. Geoff. Saint-Hilaire et Lesson.

A la première vue ce tinochore rappelle, par son plumage, la forme de ses ailes et de sa queue, une bécassine. C'est en effet par la nature des plumes un véritable échassier de la famille des bécasses, et cependant c'est un bec d'attagis, avec des tarses anomaux emplumés jusqu'aux talons. Cet oiseau a neuf pouces et trois à quatre lignes. Son bec est assez fort, long de six à sept lignes, brun en dessus, rosé sur les côtés. Les tarses sont jaunes, les ongles noirs. Une sorte de bandeau gris cendré occupe le front; la tête, le dessus du corps, les ailes, les grandes couvertures alaires et caudales, le dos et le croupion sont émaillés de fauve et de noir-brun, c'est-à-dire que chaque plume est brune ou fauve doré au centre, et cerclée de roux blond, de blanc doré et de blanchâtre, de sorte que l'ensemble du plumage rappelle celui d'une rhynchée, sans être aussi éclatant, ou plutôt celui d'une bécassine. Un duvet épais et brun recouvre la peau. Le devant du menton et du gosier est blanc et encadré de noir. Tout le devant du cou jusqu'au thorax est d'un gris-bleu cendré d'une agréable nuance, bien qu'il s'y mèle du roux vers le milieu et sur les côtés du cou.

La poitrine, le ventre et le bas-ventre sont d'un roux blond, que relèvent des ondes brunes sur les flancs, et qui passe au blanchâtre sur la région anale. Les couvertures inférieures sont fauves, flammées de brun. Les ailes en dedans sont brunâtres, avec du blanc. Les rémiges, légèrement coudées à leur extrémité, sont brunes, terminées de blanc, à tiges blanches et roides; la plus externe est blanche à son bord. Les rectrices sont brunes, échancrées de fauve sur les côtés et terminées de fauve en dessus; en dessous ces couleurs sont blanches. Les grandes couvertures sont composées de plumes longues, pointues, étagées.

Nous n'avons eu à examiner qu'un seul individu du sexe mâle, envoyé de San-Yago, du Chili, par M Gay. La femelle, découverte par le même naturaliste, a été figurée dans la planche suivante.





Prêtre punu!

Impr. de Langlois.

Gayard sculp.

TINOCHORE d'Orbigny, femelle.

TINOCHORUS Orbignyanus, Isid. Geoff et Lesson.

(Chili)

## PLANCHE 49.

**LE TINOCHORE D'ORBIGNY  
FEMELLE.**

*Tinochorus Orbignyanus*, Isid. Geoff. Saint-Hilaire  
et Lesson.

La femelle du tinochore d'Orbigny ne diffère point par la taille du mâle, décrit et figuré dans la planche précédente. Sa longueur totale est de neuf pouces. Son plumage est le même sur le corps, seulement le front n'a point de bandeau cendré; mais le menton est blanc, encadré de noir, et toute la partie antérieure du cou est fauve, avec flammettes brunes. La poitrine, le ventre, le bas-ventre sont d'un blanc roussâtre, ondé de roux vif et de brun sur les flancs. La couleur du bec, des tarses, des ailes, des rémiges et de la queue ne diffère point de celle de ces mêmes parties chez le mâle.

Le seul individu que nous avons étudié avait été envoyé de San-Yago par M. Gay.

## PLANCHE 50.

**LE TINOCHORE D'ESCHSCHOLTZ.**

*Tinochorus Eschscholtzii*, Isid. Geoff. Saint-Hilaire  
et Lesson.

*Tinochorus rumicivorus*, Eschsch., Atlas, pl. 2.  
(Mâle et femelle.)

A la première vue ce tinochore rappelle, par sa forme et son plumage, l'aspect d'une alouette. C'est la première espèce connue; c'est celle que le naturaliste russe Eschscholtz a rencontrée au Chili, lorsqu'il visita cette partie du monde dans l'expédition de découvertes commandée par le capitaine de Kotzébue; c'est enfin l'oiseau qu'il nomma *rumicivore*, parce qu'il trouva des semences de polygonum et de rumex dans le gésier de l'individu qu'il disséqua. M. Eschscholtz se procura cette espèce dans la province de la Conception, sur le littoral de l'océan Pacifique: l'individu que possède le Musée de Paris, lui a été envoyé de Buénos-Ayres par M. Dessalines d'Orbigny, naturaliste voyageur français. Mais cependant, comme aucune désignation particulière n'indique la localité précise où cet individu a été tué, et qu'il est parvenu en Europe tout préparé, on doit croire que M. d'Orbigny se l'est procuré dans quelque collection particulière, et qu'il provenait peut-être du Chili au-delà des Andes, sur les confins du Tucuman? Quoi qu'il en soit, le mâle,



Prêtre père?

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

Mme Massard sculp.

TINOCHORE d'Eschscholtz, male.

TINOCHORUS Eschscholtzii. (Ad. Geoff. et Lesson.)

(Chili et Plata)



que nous dédions à l'auteur de sa découverte, présente les caractères suivans :

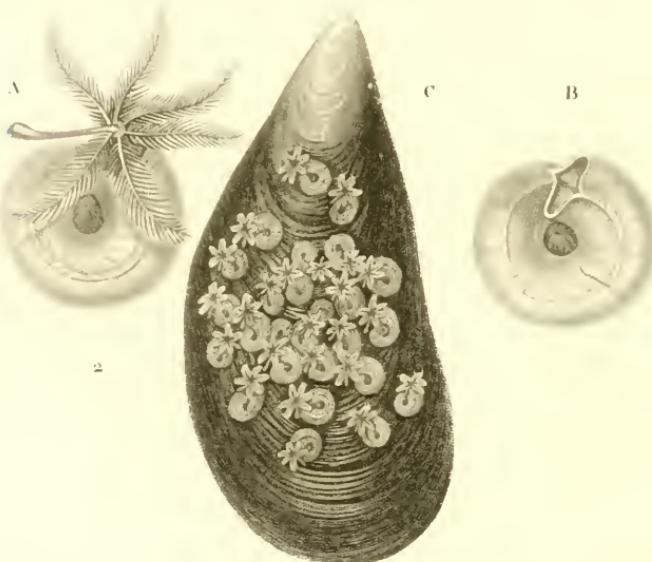
Long d'un peu moins de sept pouces, cet oiseau a un bec court, conique, noir en dessus et à la pointe, corné dans le reste de son étendue. Ses ailes sont aussi longues que la queue, et celle-ci est mince, conique et pointue. Les tarses ont au plus sept lignes, et sont faibles et grèles. Le doigt du milieu, qui est le plus long, a neuf lignes, l'ongle compris. Leur coloration est un jaune pâle, tandis que les ongles sont noirs. Le dessus du corps, le dos, les ailes et la queue sont fauve varié de flammettes ou de cercles bruns et roussâtres, de sorte que la tête, le cou, la poitrine sont d'un roux flammelé de brunâtre. Le dos et la tête se trouvent au centre recouverts de plumes à duvet épais et noir à leur base, puis brunâtres avec des cercles bruns et des cercles fauve vif, à la manière des plumes des bécassines. La gorge est d'un blanc pur, encadré d'un cercle oblong, noir, profond ; quelques taches noires se mêlent au roux de la poitrine. Tout le dessous du corps est d'un blanc assez pur. Les couvertures inférieures de la queue sont légèrement roussâtres, blanches, et à flammettes brunâtres. Les grandes couvertures alaires sont étagées, pointues, brunes, cerclées de noirâtre et de fauve vif. Les rémiges, obtusément pointues et rigides, sont brunes, excepté la plus externe, qui est blanche à son bord et sur la tige. Les rectrices, arrondies à leurs extrémités et rigides, sont brunes, terminées de blanc ; en dessus comme en dessous, les couvertures les ca-

chent entièrement. La femelle ne nous est point connue autrement que par la description qu'en a donnée M. Eschscholtz. Elle se distingue du mâle par sa gorge grise, tachetée de fauve; sa queue fauve, tachetée de fauve clair.

Il est d'un grand intérêt que l'attention des voyageurs futurs, dans le sud de l'Amérique, puisse se porter sur les genres *chionis*, *attagis* et *tinochorus*, et que par leurs recherches nous acquérissons une connaissance exacte et précise des mœurs, des habitudes, du genre de vie des espèces qui composent la nouvelle et intéressante famille dont nous venons d'établir les caractères zoologiques.

Octobre 1850.





Prêtre d'après M' Leeson.

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

Leleu sculp.

1. PLEUROBRANCHE de Blainville. *PLEUROBRANCHUS* *Blainvillii*, Lees.  
(O-taïti)

2. SPIRORBE antarctique. *SPIRORBIS* *antarctica*, Lees.  
(îles Malouines)

A. L'Animal et son test très grossier. B. le Test isolé très grossi.

C. Réunion d'animaux de g.n. sur une valve de moule.

## PLANCHE 51.

*Fig. 1.*

## PLEUROBRANCHE DE BLAINVILLE.

*Pleurobranchus Blainvillii*, Less.

Péron rapporta le premier mollusque de la famille des phyllidiens, qui servit de type au genre *pleurobranchus* de M. Cuvier, adopté par M. de Lamarck et M. de Blainville, bien que ce dernier auteur en ait séparé les *berelles*, petit genre très-voisin, que Montagu paraît avoir nommé *lamellaire*. Le genre pleurobranche appartient au quatrième ordre des mollusques gastéropodes ou *tectibranches* du Règne animal de M. Cuvier, et au troisième ordre des *monopleurobranches*, à la première famille des *subaplysiens* de la méthode de M. de Blainville (Manuel de Malacologie, pag. 470).

Les pleurobranches ont les caractères génériques suivans : Animal épais, charnu, ovalaire ou subcirculaire, déprimé, comme formé de deux disques. L'inférieur ou le pied ordinairement le plus large, ovalaire, aplati. Le supérieur ou le disque débordant le corps, aplati, et renfermant au milieu une coquille ovale, convexe en dessus, rudimentaire, à bords membraneux et tranchants, le sommet spiré et postérieur : une sorte de canal régnant tout autour du corps, formé par les saillies des deux disques, d'entre lesquels sort en ayant une tête dis-

tinete, à bouche transverse, cachée, ouverte à l'extrémité d'une sorte de trompe, et munie de deux paires d'appendices tentaculaires, les antérieurs à chaque angle extérieur de la tête, où ils forment un voile qui l'unit avec le pied; les postérieurs plats et fendus, soudés à leur base. Yeux sessiles, placés au bord externe et à la base des tentacules antérieurs. Branchies composées d'une double série de lamelles formant un seul panache adhérent au côté droit et au tiers postérieur entre le manteau et le pied. Les organes excitateurs en avant et sur le rebord du côté droit. L'anus porté par un petit tube et tout-à-fait en arrière des branchies.

M. Cuvier a trouvé aux mollusques de ce genre quatre estomacs, dont le second est charnu, quelquesfois armé de pièces osseuses, et le troisième est garni à l'intérieur de lames saillantes longitudinales: l'intestin est court.

Sept espèces de vrais pleurobranches de l'Océan, de la Méditerranée et de la mer Rouge sont décrites par les auteurs. Nous y ajouterons la belle espèce que nous dédions à M. de Blainville, et que nous trouvâmes, en Mai 1825, à la pointe Vénus de la baie de Matavai, dans l'île d'O-Taiti.

Long de près de trois pouces et demi, le *pleurobranchus Blainvillii* a jusqu'à deux pouces trois lignes d'élévation vers le milieu du corps. Son disque dorsal est mince, aplati, charnu, ovalaire, arrondi à l'extrémité postérieure et échancré en devant, légèrement aréolé, d'une couleur blanc-bleuâtre de porcelaine, avec des stries blanches et quelques raies

purpurines au milieu: un rouge ocreux teint le rebord antérieur. Les tentacules buccaux, les organes génératrices sont d'un pourpre noir. Les branchies, en forme de panache élégant et bipinné, sont purpurines; un rose violâtre teint le corps et est sillonné par des stries bleuâtres ramifiées. Le pied est aplati, lisse, blanc bleuâtre, plus épais et coloré en rouge carminé sur son rebord : il est arrondi en devant et se termine en pointe obtuse à son extrémité postérieure.

La figure de la planche 51 représente exactement le dessin que nous avons fait de ce mollusque sur le frais à O-Taiti. Nous n'avons pu retrouver l'individu que nous avons rapporté et déposé au Musée de Paris, de sorte que nous ne pouvons donner aucune description de sa coquille interne.

O-Taïti, Mai 1825.

Fig. 2.

**LA SPIRORBE ANTARCTIQUE.***Spirorbis antarctica*, Less.

Le genre spirorbe, *spirorbis*, a été établi par M. de Lamarck dans son ouvrage sur les Animaux sans vertèbres (tom. 5, pag. 558). Ce genre, démembré des serpules, compose, pour cet auteur, avec les serpules vraies, les vermilles, les galéolaires et les magiles, la famille des SERPULÉES. Les caractères génériques, assignés par M. de Lamarck aux spirorbes, sont les suivans : *corpus tubicolare, elongatum, depressiusculum, posticè attenuatum; segmentis numerosis angustis. Setarum subulatarum fasciculi perparvi serie unica utrinque præstant setisque uncinatis. Branchiae duæ terminales, flabellatæ, digitationibus tenuissimis pennaceis aut plumosis profundè fissæ. Os intrà brachias terminales, operculo pedicellato infundibuliformi aut clavato superatum. Tubuli solidi, calcarii irregulariter contorti, aggregati vel solitarii, affixi; aperturâ terminali rotundatâ, simplicissimâ.*

Les spirorbes (*spirorbis*, Lamk.), dit M. Cuvier, ont des filets branchiaux moins nombreux que les serpules (trois ou quatre de chaque côté), et leur tube, en spirale assez régulière, est assez ordinairement très-petit. Les spirorbes, et surtout les serpules, forment la première tribu des *annélides tubi-*

coles de la classification suivie dans le Règne animal. Les serpules sont, pour M. de Blainville, le deuxième genre de sa famille des serpulides, ordre des hétérocriciens, dans sa classe des vers chétopodes (Dict. des sciences nat., tom. 57, pag. 429).

Notre spirorbe antarctique est voisine comme espèce du *spirorbis nautiloides* de Lamarck, ou *serpula spirorbis* des auteurs. Mais les six espèces caractérisées dans le Système des animaux sans vertèbres, sont trop peu clairement isolées par des caractères nets et précis, pour qu'on puisse, sans l'aide de bonnes figures, en rapprocher notre annélide avec certitude, bien qu'elle ait de l'analogie avec les *spirorbis carinata* et *lamellosa*, Lamk., des mers de la Nouvelle-Hollande.

La *spirorbe antarctique*, représentée de grandeur naturelle, et réunie en un assez grand nombre d'individus sur la valve d'une moule de Magellan, a son test long à peine de deux lignes et demie, formant un disque aplati, mince, un peu irrégulièrement arrondi; le tube est oblong à son ouverture, qui offre dans toute sa longueur deux côtes un peu saillantes, légèrement coudées dans la partie où le tube entier se contourne, et un peu strié en travers. Ce tube est donc déprimé sur les côtés, et plus élevé que large, il est roulé en trois segments, de manière que le premier est supporté par le troisième, et que celui du milieu concourt à former au centre une sorte d'excavation imitant une spire. Ce test est d'une couleur blanc verdâtre.

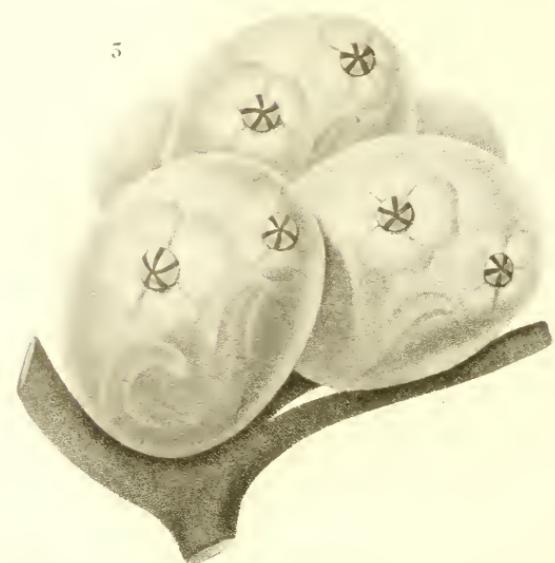
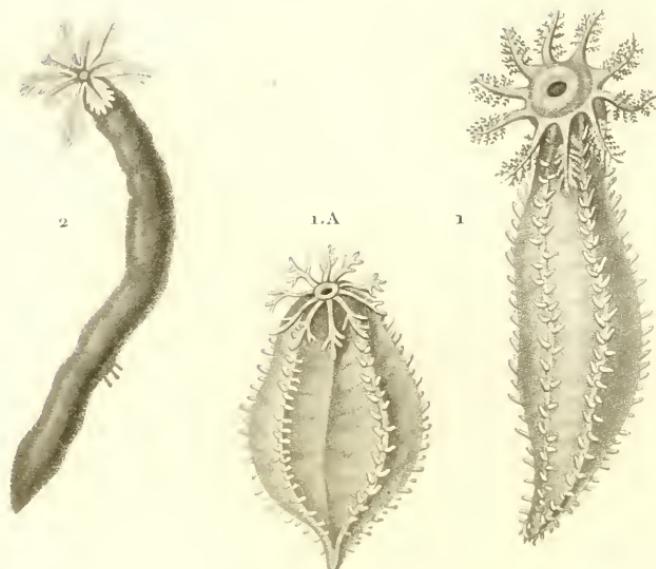
Le corps de l'animal est terminé par quatre paires

de branchies pectinées sur chaque côté, et s'alonge en un tube charnu, très-contractile, évasé au sommet en un disque aplati, spatuliforme, assez épais, fermant comme un opercule, et protégeant l'anélide, lorsque le corps et les branchies sont retirées dans le test. La couleur de toutes ces parties est un rouge de sang.

Cet animal est excessivement abondant sur les rivages des îles Malouines, surtout dans la baie française de la Soledad, où il couvre les moules, les patelles, les rochers, et même les feuilles des *fucus pyrifera*, qui encombrent les grèves.

Novembre 1828.





Perré et Lesson pinx.<sup>t</sup>

Imp. de Langlois.

Leleu sculp.

1. *HOLOTHURIA (CUCUMARIA) crocea*, Less. 1.A. La même contractée.

2. *HOLOTHURIA (FISTULARIA, Blainw.) purpurea*, Less.

3. *CYNTHIA gregaria*, Less.

(îles Malouines)

## PLANCHE 52.

*Fig. 1.***LA BOLTÉNIE GOUSSE.***Boltenia legumen*, Less.

L'ancien genre ASCIDIE, *ascidia*, des auteurs, démembré par M. Savigny, dans ses beaux Mémoires sur les animaux sans vertèbres, a été divisé par ce savant en deux ordres. Le premier renferme les *ascidiæ tethydes*, et le second les *ascidiæ thalides*. La première famille comprend les téthydes qui sont simples, et alors il y classe les genres *boltenia*, *cynthia*, *phallusia*, *clavelina*, groupés en deux sections, et les téthydes composées, divisées en trois sections, comprenant les genres *diazona*, *distoma*, *sigillina*, *synoicum*, *aplidium*, *polyclinum*, *didemnum*, *encælium* et *botryllus*. Enfin, la deuxième famille est celle des lucies, et les pyrosomes forment le type des lucies composées.

Le genre *boltenia* (de Bolten, auteur hollandais) a pour caractères, suivant M. Savigny, un corps pédi culé par le sommet, à test coriacé. L'orifice branchial fendu en quatre rayons; l'intestinal de même. Le sac branchial est plissé longitudinalement; il est surmonté de filets tentaculaires composés; les mailles du tissu respiratoire sont dépourvues de bourses ou de papilles. L'abdomen est latéral, et le foie est nul. L'ovaire est multiple. (Consultez les beaux détails anatomiques, gravés planche V du tome second des Mémoires de M. Jules-César Savigny).

La bolténie à laquelle nous avons imposé le nom spécifique de *legumen*, imite parfaitement, en effet, une gousse de courbaril (*hymenaea courbaril*). La figure que nous en donnons, la représente réduite de moitié. Sa forme est ovalaire, légèrement comprimée sur les côtés, arrondie à l'extrémité, un peu déprimée entre les deux orifices, qui sont très-rapprochés et percés au dehors par une fente longitudinale simple. Le test extérieur est dur, coriacé, très-résistant, coloré en rouge terne, et souvent recouvert de petits sœus du genre céramium, qui s'y implantent. Le pédicule est court, arrondi, dilaté à l'extrémité, qui sert à fixer l'animal, et que garnissent des fibrilles destinées à donner plus de solidité à son attaché. La membrane qui tapisse les parois internes de l'enveloppe testacée, est lisse, satinée, et colorée en violet très-éclatant. Le corps de ce mollusque est volumineux, d'un beau jaune, rappelant celui d'une moule ; seulement la continuité du tube digestif est striée de vert et colorée en verdâtre sur tout son trajet.

Cette bolténie est abondante sur les rivages de la baie française dans l'île de la Soledad, une des Malouines, où les tempêtes la détachent du fond de la rade pour la jeter sur les grèves. Nos matelots provençaux, dès qu'ils l'aperçurent, la recueillirent avec empressement, pour s'en régaler, et nous assureront que son mollusque avait un excellent goût. Nous en avons déposé plusieurs individus au Muséum de Paris.

*Fig. 2.*

## LA CYNTHIE VERRUQUEUSE.

*Cynthia verrucosa*, Less.

M. Savigny donne aux cynthies les caractères suivans : corps sessile, à test coriace, orifice branchial, s'ouvrant en quatre rayons ; l'anal de même ou fendu en travers. Le sac branchial est plissé longitudinalement, surmonté d'un cercle de filets tentaculaires, ordinairement composés ; mailles du tissu respiratoire dépourvues de papilles. Abdomen latéral ; foie distinct dans la plupart des espèces. Ovaire généralement multiple.

La cynthie verruqueuse est représentée de grandeur naturelle. Sa forme est arrondie, globuleuse ; son test est satiné, mince, d'un blanc légèrement rosé, entièrement couvert sur tous ses points de niamelons coniques, serrés et cristallins. Les deux orifices des branchies et de l'anus sont rapprochés, à quatre divisions, colorés en jaune doré très-vif, et ne sont point saillans au-dessus de l'enveloppe testacée. Ce mollusque a environ dix lignes de diamètre.

C'est encore sur les rivages des îles antarctiques des Malouines que nous rencontrâmes la *cynthia verrucosa*, attachée aux crampons du *fucus pyriferas*. Elle se tient généralement à environ six brasses de profondeur dans la baie française, et n'apparaît sur la côte qu'après les violentes tourmentes qui agitent la mer et qui brisent les tiges des plantes marines qui la supportaient.

Fig. 3.

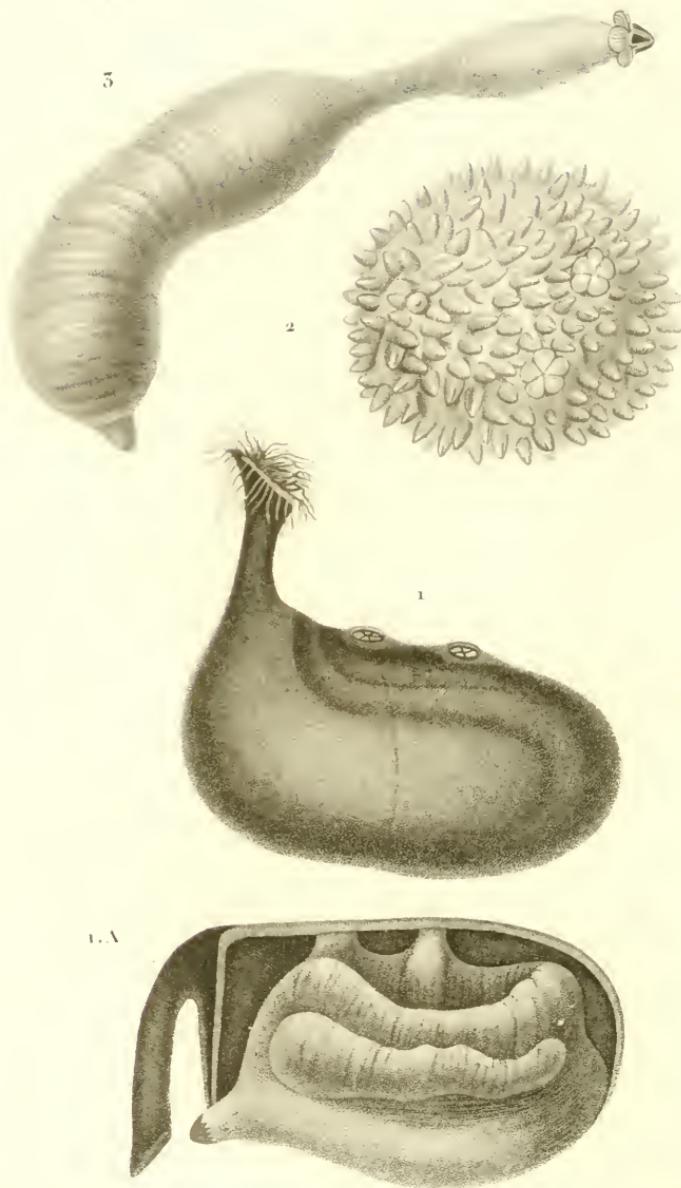
**LE SIPONCLE LOMBRISCIFORME.***Sipunculus lumbrisciformis*, Less.

Le genre siphoncle, *sipunculus*, a été caractérisé ainsi par Lamarck (*Anim. sans vertèbres*, tom. 3, pag. 77): Corps alongé, nu, se rétrécissant postérieurement avec un renflement terminal, et ayant antérieurement un col étroit, cylindrique, court et tronqué. Bouche orbiculaire, terminant le col. Une trompe cylindrique, finement papilleuse à l'extérieur, rétractile, sortant de la bouche. Anus latéral, placé vers l'extrémité antérieure.

Le siphoncle lombrisciforme est mince, arrondi, long de cinq pouces, très-contractile, et le plus souvent renflé sur lui-même. Son extrémité postérieure est plus volumineuse, et s'amineut en un mamelon conique. L'antérieure est fusiforme, terminée par une trompe conique, munie sur ses côtés de trois petits renflements épatis et ovaires. La surface de son corps est lisse, plissée circulairement, mince, colorée en bistre parfois clair, parfois foncé, et souvent mélangé de teintes fauves. La bouche est d'un jaune orangé.

Nous avons souvent rencontré le siphoncle au milieu des *fucus* pyrifères, jetés sur les côtes de la baie de la Soledad, l'une des îles Malouines, en Novembre 1822. Notre dessin, pris sur nature, le représente de grandeur naturelle.





Prêtre et Lesson pinx.

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

Lelou sculp.

1. *BOLTENIA legumen*, Less. 1.A. l'Intérieur de l'animal.

2. *CYNTIIA verrucosa*, Lesson.

3. *SIPUNCULUS lumbriciformis*, Lesson.

(Iles Malouines)

## PLANCHE 53.

*Fig. 1.***L'HOLOTHURIE ORANGÉE.***Holothuria (Cucumaria) crocea*, Less.

Cette jolie petite holothurie appartient à la tribu des concombres de mer, *cucumaria*, tribu que caractérisent un corps pentagonal et dix rangs de suçoirs, ou deux rangs sur chaque angle du zoophyte.

Cette holothurie est représentée de grandeur naturelle. Nous l'avons dessinée d'après nature, et sur des centaines d'individus, le 20 Novembre 1822. Lorsqu'elle est contractée, elle affecte une forme ovoïde, renflée, et terminée par une éminence conique, au milieu de laquelle est percé l'anus. Cinq côtes saillantes partent du pourtour de la bouche, et se rendent à l'extrémité opposée, en laissant dans leur intervalle un sillon assez prononcé. Sur chaque côté est placé un double rang de tentacules courts, réguliers, cylindriques. Les tentacules buccaux sont au nombre de dix, assez longs, d'abord simples, puis ramifiés par petits rameaux dichotomies à leur sommet. Ces tentacules sont blancs, tandis que le corps de l'holothurie est d'un jaune orangé fort vif, se décolorant parfois et passant à la couleur jaune pâle.

Cette holothurie est molle, gélatineuse, sans grande consistance. Elle exhale une odeur d'huître

très-caractérisée. Elle vit par essaims innombrables sur les frondes du *fucus pyrifera*, et sur les autres fucacées qui encombrent certaines parties de la baie de la Soledad aux îles Malouines : elle doit sans aucun doute servir de pâture aux phoques et aux oiseaux marins qui se plaisent à séjourner sur les lits de goëmons.

*Fig. 2.*

## L'HOLOTHURIE PURPURINE.

*Holothuria (Fistularia) purpurea*, Less.

Cette holothurie, que nous avons dessinée sur nature, et qui est représentée de grandeur naturelle, n'est point une holothurie de la section des fistulaires, ainsi que nous l'avions pensé en plaçant la lettre à la planche 53; elle appartient évidemment au petit genre *chiridota* de M. Eschscholtz. Ce sous-genre a pour principal caractère, d'avoir les tentacules digités à leur sommet, la peau assez dense, mais privée de tubes rétractiles. Les trois espèces décrites par le naturaliste russe, ont les plus grands rapports de forme avec la nôtre, bien que cette dernière s'en distingue par sa vive coloration.

L'holothurie purpurine a de longueur environ dix-huit lignes. Elle est mince, cylindrique, très-lisse, très-contractile, et munie d'un ou trois petits tubes sur le dos. L'anus est placé à l'extrémité pointue du corps. La bouche est arrondie, entourée de dix tentacules de longueur inégale, et qui semblent placés sur deux rangs. Chacun d'eux est arrondi à sa base, et digité au sommet, ou plutôt pétaloïde et profondément lacinié, de manière à imiter un pétille d'œillet : les laciniures sont au nombre de six. La couleur des tentacules est un rose pâle, mais celle

de tout le corps est d'un rouge carmin, velouté et très-éclatant.

Cette holothurie, assez rare, se tenait dans les crampons des *fucus pyriferas*, à cinq brasses de profondeur, dans la baie de la Soledad aux îles Malouines.

Novembre 1822.

Fig. 3.

**LA CYNTHIE SOCIALE.***Cynthia gregaria*, Less.

Nous avons donné les caractères du genre *cynthia*, d'après M. Savigny, en décrivant la cynthie verrueuse (pl. 52, fig. 2), et nous y renvoyons le lecteur.

Cette espèce est ovoïde, de la grosseur et de la forme d'un œuf de tortue; d'une taille du double de celle de la figure que nous en publions. Souvent elle adhère solitairement aux dichotomies des frondes du *fucus pyrifera*, mais le plus souvent elle se trouve réunie à des individus de même volume et de même nature, quelquefois au nombre de quarante et plus. Toutes ces cynthies adhèrent donc intimement les unes aux autres par la surface opposée aux deux orifices; et cette surface, en s'adaptant sur celle qui lui est opposée, s'aplatit légèrement, de manière que l'ensemble donné par la réunion de tous ces mollusques ne peut bien être rendu que par la forme d'un paquet de mitraille de gros calibre. J'ai déposé au Muséum un de ces paquets, que je suis parvenu à conserver avec beaucoup de peine dans l'alcool.

La cynthie sociale a donc son enveloppe extérieure lisse, consistante, diaphane, d'un blanc lacté, et dont les parois pellucides laissent apparaître les intestins à reflets irisés. Les orifices des branchies et de l'anus

ne sont point saillans hors du test; mais ils sont bordés de quatre surfaces mamelonnées, rapprochés l'un de l'autre, fendus en croix et colorés en jaune. Ce mollusque n'est jamais que juxta-posé au corps ou à l'animal qui lui est opposé, et n'adhère qu'à l'aide de l'aplatissement de sa surface et d'une sorte de mucus qu'il sécrète.

Nous avons rencontré la cynthie sociale sur les bords du port Louis, et au milieu des fucus de la baie de la Soledad, jetée sur les grèves à la suite des coups de vent.

Décembre 1822.





Prêtre puce!

Impr<sup>e</sup>de Langlois.

Mme Massard sculpt<sup>r</sup>

AMBLYRAMPHIE de Prévost.

AMBLYRAMPHUS Prevostii, Léva.

A. Le bec vu en dessus. (Mexique.)

## PLANCHE 54.

**L'AMBLYRAMPHE DE PRÉVOST.**

*Amblyramphus Prevostii*, Less.

C'est avec assez de justesse que M. Leach a séparé du genre ÉTOURNEAU, *sturnus*, certaines espèces remarquables par la conicité de leur-bec et sa plus grande élévation à la base, bien qu'en dessus il soit convexe et déprimé à la pointe. Les narines sont latérales, très-peu sensibles sur le rebord du front, et en partie cachées par une lamelle écailluse. Les ailes sont courtes, à rémiges échancrées et contournées sur leur bord externe; la première assez courte, la seconde plus longue, la troisième graduée, les quatrième et cinquième les plus longues, et les suivantes étagées et graduées. Les tarses sont longs, robustes, fortement scutellés, munis d'un pouce puissant, armé d'un ongle comprimé, recourbé, très-robuste. Les doigts antérieurs sont munis d'ongles de même forme, mais moins énergiques. La queue est moyenne, arrondie, composée de douze rectrices molles et étagées.

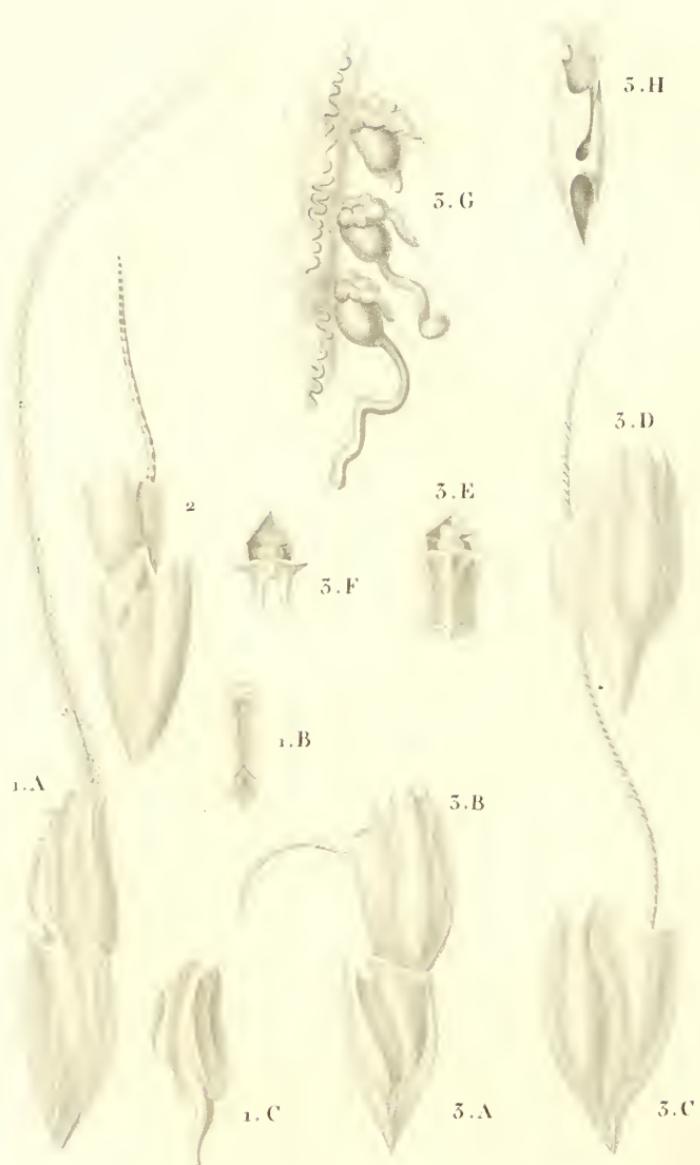
L'oiseau que nous nommons *amblyramphus Prevostii*, est d'un noir mat, analogue à la teinte qui caractérise le plumage du merle d'Europe (*turdus merula*). Son bec est d'un jaune soufre, et ses tarses sont noirs : il a de longueur totale neuf pouces, y

compris le bec, qui a un pouce, et la queue, qui en a trois et demi.

L'individu que nous décrivons nous a été communiqué par M. Florent Prévost, et provenait du Mexique.

Octobre 1850.





Prêtre pince<sup>t</sup>

Impr<sup>e</sup>de Langlois.

Talbouze sculp.

**1. DIPHYES dispar. (d'après Bory.)**

2. La même (d'après Quoy et Gaimard.)

3. La même (d'après Bynken et Chamisso.)

(Consultez le texte.)

## PLANCHES 55, 56 et 57.

**LA DIPHYE JUMELLE.**

*Diphyes dispar*, Ch. et Eys.

Le zoophyte connu sous le nom de diphye a été décrit et figuré bien des fois dans ces derniers temps, mais presque toujours avec des variantes; aussi nous croyons très-utile de réunir tous les travaux relatifs à cet animal singulier, en publiant un dessin que nous avions fait en mer, dans l'expédition de la Coquille, le 20 Décembre 1825. Toutes les figures de cet animal pélagien s'accordent à le représenter composé uniformément de deux pièces, mais les descriptions n'ont point assez d'analogie entre elles pour permettre d'asseoir une opinion décisive sur son organisation. Dans ces derniers temps, MM. Quoy et Gaimard, dans leur travail sur quelques zoophytes de la Méditerranée, en ont fait avec juste raison le type d'une famille, qu'ils ont nommée les *diphydes*, famille où viennent se grouper les polytomes et les pléthosomes, ainsi que certaines stéphanomies, et que M. de Blainville a parfaitement caractérisée dans son grand travail sur les zoophytes, bien qu'il n'ait pas cru devoir y admettre les espèces de ce dernier genre.

La première description et la première figure qu'on ait eues de l'espèce de diphye qui nous occupe, sont celles de M. Bory de Saint-Vincent, dans son Voyage

aux quatre îles d'Afrique. Cet animal est représenté pl. VI, fig. 5 de son Atlas, sous le nom de biphere biparti, et nous le reproduisons pl. 56, fig. I. Telle est la description de M. Bory (voy. tom. I, p. 154 en note; 1804):

*SALPA BIPARTITA, lancolata, bipartita*, Bory.

« Le *biphere biparti* est si transparent qu'on ne le distingue pas dans l'eau; lorsqu'on l'en tire, il a l'air d'une lame de cristal, et ne présente aucune sorte d'organisation. Son corps est oblong et comprimé latéralement. La partie antérieure présente cinq angles saillans. Le côté dorsal étant caréné, l'inférieur est au contraire sillonné. On reconnaît dans cette partie deux cavités longitudinales: de la supérieure sort un filet souvent très-long et rarement entier; il supporte, quand il existe, une foule de petits corps, qui ressemblent aux glandes pédicellées de plusieurs végétaux.

« La partie postérieure est amincie à son extrémité, et a quelques rapports avec la forme du fer d'une lance; le côté supérieur, qui est plat, est épais d'une ligne et demie. Dans cette épaisseur se trouve une cavité interne, dans laquelle entre une sorte d'éperon qui termine la partie antérieure, et c'est là même toute l'union apparente des deux parties de l'animal. Il y a aussi une autre cavité inférieure dans la moitié de derrière, dont l'ouverture, échancrée au point de jonction des deux parties, forme un cran à leur union. »

M. Bory observa cet animal dans l'océan Atlan-

tique, par les 34 degrés de lat. mér., et par  $5^{\circ} 40'$ , de long. occidentale du méridien de Paris, nageant au milieu d'une grande quantité de béroës.

Tilésius, naturaliste de la première expédition russe autour du monde, sous les ordres de Krusenstern, paraît avoir décrit et figuré la diphye qui nous occupe, dans l'Atlas d'histoire naturelle qui accompagne la relation du voyage, mais nous n'avons pu nous procurer cet ouvrage, et, par conséquent, nous ne le citons que pour mémoire et d'après l'indication des auteurs.

M. Cuvier proposa en 1817 (1.<sup>re</sup> édit. du Règne animal, tom. 4, pag. 61) le genre diphye, *diphyes*, pour recevoir le biphere biparti de M. Bory. Il le plaça après les cestes, entre les béroës et les porrites. Il caractérise ce nouveau genre de la manière qui suit : « Sa substance est gélatineuse, mais ferme et très-transparente; sa forme extérieure est en pyramide anguleuse, dont la base a deux ouvertures: l'une, petite, ronde, entourée de cinq pointes, est la bouche, et conduit dans un sac sans issue, qui se prolonge jusque vers le sommet et sert d'intestin; l'autre, plus grande, donne dans une cavité moins prolongée, qui communique en arrière avec une seconde cavité de forme ovale. De celle-ci sort une grappe de filaments, qui traverse la précédente et pend au dehors. Il est à croire que c'est l'ovaire. Ces animaux se tiennent d'ordinaire deux à deux. On n'en a observé qu'une espèce dans la mer Atlantique. »

Dans la deuxième édition du Règne animal, pu-

bliée en 1850, M. Cuvier place les diphyses à la suite des acaléphes hydrostatiques (tom. 5, pag. 288), et avant les polypes, en adoptant les bases du beau travail de MM. Quoy et Gaimard sur les diphyses. C'est ainsi qu'il modifie les caractères qu'il avait précédemment établis : « Genre très-singulier, où deux individus différens sont toujours ensemble, l'un s'emboîtant dans un creux de l'autre, ce qui permet cependant de les séparer sans détruire leur vie propre. Ils sont gélatineux, transparens, et se meuvent à peu près comme les méduses; l'emboîtant produit du fond de son creux un chapelet qui traverse un demi-canal de l'emboîté, et paraît se composer d'ovaires, de tentacules et de sucoirs, comme ceux des genres précédens. » Les diphyses propres sont formées de deux individus presque semblables, pyramidaux, avec quelques pointes autour de leur ouverture, qui est à la base de la pyramide. Les autres diphyses admises par M. Cuvier, d'après le travail de MM. Quoy et Gaimard, sont les genres *calpé*, *abyle*, *cuboïde* et *navicule*. Mais revenons aux travaux sur les diphyses, en les mentionnant par ordre de dates.

MM. Chamisso et Eisenhardt publièrent en 1821 (*Act. Societ. Leop. Cur. Bonn.*, tom. X, page 565 à 567, et pl. 52, fig. 4) un travail sur la diphye, qu'ils nommèrent, les premiers, *diphyses dispar*, reproduite par nous pl. 56, fig. 2, et voici textuellement la description latine de ces deux auteurs :

*Animal gelatinoso- cartilagineum, hyalinum, pollicare, duobus individuis forma dissimilibus semper in copulatione repertis. An mas et fœmina?*

« *Individuum primum, vide fig. A, C, E, G.*

« *Corpus superne et inferne tricarinalum, antice clausum, in apicem subulatum, attenuatum, postice dilatatum, dua cava longitudinalia, superius et inferius, septo horizontali interjecto, continens, utrumque cavum postice apertum. Cavum superius (A) sacciforme, colle coarctato, ostio mucronibus tribus inflexis (B) armato, membrana, undique vestitum. Cavum inferius (C) ore quadrangulo, altitudine latitudinem superante, ab apice corporis (D) filum ad cavi superioris fundum (E) tendit, hinc incrassatum, ad fundum cavi inferioris (F) deflectitur, quo in caudam (G) abit filiformem, prælongam, sub tactu subito motu retractilem, oculo nudo paleis rubescentibus imbricatis compositam. Oculis autem lente armatis vagina conspicitur laxa (G), articulata vel nodosa, intestinum tenue, spiraliter convolutum, continens; cuvis internodio corpusculum ovoideum, rubescens, motu, ut videtur, spontaneo gaudens, apice libero proboscidali retractili, affixum est. Circa insertionem uniuscujusque corpusculi racemos granulorum brunnescentium, motu etiam donatus, jacet. Lineæ denique, difficiles visu, motu proprio orbatae, setarum instar corpusculis intermixtæ sunt. Totum hunc apparatus ad genitalia verisimilime spectantem, Fig. G satis manifeste exhibit.*

« *Individuum alterum, fig. B, D, F, H.*

« *Corporis facies ut individui prioris. Animal autem resupinatum, ita ut cavum inferius (H) cavo superiori (A) et cavum superius (I) cavo inferiori*

( C ) individui primi respondeat. Cavum inferius ( H ) cavo superiori ( A ) prioris individui simillimum. Cavum superius autem antice et postice apertum est, ita, ut præter ostium posticum ( L, M ), ostium anticum eadem circuiter magnitudine ( K ) distinguantur, paries superior ( N ) præter hoc excisus, excisura in ostio postico incipiente ( vide fig. H ). Ostium posticum ipsum ulroque latere biemarginatum ( L et M ). Cauda huic individuo nulla.

« Individuum alterum cum priore ita cohæret, ut apex corporis illius cavo infero individui primi immissus sit, hujusque cauda, cavum superius ( antice et postice apertum ) individui alterius transgressa, ex ejus ostio postico vel incisura parietis superioris dependeat, uti fig. A B refert.

« Animalia absque lœsione alterum ab altero discedere visa sunt. Contractione cavorum ( A et B ) aquam repellunt, dilatatione immisam, quo motus natatorius vividissimus oritur.

« In mari pacifico æquinoctiali.

« Obs. Termini superius et inferius in descriptione nostra solummodo intellectus causa adhibiti sunt; forsitan vice versa rectius. Antica autem pars nobis audit, qua animal in natatione prorsum tendit. »

En 1824 parut, dans la partie zoologique du Voyage autour du monde du capitaine Freycinet ( pag. 577 ), une description et une figure de la diphye que MM. Quoy et Gaimard nommèrent DIPHYE BORY, *diphyes Bory*, figurée pl. 86, fig. 12, de leur Atlas ( figure reproduite pl. 56, fig. 3. ), avec la phrase

caractéristique suivante, et les détails que nous citerons textuellement.

*Diphyes, corpore libero, hyalino, pyramidali, duobus canalibus applicatis composito, basi patentibus; ore uno truncato, altero apicibus quinis munito.* « On ne connaît, disent MM. Quoy et Gaimard, qu'une seule espèce de ce genre; elle a été découverte par M. Bory de Saint-Vincent, qui l'a figurée sous le nom de *biphore biparti*. C'est la même que nous reproduisons ici, et que nous dédions à ce naturaliste; après lui MM. Tilésius et Chamisso en ont aussi donné des figures.

« La nôtre représente deux individus réunis; il sera facile de se faire une idée de ce qu'ils sont isolés, en considérant à part celui qui contient l'autre. On en trouve autant qui nagent seuls que deux à deux. Leur agrégation a-t-elle pour cause l'œuvre de la reproduction? Ou bien sortent-ils en cet état de l'ovaire?

« Le petit chapelet couleur de rose qui se montre hors de l'ouverture tronquée, est rétractile à la volonté de l'animal, qui le rentre quelquefois tout-à-fait. Il paraît qu'il y a des époques où il est beaucoup plus saillant. Nous avons remarqué, au fond de cette espèce de sac, un corps qui avait la forme d'une branchie de biphore.

« La progression de cet acalèphe a lieu à reculs avec assez de vitesse, comme celle des méduses et des beroës. Ce n'est jamais qu'entre deux individus que se fait la jonction, et toujours de la même manière, c'est-à-dire que l'extrémité pointue de l'un

entre dans l'ouverture quadrilatère tronquée de l'autre, et y adhère assez fortement.

« Nous avons vu des diphyses dans l'océan Atlantique, dans la mer des Indes, sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, et près de celles de l'île de Timor. »

En partant pour un nouveau voyage de découvertes, sur la corvette l'Astrolabe, MM. Quoy et Gaimard adressèrent à l'académie des sciences un nouveau travail sur les diphyses, travail enrichi de belles figures, et qui a été inséré dans le tome X des Annales des sciences naturelles (cahier de Janvier 1827). Ainsi s'expriment ces naturalistes : « Ayant été heureux pour observer un grand nombre de diphyses dans le détroit de Gibraltar, nous avons reconnu que toutes les descriptions et les dessins qui en ont été publiés jusqu'à ce jour sont fort incomplets, sans en excepter ceux que nous avons donnés dans l'Atlas du Voyage de l'Uranie. Ayant de plus trouvé plusieurs zoophytes encore inconnus, dont l'organisation se rapproche de celles des diphyses, nous croyons devoir, dès à présent, établir une famille de *diphydes*, formée du genre *diphye* et de cinq nouveaux genres, que nous nommons *calpé*, *abyla*, *nacelle*, *cuboïde* et *ennéagone*. »

« Les caractères généraux de la famille des diphyses sont, dans l'état parfait, la réunion constante de deux animaux de forme différente, chacun d'eux jouissant d'une vie distincte, qu'il peut conserver assez long-temps, quoique séparé de son congénère. »

« Le premier qui se présente est formé de deux

cavités, dont une, complète, a cinq dentelures à son ouverture; la seconde n'est qu'un canal plus ou moins parfait, formé de deux feuillets, laissant passer un chapelet de sucoirs et d'ovaires qui appartient au second animal.

« Celui-ci, ordinairement plus petit que le précédent, auquel il est uni d'une manière plus ou moins intime, est pourvu de trois cavités. C'est dans celle du milieu, par laquelle l'emboîtement se fait, que sont fixés les sucoirs. »

Après avoir caractérisé la famille des diphydes, MM. Quoy et Gaimard généralisent ainsi les observations qui sont relatives aux diphyes proprement dites, figurées par eux pl. I, fig. 1 à 7 (pl. 57 et figure I): « La cavité, en forme de sac assez régulièrement cylindrique, dont les contractions servent à la progression de l'animal, se termine assez brusquement par un canal excessivement étroit, se portant jusqu'à l'extrémité du sommet, sans que nous puissions dire s'il s'ouvre à l'extérieur. Cette cavité, qui paraît servir de réservoir au résidu de la digestion, est quelquefois pleine d'une substance muqueuse, comme nuageuse.

« L'autre cavité, à peu près triangulaire, dont l'ouverture est verticalement coupée, contient une grappe d'ovaires et de sucoirs réunis. Il en part également un petit canal très-délié, gagnant le sommet de la pyramide, et côtoyant de très-près, mais sans le toucher, celui dont nous venons de parler. Il est probable qu'il s'abouche avec lui, car la digestion de ce zoophyte doit s'opérer d'abord par les sucoirs,

et le résidu doit passer vraisemblablement dans la seconde cavité, qui sert en même temps à la locomotion.

« Il existe un long chapelet qu'on a quelquefois vu sortir de cette cavité, et qu'on a pris pour des ovaires. Il paraît que ce sont bien réellement des ovaires, mais joints à des sucoirs que personne n'a encore mentionnés, quoique cependant ils forment la masse la plus considérable de ce chapelet. Le plus souvent c'est une masse rétractée, nuageuse, rougâtre, contenue dans la cavité. Alors on ne peut presque rien distinguer; mais lorsque la diphye les fait sortir, et leur donne toute l'extension possible, on remarque autour d'un long tube transparent, et sur sa longueur, des sucoirs qui adhèrent par une espèce de nœud assez ressemblant aux nœuds d'un roseau. Chaque sucoir est contenu dans une sorte de cloche très-délicate, de laquelle il sort; la base de chacun d'eux est munie de petites grappes, qui sont probablement des ovaires, et il en part un petit tentacule ou filament excessivement délié et lisse, susceptible d'un très-grand allongement. Toute la longueur de ce filament est garnie, d'un seul côté, d'une foule de petits filaments secondaires, munis, à leur extrémité, d'un petit renflement, duquel part encore un autre filet.

« Les sucoirs, dans l'état de vie, se replient dans tous les sens comme ceux des vélelles et des physales, s'appliquent sur les corps, sur le verre, par exemple, en forme de ventouse, et peuvent y retenir l'animal; ils ont alors à leur extrémité la forme

d'une petite trompette, et il est toujours facile de bien apercevoir leur cavité intérieure. Ils sont d'autant plus écartés les uns des autres, qu'ils sont plus rapprochés de l'extrémité du tube qui les soutient. Dans l'intérieur de la diphye ils sont plus pressés et comme nacrés. Leur mouvement est souvent indépendant de celui de la totalité de l'animal. Enfin, comme ils sont excessivement petits, il faut, pour les bien voir et s'en former une idée exacte, se servir d'une très-forte loupe. On croirait voir alors une sorte de stéphanomie; c'est à peu près la même disposition des parties.

« Dans quelques individus, surtout dans ceux qui sont le plus complets, l'extrémité du chapelet ne paraît formée que par les cloches qui enveloppent les sucoirs, dont l'ensemble, à l'œil nu, a l'aspect de l'extrémité d'une plume. Là, les sucoirs ne sont point encore développés; et il est facile, à la loupe, de les apercevoir ayant l'apparence de petites vésicules accolées au tube central de l'ensemble.

« Il nous reste maintenant à parler de l'accouplement des diphyses, ou plutôt du second animal qui sert à les compléter. Cette agrégation a été fort superficiellement observée jusqu'ici. On se bornait à dire que ces animaux s'accouplaient, ce qui devait faire penser qu'ils étaient semblables. Il n'en est rien cependant.

« La première diphye, ou mieux la diphye antérieure, a bien quelque ressemblance avec celle dans laquelle elle entre; elle est, comme elle, pyramidale, et a une cavité subconique, dont l'ouverture est en-

tourée de cinq pointes ; mais elle en diffère en ce qu'elle est beaucoup plus pointue, et qu'il n'y a point réellement deux cavités. La supérieure n'est qu'un canal formé par deux membranes simplement appliquées l'une à l'autre, de sorte que le moindre effort suffit pour les écarter ; cependant elles sont quelquefois unies dans un seul point vers le milieu. C'est dans leur intervalle, lorsque ces animaux sont accouplés, que le chapelet des sucoirs de la diphye postérieure s'engage et fait saillie au dehors. Ce chapelet passe avec la plus grande facilité de la diphye à laquelle il appartient, dans l'autre, pour sortir à l'extérieur, et il rentre de même. Il faut qu'il y ait alors un accord manifeste entre ces deux animaux.

« Leur agrégation est assez légère, et n'a jamais lieu de nouveau, lorsqu'une fois ils se sont séparés. Quoiqu'ils se meuvent en commun, ils peuvent aussi se mouvoir isolément, et vivre ainsi longtemps ; mais la diphye postérieure, celle à qui appartient le chapelet des sucoirs, est beaucoup plus vivace, et ses mouvements sont très-brusques, très-vifs, tandis que ceux de la diphye antérieure sont lents. Dans cette dernière, la progression ne s'opère que par la vraie cavité, celle dont l'ouverture est munie de cinq pointes.

« A quoi peut servir cet accouplement dans ces animaux ? Il paraît bien difficile de s'en rendre compte. La diphye antérieure n'a aucun organe digestif ou générateur visible sous le verre le plus grossissant. Un canal incomplet pour le passage des ovaires et des sucoirs de sa congénère, et une ca-

vité dans laquelle on aperçoit quelquefois un léger nuage de mucosités; c'est tout ce qu'on peut apercevoir dans ce zoophyte transparent comme du cristal, et taillé à angles assez rudes. Comme tous les animaux pélagiens, les diphyses ont besoin d'une eau sans cesse renouvelée, et quoiqu'elles soient très-vivaces, elles finissent par périr après un séjour de quinze à vingt heures dans la même eau.

« Les différences que présentent les très-jeunes diphyses accouplées sont: que le canal de la fausse est continu; dans la diphye postérieure, la grande cavité, c'est-à-dire celle qui ne contient point les sucoirs, se prolonge jusque près de la pointe sans avoir de cul-de-sac terminé par un canal très-délié, tandis que dans la diphye antérieure ce canal est très-longé. »

Le tom. 60.<sup>e</sup> du Dictionn. des sciences natur., qui parut en 1850, renferme un immense travail de M. de Blainville sur les zoophytes. Ce savant conserve la famille des diphyses, en l'enrichissant d'un grand nombre de détails et de plusieurs genres encore inédits, que lui procurèrent MM. Quoy et Gaimard, Lesueur et Botta. Les caractères de cette famille, que M. de Blainville classe à la suite des ciliobranches dans les zoophytes faux sont les suivans: « *Corps bilatéral et symétrique, composé d'une masse viscérale très-petite, nucléiforme, et de deux organes natateurs creux, contractiles, subcartilagineux et sériaux: l'un antérieur, dans un rapport plus ou moins immédiat avec le nucléus, qu'il semble envelopper; l'autre postérieur et fort peu adhérent. Bouche à*

l'extrême d'un estomac plus ou moins proboscidi-forme. *Anus* inconnu. Une longue production cirriforme et ovigère, sortant à la racine du nucléus, et se prolongeant plus ou moins en arrière. »

Enfin, le genre *diphyes* proprement dit a pour caractères zoologiques, suivant le même auteur, « un corps nucléiforme peu distinct, situé dans le fond d'une cavité profonde, d'où sort une longue production tubuleuse, garnie dans toute son étendue de sucoirs proboscidiiformes, ayant à leur racine des corpuscules granuleux et un filament cirriforme; corps nataateurs à peu près égaux, et même subsemblables; l'antérieur à deux cavités bien distinctes, le postérieur à une seule, avec une ouverture ronde, garnie de dents. »

M. de Blainville cite la diphye de Bory, *diphyes Bory*, Quoy et Gaimard, et les quatre espèces suivantes de Lesueur, et qu'il nomme *diphyes amphiroa*, *navicula*, *Cuvieri* et *Dumontii*. Lesueur donnait le nom de *dagysa*, adopté par Solander et Gmelin, au genre *diphyes* de M. Cuvier; mais M. de Blainville ajoute: est-il certain que l'animal vu par Solander soit une diphye et non pas un bipore?

L'opinion la plus complète sur les diphydes, est celle de M. de Blainville, et ce savant s'exprime au sujet de ces animaux de la manière suivante:

« Le corps d'une diphyde au premier aspect, et surtout à ce qu'il paraît pendant la vie, semble n'être composé que de deux parties polygonales, subcartilagineuses, transparentes, placées à la suite l'une de l'autre, et se pénétrant plus ou moins, celle de der-

rière dans une excavation de celle de devant. Ces deux parties, plus ou moins constamment dissemblables, offrent en outre cela de commun, qu'elles sont ordinairement creusées plus ou moins profondément par une cavité aveugle, et s'ouvrant à l'extérieur par un orifice fort grand et régulier, quoique diversiforme, en ajoutant à cela une production regardée comme un ovaire par M. Cuvier, et qui sort de la cavité supérieure de la partie cartilagineuse antérieure : c'était tout ce que l'on avait remarqué avant le Mémoire de MM. Quoy et Gaimard. Ils ont cependant décrit les nombreuses espèces qu'ils ont observées à peu près comme M. Cuvier, avec cette modification cependant, qu'ils ont considéré les deux parties comme appartenant au même animal ; mais l'étude des différences de forme nécessaires pour l'établissement des genres nouveaux qu'ils ont proposés, et surtout les bonnes figures qu'ils ont données, a permis d'aller plus loin, et de voir dans lesdiphyses autre chose que les deux parties subcartilagineuses. En effet, en prenant pour exemple les calpés, et surtout les cucubales ou les capuchons, on voit que le corps des diphyses forme un véritable nucléus, situé à la partie antérieure de la masse totale, et que ce nucléus est composé d'un œsophage proboscidien à bouche terminale en forme de ventouse, se continuant dans un estomac entouré de granules verts hépatiques, et quelquefois dans un second rempli d'air. On remarque en outre, à la partie inférieure, un autre amas glanduleux, qui est probablement l'ovaire, et en rapports plus ou moins

immédiats avec la production cirrígère et peut-être ovigère qui se prolonge en arrière. Ce nucléus paraît plus ou moins enveloppé par le cartilage antérieur, qui lui offre, en effet, une cavité quelquefois distincte d'une seconde, dont il a été parlé plus haut, servant à la locomotion, et d'autres fois confondue avec elle. Il est du reste en connexion intime avec son tissu par des filaments que nous croyons vasculaires. Il en est de même de la partie postérieure du corps. Nous avons déjà fait remarquer que cette partie était creusée par une grande cavité qui se continue dans presque toute sa longueur; c'est du fond de cette cavité que naît un prolongement peut-être également vasculaire, qui se porte au-dessus de la racine de la production ovigère, et qui s'unit sans doute au nucléus. Ainsi il me paraît certain que cette partie appartient réellement à la diphye, mais l'on conçoit comment elle s'en détache au moindre effort, puisque son union se fait par le moyen d'un seul filament.

« D'après ce qui vient d'être dit de l'organisation des diphyes, on voit que la partie que M. Cuvier regardait comme constituant l'animal à elle seule, n'en est qu'un organe peu important; qu'il faut y joindre la partie postérieure, qu'on regardait comme un individu distinct; mais surtout qu'il faut tenir compte du nucléus viscéral, qui, avec la production ovifère, forme la partie essentielle de l'animal.

« D'après cette manière d'analyser une diphye, il est évident que ce ne peut être un animal du type des actinozoaires; mais pour établir ses rapports na-

turels; voyons ce que les observateurs cités nous ont rapporté de leurs mœurs et de leurs habitudes.

« Les diphyses sont des animaux d'une grande transparence, qu'il est souvent fort difficile d'apercevoir dans les eaux de la mer, et même dans une certaine quantité d'eau prise à part.

« C'est essentiellement à d'assez grandes distances des rivages qu'on les rencontre dans les mers des pays chauds, et souvent en très-grand nombre. Elles flottent et nagent, à ce qu'il paraît, dans toutes les directions, l'extrémité antérieure ou nucléale en avant, et par la contraction des deux parties subcartilagineuses chassant l'eau qu'elles conservent; aussi leur ouverture est-elle toujours dirigée en arrière. Quand les deux organes natateurs sont également pourvus d'une cavité spéciale, il est probable que la locomotion est plus rapide: elle peut du reste être exécutée par l'un ou par l'autre, proportionnellement à leur grandeur.

« Le postérieur est si peu solidement attaché au nucléus, qu'il arrive souvent que par accident il s'en détache, au point que M. Botta croyait qu'une diphysie entière n'était formée que d'une seule de ces parties, n'ayant que fort rarement trouvé ces animaux complets.

« Pendant la locomotion, la production cirrhhigère et ovifère, à ce qu'il paraît, flotte étendue en arrière, en se logeant en partie dans une gouttière dont le bord inférieur de l'organe natateur postérieur est creusé; mais elle n'a pas la même longueur, l'animal pouvant la contracter fortement, et même

au point de la faire rentrer entièrement : d'après cela, il est évident que cet organe est musculaire. Mais ce qu'il offre de plus remarquable, c'est que dans toute sa longueur, et espacés d'une manière assez régulière, se trouvent des organes que MM. Quoy et Gaimard regardent comme des sucoirs, et qui jouissent en effet de la faculté d'adhérer et d'ancrer l'animal, comme s'en est assuré M. Botta. Je n'ose décider ce que cet organe peut être, mais je suis porté à croire, ou bien que c'est un prolongement du corps analogue à ce que nous avons vu dans les physsophores, ou que c'est, sinon un ovaire, du moins un assemblage de jeunes individus, un peu comme dans les bipholes.

« Dans l'état actuel de nos connaissances sur les diphyses, il me semble qu'elles sont pour ainsi dire intermédiaires aux bipholes et aux physsophores ; car elles se rapprochent des premiers, dont l'enveloppe subcartilagineuse est quelquefois tripartite, comme nous l'apprenons de M. de Chamisso, en ce que la masse des viscères est nucléiforme, qu'elle est contenue en grande partie dans cette enveloppe, que celle-ci a deux ouvertures, et que c'est par la contraction que s'exécute la locomotion.

« On trouve au contraire à rapprocher les diphyses des physsophores, en regardant les organes natateurs comme analogues à ceux que nous avons vus dans le genre diphye, où le plus petit est en avant, et le plus grand en arrière ; l'un et l'autre étant parfaitement bilatéraux. La bouche est aussi à l'extrémité d'une sorte de trompe. Il y a quelquefois un ren-

lement bulloïde plein d'air. Enfin, le corps est terminé par une production cirrhhigère et, peut-être, ovifère.

« Au reste, nous sommes obligé de convenir que ces rapprochemens, pour être mis hors de doute, ont besoin d'une connaissance plus complète que celle que nous avons, non-seulement de l'organisation des diphyses et des physsophores, mais même de celle des bipholes eux-mêmes.

« Dans la manière de voir de M. Mertens, naturaliste en chef dans la dernière circumnavigation des Russes, les diphyses ne seraient que des stéphanomies; alors il faudrait considérer les productions cirrhhigère et ovifère de ces diphyses, comme les analogues de la partie postérieure et tubuleuse des stéphanomies. »

A ces travaux sur les diphyses, nous n'ajouterons que peu de détails; nous les avons tous rapportés, pour donner l'état de nos connaissances sur ces animaux, et fournir aux observateurs à venir un point de départ positif, et les moyens d'apprécier les opinions émises par les divers naturalistes qui ont eu occasion d'étudier ces singulières productions.

Suivant nous, les diphyses appartiennent à une famille de zoophytes très-nettement caractérisée par leurs formes générales et la nature de l'agrégation des diverses pièces qui les composent: cette famille serait celle des PLÉTHOSOMIES, *plethosoma* (corps multiple), qu'on devra diviser en tribus, dont la première serait consacrée au genre *plethosoma*, très-probablement le *polytomus* de MM. Quoy et

Gaimard (et dont le genre *pyramis*, de M. Otto, et les genres, *calpé*, *abyla*, *nacelle*, *ennéagone* et *cuboïde*, de MM. Quoy et Gaimard, ne nous semblent être que les diverses pièces d'articulation séparées et désagrégées de la masse totale) : c'est dans cette tribu que nous paraît devoir être placé le genre hippopode (de MM. Quoy et Gaimard), et peut-être le genre cupulite des mêmes auteurs. La seconde tribu comprendrait les stéphanomies, telles que la *stephanomia amphitryadis* de Péron ; mais nullement la stéphanomie à grains de raisin, de Lesueur, qui est une véritable physalide. La troisième tribu, enfin, serait réservée aux vraies diphyses, dont le type est la *diphyses dispar*, et aux petits genres proposés dans ces derniers temps, s'il est reconnu qu'ils soient distincts. Quant aux genres *pyramis* ou *calpé*, nous pouvons assurer qu'ils sont fondés sur la pièce basale et terminale des pléthosomes.

La substance de la *diphyses dispar* est dense, rénitente, d'un blanc hyalin, imitant un morceau de cristal taillé à facettes ; elle est de même nature, par son aspect et ses propriétés physiques, que celle des firoles et des salpas. Toutefois on ne découvre aucune trace de nucléus coloré, ni de vaisseaux. Dans l'eau, le cordon musculaire, rouge intense, apparaît seul, à la manière des renflements vasculaires des pléthosomes, et les linéaments se dessinent vaguement, et au moindre choc les deux pièces du zoophyte se désarticulent. Hors de l'eau, ces deux pièces sont denses, sillonnées à leur surface, ayant à leur milieu une cavité large, séparée au centre de chaque

portion du zoophyte par un diaphragme vertical et mince, que personne n'a indiqué. On remarquera que notre dessin représente la diphye dans un sens inverse de celui de MM. Quoy et Gaimard, et nous ignorons à qui appartient l'erreur de dessin, et si l'animal conserve uniformément les mêmes rapports, à moins qu'il ne présente, comme certains mollusques, la particularité d'être indifféremment renversé dans quelques cas. Nous serions assez tenté de croire qu'il existe une ouverture au sommet conique antérieur de la diphye, laquelle ouverture se trouve aboutir au canal étroit, filiforme, qui se dilate en une cavité oblongue, à l'extrémité de laquelle part le ruban musculaire coloré en rouge carmin, que nous avons vu entortillé au centre même des deux pièces du zoophyte. Or, ce chapelet, que la plupart des auteurs croient être des suçoirs que l'animal applique sur les corps qui servent à sa nourriture, après les avoir enlacés avec les tentacules qui les accompagnent, mais que nous n'avons pas vus, ce chapelet serait donc un tube digestif musculaire; mais il n'est pas probable que la diphye ne soit alimentée que par les pores de la surface et par une sorte d'imbibition, car les physales et les physsophores se nourrissent de matières animales et des chairs des poissons; et les méduses elles-mêmes décomposent les sucs des animaux qu'elles saisissent et qu'elles digèrent par certaines parties de leur corps. Quant aux deux cavités du centre, elles ont pour but d'agir sur l'eau qui les remplit, et de servir par la contraction de leurs parois au mouvement

ordinaire de la progression. Enfin, pour soutenir ce zoophyte à la surface de la mer, nous avons très-souvent observé des cavités ovalaires et à parois distinctes, remplies de bulles d'air, qui s'échappent sitôt que l'animal est tiré de l'eau.

Nous rencontrâmes fréquemment cette diphye, soit dans l'océan Atlantique après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance, soit dans les mers des Moluques et dans l'océan Indien, par 29 degrés de lat. S., et 92 de long. orientale. Notre dessin a été fait sur plusieurs individus, le 20 Décembre 1825.

Paris, Novembre 1850.

## EXPLICATION DES FIGURES.

---

### PLANCHE 55.

*Fig. 1.* *Salpa bipartita*, copiée de Bory, *Atlas du Voyage aux quatre îles d'Afrique*, pl. 6, fig. 5, tom. 1, pag. 154.  
*A.* L'animal de grandeur naturelle. *B.* La partie postérieure vue de face. *C.* La partie antérieure séparée de la postérieure.

*Fig. 2.* *Diphyes dispar*, Eysenh. et Cham. (*Actes de Bonn*, tom. X, pag. 365, pl. 52, fig. 4); pour les détails, voyez la description citée de ces deux auteurs.

*Fig. 3.* *Diphyes Bory*, Quoy et Gaim., *Zool. de l'Uranie*, pl. 56, fig. 5, et texte, pag. 577.

### PLANCHE 56.

*Fig. 4.* *Diphyes dispar*, Lesson, figure inédite. *A.* L'animal vu dans l'eau. *B.* Les deux parties isolées, vues hors de l'eau : 1. Partie antérieure. 2. Partie pos-

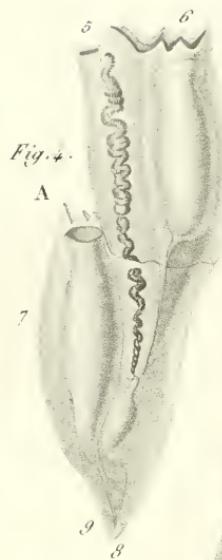


Fig. 4.

A



Fig. 4.

B

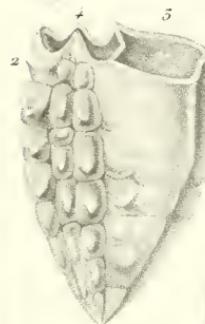


Fig. 4.

B

Fig. 5.

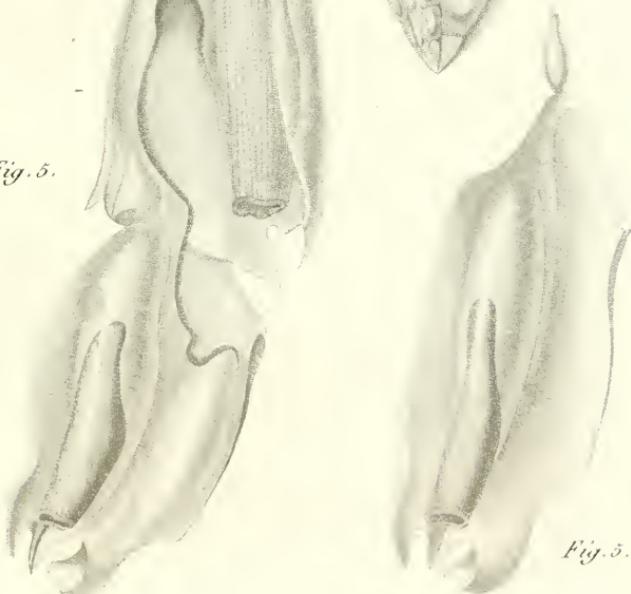


Fig. 5.

Prêtre et Lesson pinx:

Impr. de Langlois.

Talbot sculpt:

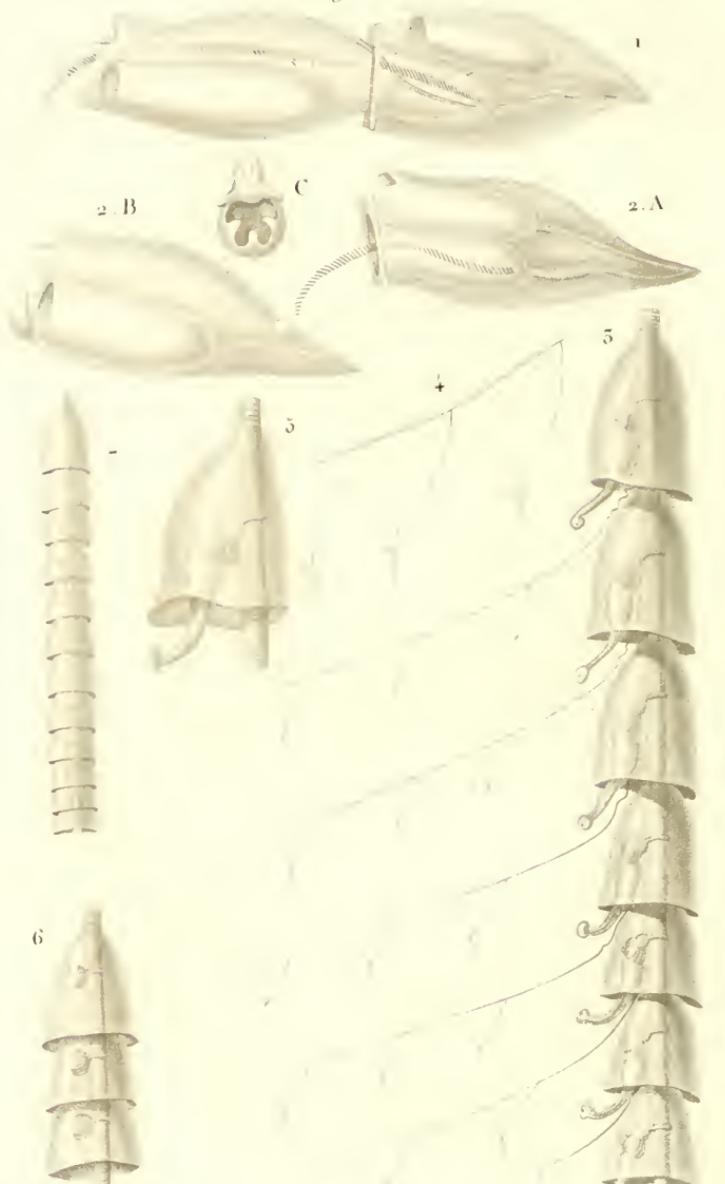
### DIPHYES dispar.

Fig. 4. d'après un dessin de M. Lesson. Fig. 5. d'après M. de Blainville.





Fig. 6.



Prêtre et Lesson pinx: t.

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

Talbot sculpt.

DIPHYES *dispar.*

d'après M. M. Quoy et Gaimard.

térieure. 3. Loge postérieure. 4. Loge antérieure. 5. Chapelet intestinal et sucoirs. 6. Cavités nata-toires. 7. Cavités hydrostatiques ou aériennes. 8. Estomac. 9. Bouche présumée. 10. Pointe de la diphye postérieure entrant dans la cavité de l'an-térieure et servant à joindre les deux pièces.

*Fig. 5. Diphyses Bory*, de Blainv., *Atlas du Dictionnaire des sciences naturelles*, 1<sup>e</sup> et 1<sup>d</sup>. Parties antérieure et postérieure très-grossies.

### PLANCHE 57.

*Fig. 6. Diphyses Bory*, Quoy et Gaim., *Annales des sciences naturelles*, Janvier 1827, pl. 1, fig. 1 à 7.

*Fig. 1.* Diphyses réunies, de grandeur naturelle.

*Fig. 2.* Diphyses séparées. *A.* Diphye portant les su-coirs ou postérieure. *B.* Diphye antérieure. *C.* Ouverture de sa cavité.

*Fig. 5.* Chapelet de sucoirs et d'ovaires très-grossis.

*Fig. 4.* Terminaison du chapelet, moins développé que la partie supérieure; les sucoirs ne sont que rudimentaires et arrondis.

*Fig. 5.* Les mêmes très-grossis.

*Fig. 6.* Sucoir couvert de sa cloche transparente ex-cessivement grossi.

*Fig. 7.* Une partie de filaments très-grossis.

## PLANCHE 58.

## LE TANGARA FASTUEUX.

*Tanagra fastuosa*, Less.

Cette magnifique espèce de la section des vrais tangaras est remarquable par les suaves couleurs qui teignent son plumage.

Long de cinq pouces quatre lignes, son bec est légèrement caréné, denté, comprimé sur les côtés, et noir, ainsi que les tarses.—Le front et le tour du bec sur les côtés comme en dessous, sont d'un noir de velours foncé.—L'occiput, les joues, le cou en arrière, et deux traits qui avancent sur la gorge, sont d'un vert aigue-marine, que relève le noir velours du devant du cou, des épaules et du manteau.—Le jaune orangé le plus vif et le plus éclatant occupe le croupion, la moitié du dos et les couvertures supérieures. Un bleu glacé teint la poitrine et le haut du ventre, et passe à l'azur indigo lustré et glacé sur le bas-ventre, les flancs et les couvertures inférieures. La queue, moyenne et légèrement fourchue, est noire, excepté le bord, qui est bleu lapis. Les ailes, brunes en dessous et à deuxième et troisième rémiges les plus longues, sont vert glauque ou aigue-marine à l'épaule, puis d'un noir vif, excepté les couvertures et le bord externe des rémiges, qui sont bleu lapis. Les moyennes pennes sont noir séri-



Prêtre pinal

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

Mme Macard sculp.

TANGARA fastueux.

TANAGARA fastuosa Less.

A. Bee ou en dessous. (Brésil.)



céous, excepté sur leur bord, où se dessine une flamme jaune orangé, terminée de vert.

Cette belle espèce, d'un genre riche et varié, provient du Brésil, et nous a été communiquée par M. Parhuit.

Novembre 1830.

## PLANCHE 59.

**LA BÉCARDE HABIA.**

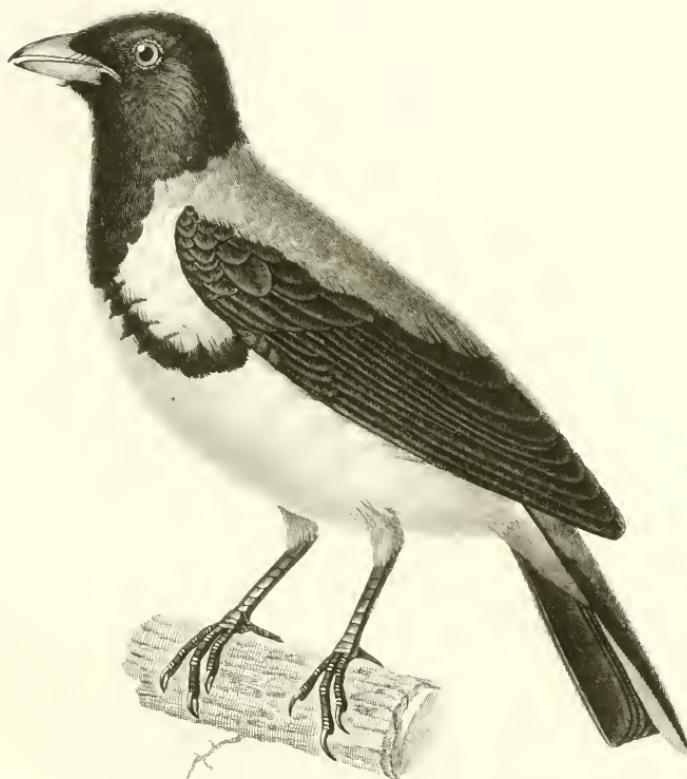
*Psaris habia*, Less.; *Tangara double croissant*, Less.,  
Ornith., esp. 53, pag. 464.

Au premier aspect cet oiseau a les caractères généraux des tangaras de la section des *saltator*, et cependant, lorsqu'on l'examine avec soin, il possède les formes corporelles des bécardes; il en a surtout le bec et la disposition des couleurs du plumage.

Long de cinq pouces et demi, son bec est voûté, légèrement comprimé sur les côtés, membraneux sur les hords, à arête convexe un peu vive et terminée en pointe crochue. La mandibule inférieure est pointue, légèrement échancrée elle-même de chaque côté. Les plumes veloutées du front avancent sur les fosses nasales, qui sont triangulaires et profondes, et sur le devant desquelles s'ouvrent les narines.

La couleur du bec est un jaune rougeâtre assez vif, excepté à la pointe, où apparaît une tache noire. Un gris plombé est la teinte des pieds.

Le plumage de cet oiseau est remarquable par l'harmonie des trois couleurs qui lui sont propres. Ainsi un noir-bleu très-foncé colore la tête et le cou en dessus comme en dessous, et forme sur les côtés du thorax, qui sont blanches, deux demi-cercles réguliers, qui vont se perdre de chaque côté sous l'aile.



Prestre pince!

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

Mme Massard sculp.

BÉCARDE habia.

PSARIS habia, Leva.

A. Bec vu en dessus. (Cayenne)



Les ailes et la queue sont de ce même noir-bleu foncé. Un manteau gris glacé part de la partie postérieure du cou, s'étend sur les épaules, et règne sur tout le dessus du corps jusqu'au croupion. La poitrine, le ventre, les flancs, ainsi que les couvertures inférieures, sont d'un blanc pur.

Les plumées de cette espèce sont d'une grande douceur au toucher. Les ailes dépassent un peu le croupion, et les trois premières rémiges sont les plus longues, bien qu'étagées, la première étant plus courte que la deuxième, celle-ci plus que la troisième, qui est la plus longue. La queue est large, rectiligne.

Dans son jeune âge, cette espèce est entièrement d'un bleu-noir indigo sur le corps; ce n'est que dans l'âge adulte qu'apparaît le manteau gris.

Cet oiseau habite les environs de Cayenne. Il nous a été communiqué par M. Freire, amateur, qui a rapporté de la Guyane une collection presque complète de tous les animaux qui vivent dans la partie française.

Octobre 1850.

## PLANCHE 60.

**LE COLIN DE LA CALIFORNIE,  
MALE.**

*Ortyx californicus*, Less.

Bien que le colin, dont nous publions une figure nouvelle et exacte, soit depuis long-temps connu, l'espèce avait toujours été rare dans les collections, et l'on n'en connaissait qu'une gravure noire, publiée dans l'Atlas de La Pérouse (pl. 56) sous le nom de *perdrix huppée de la Californie*, et un médiocre portrait enluminé, pl. 545 des Mélanges de Shaw, sous le nom de *tetrao californicus*. C'est la *perdix californica* de l'Index de Latham; la *coturnix californica* de l'Encyclopédie méthodique (t. I, p. 567).

De la taille de la caille de France, le colin de la Californie, mâle, a le plumage gris-brun, cendré en dessus; le ventre et les flancs maillés de noir et de bleu par lunules; une tache rousse au centre de l'abdomen, et les côtés du cou agréablement perlés. La gorge est noire, encadrée de blanc pur, et le front est gris, légèrement strié de plus foncé; trois plumes minces à leur base, plissées et dilatées à l'extrémité, d'un noir intense, sont implantées dans l'occiput.

La femelle n'a point la huppe ni la tête noire du mâle, et sa livrée est à teintes plus ternes.

Le colin a été rapporté de la Californie par M. le docteur Botta, et est devenu assez commun dans les collections de Paris.

Juin 1830.



Prêtre pince!

Imp. de Langlois.

M<sup>me</sup> Massard sculp.

COLIN de la Californie, male.

ORTYA Californicus, less.







Prêtre pince<sup>e</sup>

Impr<sup>e</sup>de Langlois.

Mme. Maward sculp.

COLIN coquet, mâle.

ORTYN elegans, Linn.

(Californie)

## PLANCHE 61.

**LE COLIN COQUET, MALE.**

*Ortyx elegans*, Less.

Cette gracieuse espèce est de la taille du colin de la Californie, et provient de la même portion de l'Amérique septentrionale baignée par l'océan Pacifique, où elle a été découverte par M. le docteur Botta.

Le mâle a le plumage gris ardoisé en dessus; les flancs roux vif avec des taches blanches, qui se dessinent aussi sur le brun des ailes et de l'abdomen. Un plastron maillé de noir et de blanc occupe le devant du cou. Les joues et le front sont gris; l'occiput est d'un roux vif, que surmontent en forme de huppe quatre ou cinq plumes droites, roides, colorées en roux-blond très-doré.

La femelle a la tête grise, roussâtre, et surmontée par trois plumes, comme le mâle. Son cou est un peu vermiculé sur sa partie postérieure; la gorge est grisâtre, le thorax d'un gris cendré; les ailes, le dos, le croupion d'un gris brunâtre. Le ventre est blanc, avec des cercles bruns, et les couvertures inférieures de la queue sont rousses ou flammées de brun.

Ce colin provient de la Californie, ainsi qu'une autre belle et nouvelle espèce, que nous avons nommée *ortyx Massena*, et qui se trouve dans la collection de M. le duc de Rivoli. Les *ortyx elegans* et *Massena* sont très-distincts des *ortyx picta* et *ortyx Douglasii*, décrits dans le tome 16 (pag. 243) des Transactions de la société Linnéenne de Londres.

Juin 1850.

## PLANCHE 62.

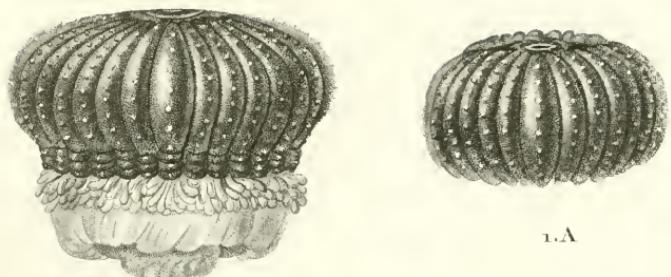
*Fig. 1.*

## LA MINIADE AZUR.

*Minyas cærulea*, Cuv.

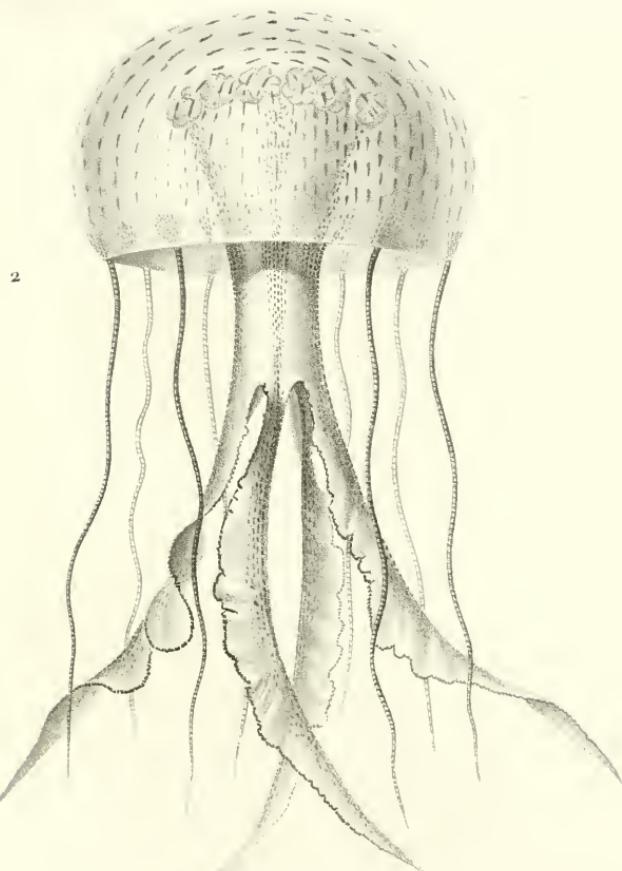
Le genre *minyas* fut établi pour la première fois (1817) par M. Cuvier, dans la première édition du Règne animal, pour un zoophyte marin rapporté par Péron, et qui y est représenté pl. 15, fig. 8. Les miniaades sont placés par M. Cuvier à la suite des molpadies (*molpadia*, Cuv.), dans l'ordre des échinodermes sans pieds, et avant les priapules, à la suite toutefois des holothuries. Les caractères assignés au genre par M. Cuvier, sont ceux-ci: « *Corps sans pieds et ouvert aux deux bouts, ayant la forme d'un sphéroïde déprimé aux pôles et sillonné comme un melon; point d'armure à la bouche.* » La seule espèce connue, ajoute ce savant, est très-belle, d'un bleu foncé, et se trouve dans l'océan Atlantique. M. de Blainville ne paraît pas avoir connu ce genre, qu'il n'admet point dans son tableau des zoophytes.

Le genre *minyas* nous paraît devoir rentrer évidemment dans le genre holothurie, et ne devoir former qu'un sous-genre, qui établira les rapports des vraies holothuries avec les actinies. Nous précisons ainsi ses caractères: Corps arrondi, très-déprimé au pôle dans son état de contraction, à bouche antérieure, large, arrondie, bordée de trois rangs de sucoirs courts, vermiculaires, arrondis, blancs; anus



1.A

1



2

Prêtre et Lesson pinx<sup>t</sup>.

Impr<sup>e</sup>de Langlois.

Talbouze sculp.

1. MINIADE azur. *MASTIGIAS cærulea*. Cuv.

1. A La même contractée.

2. PÉLAGIE panopyre. *PELAGIA panopyra*. Péron.



oblong, nu, ouvert dans une surface déprimée, arrondie et plane. Lorsque l'animal erre sur la surface de la mer, pour saisir sa proie, il est convexe en dessus, renflé, étranglé et rétréci à l'extrémité buccale, qu'entourent des suçoirs nombreux, pressés les uns à côté des autres.

La figure A représente ce zoophyte contracté; la figure B, celle dessinée par moi dans son état d'extension, et les intestins brisés et sortant avec la membrane interne, ainsi que cela arrive très-aisément à la moindre pression. Ces intestins sont nageux, délicats, rosés et presque sans consistance.

La miniade azur est, ainsi que l'indique son nom, d'un bleu azur céleste, que relèvent des points papilleux blancs sur les côtes, qui parcourent régulièrement le corps dans le sens longitudinal. Les suçoirs sont d'un blanc pur, et les organes internes d'un rose tendre. La surface extérieure jouit d'une grande contractilité, mais en même temps d'une densité remarquable. Sur les côtés sont placées des rangées de papilles cornées, solides et très-accrochantes, ainsi qu'on le remarque chez beaucoup d'espèces d'holothuries.

Nous avons rencontré la miniade bleue, que nous avions nommée *Peronia*, le 19 Décembre 1824, dans les mers du cap de Bonne-Espérance, voguant à l'aventure sur la surface de l'océan Atlantique méridional dans les temps de calme, si rares sur le banc des Aiguilles.

L'animal est représenté de grandeur naturelle, et nous l'avons dessiné étant encore en vie.

Fig. 2.

**LA PÉLAGIE PANOPYRE.***Pelagia panopyra*, Péron.

De toutes les espèces de méduses connues, il n'en est pas de plus commune que la panopyre; il n'en est point aussi qui ait été plus souvent figurée. Il semblait donc au premier coup d'œil inutile d'en publier un autre portrait; mais cependant, en donnant dans la planche suivante un dessin fait sur un jeune individu, et différant beaucoup de l'état adulte, nous avons dû reproduire une figure nouvelle bien que voisine de celle de Péron et Lesueur (*Atlas du Voyage aux terres australes*, pl. 31, fig. 2). Bosc, dans son *Histoire des vers*, a figuré la panopyre sous le nom de méduse pélagique, et c'est à tort que Péron et Lesueur en ont fait une espèce distincte sous le nom de *pelagia denticulata* (*Méduses*, page 58). Chamisso a de nouveau représenté la panopyre à la pl. 2, fig. 5 et 4 du *Voyage pittoresque de Choris*.

La pélagie panopyre, dont Lamarck a fait sa *diana panopyra* (*An. sans vertèbres*, t. 2, p. 507), est remarquable par son ombrelle en demi-sphère, légèrement déprimée ou comme ombiliquée au milieu, un peu étranglée ou rétrécie sur ses bords, à surface hérissée de petites verrues denses et allongées, à pourtour entier, mais marqué de festons sinueux. Le milieu de l'ombrelle est occupé par quatre pa-

quets de vaisseaux entortillés, nuageux, surmontant le corps ou le pédoncule qui s'allonge au-dessous de l'ombrelle, pour se diviser en quatre bras foliacés, épais au centre, et amincis, frangés et comme découpés sur leurs bords. Huit tentacules très-minces, très-grêles, arrondis, dépassant les bras, sont espacés sur le pourtour de l'ombrelle.

La méduse panopyre est d'un rose tendre, uni à une grande diaphanéité. Le rose est plus foncé sur les petites verrues de sa surface, sur les ovaires et les rebords des bras. J'en ai gardé assez long-temps des individus vivans, en les plaçant dans des vases pleins d'eau de mer. Ils manifestaient la plus vive irritabilité lorsque pendant l'obscurité on en approchait une lumière. Le dessin la représente à peu près de grandeur naturelle. Son onibrelle a jusqu'à quatre pouces de diamètre. La nuit elle jouit des propriétés phosphorescentes à un haut degré.

La méduse panopyre est extraordinairement commune dans l'océan Atlantique équatorial. C'est par bancs épais que nous la rencontrâmes le 16 Septembre 1822, par les 7° de lat. N. et 22° de longitude occidentale; de même que par 4° de lat. S. Nous la retrouvâmes tout aussi commune dans l'océan Pacifique jusque par les 180 degrés de longitude.

## PLANCHE 63.

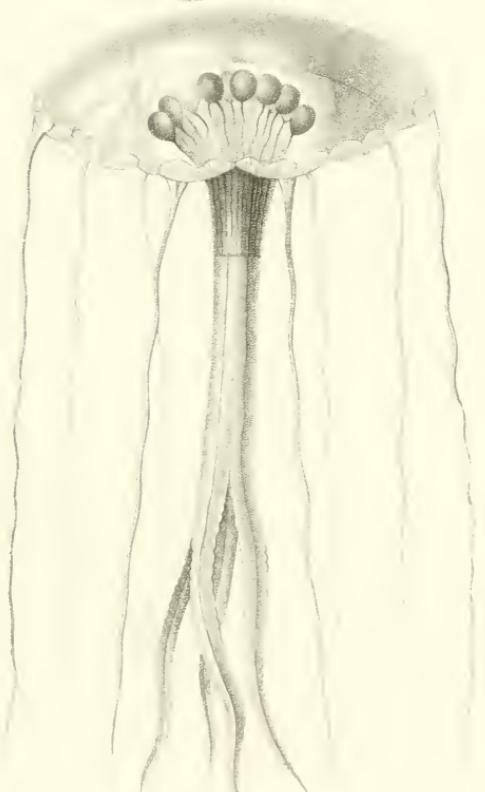
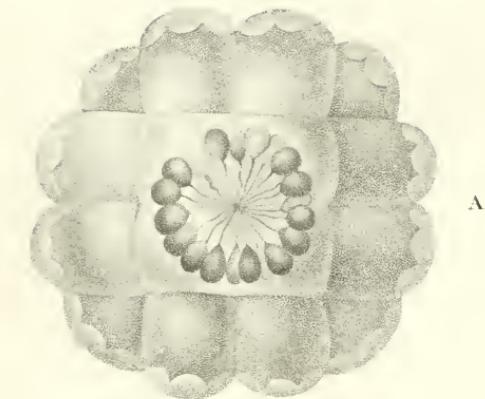
**LA PÉLAGIE PANOPYRE, JEUNE  
ÂGE.**

*Pelagia panopyra*, Péron.

L'individu que nous figurons nous paraît être le jeune âge de la méduse que nous avons décrite pl. 62, fig. 2. Cependant elle en diffère par plusieurs détails, bien que rien ne puisse autoriser à l'en séparer spécifiquement. Nous croyons d'ailleurs que les méduses, dans le premier temps de leur croissance, diffèrent de l'âge adulte par quelques particularités, et qu'elles subissent ainsi divers changemens dans l'ensemble de leur coloration, et peut-être même de leur forme. Nous en avons déjà publié un exemple très-remarquable dans la partie zoologique du Voyage de la Coquille (pl. 12, et pl. 15, 2 et 5). Il résulterait de ce fait que certains zoophytes, à l'exemple de ce qu'on nomme livrées chez les oiseaux, subiraient dans leur aspect extérieur des modifications successives.

Le 15 Septembre 1822, par 7 degrés de lat. boréale et par 22 degrés de long. occidentale, naviguant au milieu de bancs épais de pélages panopyres, nous péchâmes un grand nombre d'individus semblables à la figure de cette 63.<sup>e</sup> planche.

L'ombrelle est hémisphérique, hyaline ou dia-phane, d'une certaine densité hors de l'eau, translucide, molle et nuageuse dans ce liquide, et formée de sortes de pièces isolées par compartimens, que



Prêtre pince d'après Lesson.

Ingr. de Langlois.

Victor sculp.

PÉLAGIE panopyre.

PELAGIA panopyra. Perron.

(Jeune âge) A. l'Ombrelle vue en dessus.



hérisseut quelques éminences papilleuses. Le pédoncule est surmonté par quatre paquets de vaisseaux entortillés, couleur lie de vin, et se divise au-dessous de l'ombrelle en quatre bras foliacés. Nous avons vu cette méduse respirer l'air contenu dans l'eau par des pores placés sur les bords flexueux des bras, et cet air montait tout le long de ces bras, sous forme de globules aussi brillans que ceux de mercure, et aboutissait aux quatre gros paquets vasculaires, ramifiés au sommet élargi du pédoneule. La portion vide de l'ombrelle nous paraît être évidemment remplie d'air, pour diminuer la densité du corps lorsqu'il doit rester à la surface de la mer, et ce même air doit trouver quelque issue ménagée sur le pourtour de l'ombrelle, lorsqu'il devient nécessaire pour la sûreté de l'animal qu'il descende à une certaine profondeur. Entre les quatre bras foliacés existe une ouverture centrale, et quatre autres occupent leur base. Toutes sont recouvertes par une membrane pellucide. C'est par ces ouvertures que doivent, sans aucun doute, s'échapper les gemmules animalisés ou les jeunes méduses. Huit tentacules capillaires, blancs, peu apparents, naissent sur le bord de l'ombrelle, qui est légèrement sinuolé.

La couleur de cette méduse est un blanc laiteux. Les vaisseaux du corps et ceux des bords des bras foliacés sont d'un rose vineux, qui s'affaiblit sur les bras, mais qui est très-foncé sur le pédoncule. Elle est dessinée de grandeur naturelle, et la figure A représente l'ombrelle vue en dessus.

Septembre 1822.

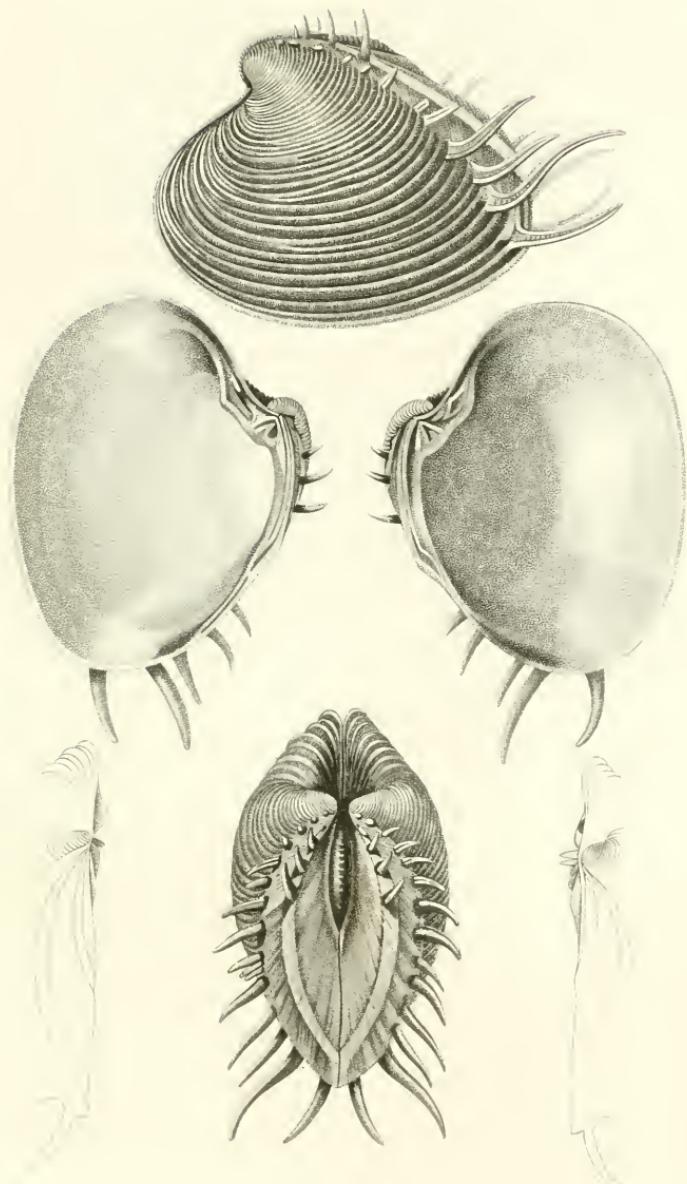
## PLANCHE 64.

**LA CYTHÉRÉE DE LA MER DU SUD.***Cytherea lulanaria*, Less.

Cette cythérée a beaucoup de rapports avec la *venus dione* des auteurs, qui vit sur la côte d'Amérique baignée par l'océan Atlantique équatorial; mais elle en diffère par plusieurs particularités, par sa taille plus considérable et par l'habitat; car elle vit sur les plages sablonneuses du Pérou, et par conséquent sur les rivages de la mer Pacifique.

L'individu que nous décrivons avait les dimensions suivantes: épaisseur de douze à quatorze lignes, longueur vingt lignes, hauteur dix-huit lignes; mais il n'est pas rare de rencontrer des individus dont les dimensions sont du double de celles que nous indiquons. Cette coquille est épaisse, solide, obliquement cordiforme, légèrement ventrue, à bords parfaitement égaux, à lunule excavée, à sommet élevé, à écusson fauve, convexe, extérieur, à nymphes un peu saillantes, à lèvres lisses, planes, garnies de deux rangées d'épines. Le bord inférieur, semi-circulaire, est lisse, légèrement dilaté, surtout en avant. Les valves sont couvertes de sillons et de côtes arrondies, qui partent de la rangée externe des épines, se contournent en demi-cercle en s'espacant régulièrement, de manière que les côtes se terminent en avant sous forme de lamelles minces et dilatées, qui ne se continuent plus qu'en stries fugaces sur la lunule.

L'écusson est bordé par des lèvres larges, lisses,



Prêtre pinet.

Impr<sup>e</sup>e de Langlois.

Victor ouclp.

CYTHERÉE de la Mer du Sud.

*CYTHERAEA lupanaria*, Lesson.

(Côte du Pérou.)



colorées en rose vif, encadré d'une raie blanche qui suit leur bordure. Au sommet, quatre épines s'allongent successivement de cette ligne blanche en ressaut, et ne dépassent pas le tiers supérieur de sa hauteur. Sur les natices en arrière naît la seconde rangée d'épines. Celles-ci, d'autant plus courtes et moins apparentes qu'elles sont plus supérieures, s'allongent beaucoup vers le bord inférieur de la valve, et ont jusqu'à neuf ou dix lignes. Ces épines sont lisses, convexes en arrière, pointues et un peu recourbées, puis creusées en devant ou en dessus par un sillon profond et canaliculé; de légères stries règnent entre les épines de la première rangée et celles de la seconde; puis la surface oblique qui marque leur intervalle est lisse, rosée et striée de blanc.

La cythérée de la mer du Sud est en dedans d'un blanc pur et laiteux ; en dehors elle est d'un rose tendre, foncé en violâtre sur la lunule, sur les lèvres et à la base des épines. Celles-ci sont d'un blanc d'ivoire, ainsi que deux raies qui bordent les lèvres et l'intervalle des épines. Le bord est d'un rose pâle.

Cette belle espèce est très-commune sur les grèves entre Colan et Payta sur la côte du Pérou. Les habitans lui donnent le nom de *tirana de Colan*, et lui attribuent la propriété de guérir les tuméfactions des parotides. C'est dans notre voyage sur la Coquille que nous l'avons rencontrée, et que nous en avons recueilli les nombreux échantillons qui se trouvent dans plusieurs des collections de Paris et de Londres.

Mars 1825.

## PLANCHE 65.

## LE VANGA ÉCORCHÉ.

*Vanga cruenta*, Less. in Bélanger, *Voy. zool.*, pag. 256.

Voisin du blanchot de Levaillant (Af., pl. 285), que M. Vieillot a figuré dans sa Galerie sous le nom de *tamnophilus olivaceus*, pl. 159, notre vanga est une des espèces les plus remarquables de ce petit genre de l'ancien monde, qui ne renfermait que quatre espèces.

Long de neuf pouces et demi, ce vanga est armé d'un bec puissant, haut, très-comprimé sur les côtés, fortement crochu, à narines latérales creusées dans une ample fosse nasale. Ses ailes, courtes, dépassent à peine le croupion. Leur première rémige est courte; la seconde plus longue; la troisième moins longue que la quatrième. Celle-ci, de même que les cinquième, sixième, septième et huitième, presque égales, sont les plus longues. La queue est allongée, élargie et arrondie à l'extrémité, composée de douze rectrices. Les tarses sont longs de quinze lignes, robustes, épais, terminés par trois doigts antérieurs presque égaux, plus faibles que le pouce, qui est énergique et muni d'un ongle proportionné. Le bec et les tarses sont noirs, les ongles cornés.

Un bandeau blanc-gris règne sur le front, et prend plus d'ampleur sur le devant de l'œil. Un sourcil gris clair couvre la paupière supérieure. Le dessus de la tête, le dos, le manteau et les couvertures



Prêtre pinx!

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

M<sup>e</sup> Massard sculp.

VANGA écorché.

VANGA cruenta, Less.

A. Le bec vu en dessus. (Côte d'Afrique)



alaires sont d'un gris cendré vers le haut, tirant à l'olivâtre sur le dos. Un rouge orangé, à reflets et à teintes sanguines très-foncées devant le cou, occupe le dessous du corps, à partir de la gorge, et en s'étendant jusqu'aux flancs et au milieu de l'abdomen. Le bas-ventre et les couvertures inférieures sont d'un jaune franc; les ailes, en dedans, sont jaune paille. Le rebord de l'épaule est noir mat. C'est de cette dernière teinte que sont les deux premières rémiges, toutes les autres sont gris ardoisé en dehors, et brunes en dedans ou, pour parler plus correctement, sur leurs barbes internes. Les grandes couvertures alaires sont étagées, larges, colorées en noir vif, et bordées de jaune pâle. La queue est gris ardoisé en dessus, traversée par une large bande noire circulaire, et terminée par un rebord jaune serin. Ces teintes sont moins foncées et moins apparentes en dessous.

Cette belle espèce d'oiseau habite le cap de Bonne-Espérance, ou plutôt Cap-Coast, sur la côte occidentale d'Afrique.

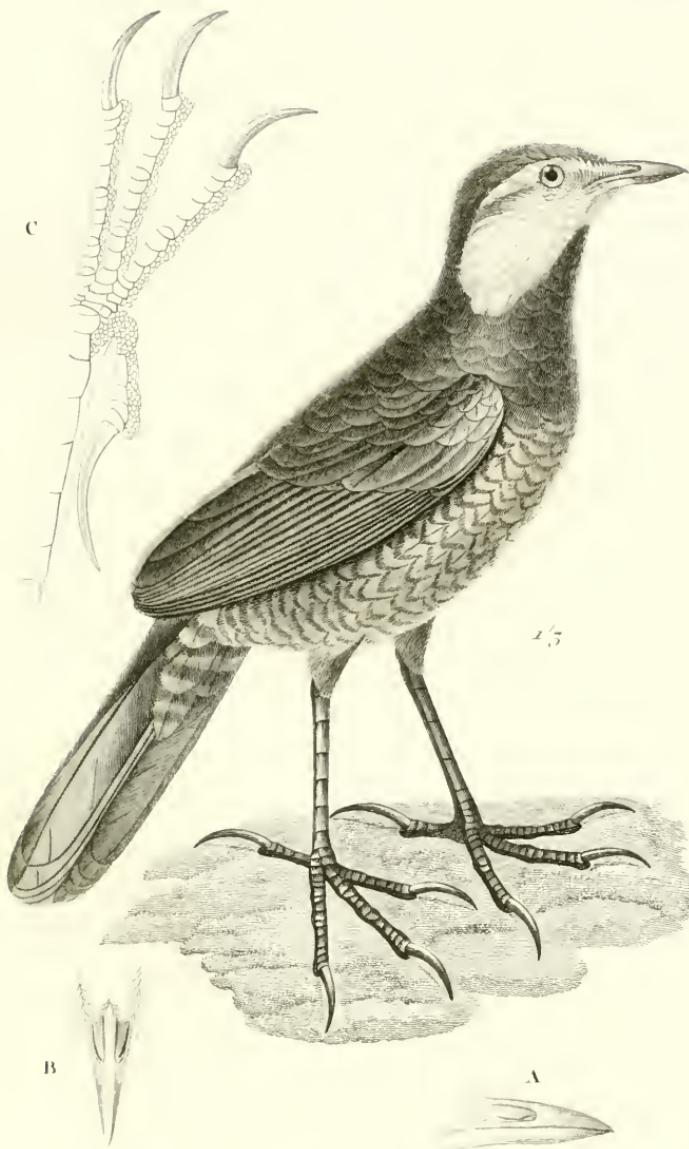
Décembre 1850.

## PLANCHE 66.

**LE MÉGALONYX ROUX.***Megalonyx rufus*, Less.

L'oiseau des plus curieux qui sert de type à notre nouveau genre MÉGALONYX (*megalonyx*, grands ongles), habite l'extrême méridionale de l'Amérique au Chili. Il appartient à notre famille des mégapodes, et, à sa queue et à sa taille près, il rappelle, par la forme de son bec, celle de ses ailes, ses tarses et la couleur de son plumage, le beau ménure qui vit relégué dans la zone tempérée australe de la Nouvelle-Hollande. Toutes ses plumes sont bibarbulées, c'est-à-dire, que chaque barbe, longue et soyeuse, est elle-même frangée très-finement par des barbules petites, molles, plus longues dans la partie duveteuse, et se raccourcissant en donnant à l'extrême de chaque barbe un aspect capillacé. Le plumage, par conséquent, est au toucher d'une grande souplesse et très-soyeux.

Le bec de cet oiseau, plus court que la tête, est droit, conique, robuste. La mandibule supérieure, légèrement plus longue que l'inférieure, se termine en pointe obtuse, munie d'une dent sur le côté. L'arête est droite à sa base, entamant les plumes du front, dilatée vers le milieu, où elle se renfle légèrement pour se courber. La mandibule inférieure est droite, mince, à branches séparées par un intervalle



Petre pincé!

Ingr'de l'ampleur.

Mme. Marquet sculp.

**MEGALONYX** rufus.

*MEGALONYX rufus*, Lesson.

A. Bee vu de profil. B. Bee vu en dessus. C. Tarse de grand'nat<sup>e</sup>

(Chili.)



membraneux jusqu'au-delà du milieu; sa face inférieure est légèrement renflée, et s'amincit en pointe aiguë. Ses côtés sont droits et ses bords lisses, mais recouverts par ceux de la supérieure, qui sont arrondis. La commissure est fendue jusque sous l'œil, et se termine en s'obliqueant vers en bas. Le tour de l'œil est dénudé; des cils alongés, roides, bordent les paupières; ils sont cylindriques à leur base, et filiformes au sommet.

Les narines sont remarquables par leur conformation: elles sont amples, creusées sur les côtés du bec, dont elles occupent la moitié supérieure. Les plumes du front avancent sur leur portion basale, et quelques-unes simulent des soies. Une plaque voûtée, convexe, recouvre en entier la fosse nasale, et la narine consiste en une simple fente très-étroite, très-peu discernable, ouverte sur le bord inférieur de la voûte cornée. Cette singulière disposition a la plus grande analogie avec celle qu'on remarque chez les clionis, les attagis et les tinochores, et semble destinée à protéger le sens de l'odorat de certains oiseaux du sud de l'Amérique, que le climat ou leurs habitudes influenceraient défavorablement sans cette conformation.

Les ailes très-courtes et la queue imparsaite du mégalonyx annoncent que cet oiseau vole très-mal, tandis, au contraire, que ses tarses, d'une rare vigueur, terminés par des doigts robustes et par des ongles disproportionnés avec la taille de l'oiseau, indiquent que sa marche est des plus rapides; car sa plante du pied calleuse, et ses ongles usés par le

bout, témoignent de sa fixité sur un sol caillouteux et desséché. Les ailes ne vont point jusqu'au croupion; elles sont très-concaves, épaisses, et les rémiges secondaires sont aussi larges que les primaires. De ces dernières la première est très courte; la deuxième moins longue que la troisième; celle-ci que les quatrième et cinquième; les sixième, septième, huitième et neuvième sont égales et les plus longues. Toutes les secondaires sont égales, et seulement un peu plus courtes que les primaires. La queue est médiocre, pointue, composée de dix rectrices faibles, arrondies au sommet, et successivement étagées, c'est-à-dire, que les latérales sont les plus courtes.

Les tarses sont puissans, très-gros proportionnellement à la taille de l'oiseau; un peu plus longs que les doigts antérieurs. Ceux-ci sont presque égaux, robustes, et l'externe est fortement soudé au médian à la base. Le pouce est aussi très-robuste. Des squamelles solides revêtent circulairement les tarses et le dessus des doigts, tandis que la plante des pieds est très-rugueuse.

Le tarse a de longueur dix-huit lignes; les doigts antérieurs, les ongles compris, quinze à seize lignes, et le pouce quatorze lignes; mais les ongles, surtout celui du pouce (sept à huit lignes), sont très-grands, très-peu recourbés, très-forts, comprimés sur les côtés, convexes en dessus, concaves en dessous et à pointe usée. De cette longueur inusitée des ongles nous nous sommes servi pour en faire le principal caractère du genre *megalonyx*, bien que ce nom ait déjà été donné à un mammifère

fossile, dont la plupart des auteurs n'ont point adopté le genre.

Le mégalonyx roux a près de neuf pouces de longueur totale. Son bec, long de huit lignes, et ses tarses sont noir mat; le dessus de la tête et du cou, le manteau, les ailes et les rectrices sont brun-roux uniforme, passant au roux ferrugineux sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue. Mais de nombreuses raies blanchâtres traversent le croupion, et sont dues à ce que les plumes abondantes de cette partie sont frangées de blanc à leur sommet.

Un sourcil blanc surmonte l'œil. Le milieu de la joue est brunâtre. Le menton est blanc, et cette couleur s'étend sur les côtés du cou en formant deux épaisses moustaches. Le reste du cou en devant comme sur les côtés, et le haut de la poitrine, sont roux ferrugineux. Le ventre, les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont rayées de brunâtre, de blanchâtre par zones égales et souvent en chevron.

Le mégalonyx doit avoir des habitudes terrestres presque exclusives. Sa marche doit être rapide, et il doit gratter dans le sol pour y chercher sa nourriture. On ignore complètement quelles sont ses mœurs et son genre de vie. Il paraît habiter le sud du Chili, dans le pays des Araucans et des Puelches. Il nous a été communiqué par M. Canivet.

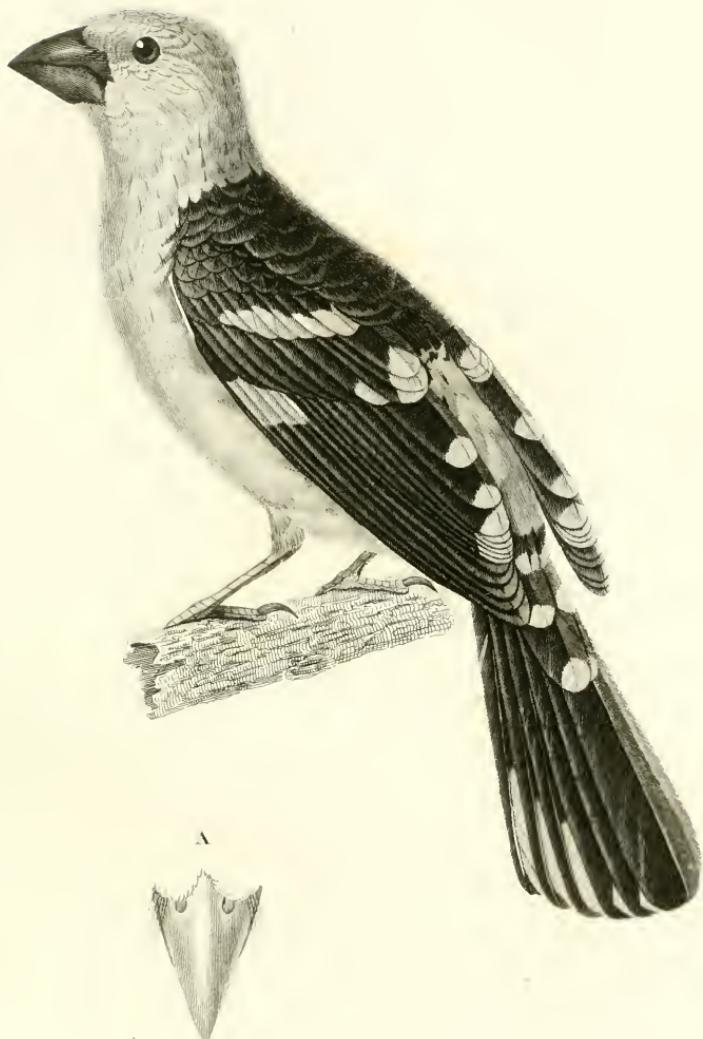
Janvier 1851.

## PLANCHE 67.

**LE PITYLE CHRYSOGASTRE.***Pitylus chrysogaster*, Less.

Ce beau pityle a de longueur totale huit pouces, et se fait remarquer aussi bien par sa taille robuste que par les trois seules couleurs qui teignent son plumage. D'un jaune d'or sur les joues, la gorge et tout le dessous du corps, il est encore jaune sur la tête, le cou et le croupion; mais sur ces trois parties il s'y joint du brun, et le sommet de la tête surtout est d'un jaune sali par du brunâtre foncé. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches; les supérieures sont noires, ocellées de jaune, puis de blanc. Le manteau et le dos sont d'un noir profond. Il en est de même des ailes; mais celles-ci ont des larmes arrondies à l'extrémité des rémiges secondaires, et une large raie blanche qui traverse les rémiges. Ce noir intense colore aussi la queue; mais toutes les rectrices, excepté les deux moyennes, sont plus ou moins largement bordées de blanc de neige à leur extrémité et sur leurs barbes internes.

Les tarses, à doigts assez courts, sont jaunâtres, et le bec, très-conique, très-bombé, très-échancré et disposé en tenailles incisives au milieu de chaque mandibule, est couleur de corne brunâtre. Quelques cils roides sont implantés à la commissure. Les ailes dépassent à peine le croupion. La première rémige est un peu plus courte que les seconde, troi-



Prêtre ponce<sup>e</sup>

Impr<sup>e</sup> de Longhois.

M<sup>m</sup>e Massard sculp.

PITYLE chrysogastre.

PITYLUS chrysogaster, Lesson.

A, Bec vu en dessous. (Chili.)



sième et quatrième, qui sont les plus longues et à peu près égales : elles sont brunes en dedans, rayées de blanc. La queue est allongée, égale.

Ce pitiyle, dont nous devons la communication à M. Canivet, provient du Chili.

Les vrais caractères des pitiyles seront les suivans : Le bec est court, très-bombé, pointu, à côtés renflés, à bords rentrés et lisses ; la mandibule supérieure manifeste à sa base une échancrure profonde, et le bord du bec, de presque droit qu'il était, se déjette vivement vers en bas. La mandibule inférieure, beaucoup plus épaisse que la supérieure, est convexe, terminée en pointe oblique jusqu'au milieu, où apparaît une échancrure, puis une coupe en biais qui répond à la lame oblique de la mandibule supérieure. Les narines sont rondes, nues, ouvertes à la base des plumes et en dessus du bec. Les tarses sont faibles, scutellés, terminés par des doigts courts, surtout l'externe et l'interne. Les ongles sont petits et faibles. La queue est moyenne, composée de douze rectrices égales. Les rémiges sont pointues et déjetées, et les secondaires amples et longues.

Janvier 1851.

## PLANCHE 68.

**LE TANGARA (AGLAIA) VICAIRE.**

*Tanagra (Aglaiia, Sw.) vicarius, Less.*

Ce tangara, de la tribu des vrais *tunagra*, ressemble beaucoup à l'évêque et au prélat du Musée de Paris. Mais plusieurs dépouilles, complètement semblables, sont venues attester l'existence de cette espèce, qui habite le Mexique.

Le tangara vicaire a sept pouces de longueur totale. Les ailes sont allongées, pointues, et s'étendent jusqu'au-delà du tiers supérieur de la queue. Celle-ci est médiocre, légèrement dilatée et échancrée au sommet. La première rémige est presque aussi longue que les deuxièmes, troisième et quatrième, qui sont les plus longues; car les suivantes sont graduellement étagées et se rapprochent successivement. Le bec est noir, et les tarses sont bruns. Le dessus de la tête, jusqu'au-dessous de l'occiput, est gris-bleu à teinte douce, que relèvent sur les côtés du front deux taches d'un noir velours. Un gris tendre et bleuâtre fugace colore la gorge, le devant du cou, et se fonce sur les jugulaires et sur les joues.

Le dessus du cou, les petites couvertures alaires, le croupion, sont vert olivâtre. Le manteau est brun; mais comme chaque plume est bordée d'olivâtre, il en résulte une couleur mixte. Tout le dessous du corps, y compris les couvertures inférieures de la queue, sont d'un jaune légèrement olivâtre. Les



Prêtre pinard

Impr<sup>e</sup> de Longdoz.

M<sup>me</sup> Adèle Massard sculpt<sup>e</sup>

TANGARA (AGLAIA) vicaire.  
TANAGRA (AGLAIA) vicarius, Linn.  
A. Bee vu en dessur. (du Mexique)



ailes sont, dans leur moitié postérieure, d'un noir mat, que relèvent deux bandes larges, mais peu longues, de jaune très-pur. La première est cachée par les petites couvertures, et naît sur le bord de la septième rémige; la seconde occupe le bord de l'aile, et n'existe point sur la rémige primaire, mais commence à la deuxième et finit à la sixième. Cette raie est un peu inférieure à la précédente. La queue est brunâtre en dessus et gris clair en dessous.

Janvier 1831.

## PLANCHE 69.

**LE TANGARA ( HABIA ) NOIR-CAP.**

*Tanagra (Saltator) atriceps*, Less.

Ce grand tangara, de la tribu des habia ou *saltatores*, a dix pouces de longueur totale. Les ailes sont amples, larges, et s'étendent jusqu'au tiers supérieur de la queue. Celle-ci est moyenne, large et légèrement arrondie au sommet. Les rémiges sont contournées à leur extrémité; la première est plus courte que la seconde; celle-ci et la troisième sont égales; les quatrième, cinquième et sixième sont les plus longues. Le bec est fort, très-conique, à mandibule supérieure renflée en devant des narines, qui sont rondes, nues et sur le rebord des plumes frontales. Les bords des mandibules sont recourbés et onduleux. Ses tarses sont courts, robustes, garnis de fortes squamelles en dessus.

Le bec et les tarses sont noir-brun. Le dessus de la tête, les joues, sont du noir le plus profond. Le devant de la gorge et du cou est d'un blanc de neige, qu'encadre un large rebord noir, qui naît sur le menton, se fond au noir des joues, et descend sur les côtés du cou, pour s'unir à son milieu et former un large collier, bordé lui-même en dehors d'un autre collier, moins épais, de gris cendré. Une teinte olive jaune, franche et nette, règne sans partage sur le cou, le corps, les ailes et la queue. Les



Prêtre pince!

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

M<sup>le</sup> Adèle Massard sculpt.

TANGARA (HABIA) noirceap.  
TANAGRA (SALTATOR) atriceps. Linn.  
(du Mexique.)



tiges des rectrices et des rémiges sont brun marron lustré : mais il n'y a que les barbes externes de ces dernières qui soient jaunes ; celles du dedans sont d'un brun uniforme. Le dessous du corps, à partir du bas du cou, est gris de cendres ; les couvertures inférieures de la queue sont rouge ferrugineux. Les ailes sont grises et jaunâtres en dedans.

Cet oiseau provient du Mexique.

Janvier 1831.

## PLANCHE 70.

**LE GRIMPIC ZONÉ.**

*Picolaptes zonatus*, Less.

Cet oiseau est long de sept pouces, y compris dix lignes pour le bec et deux pouces huit lignes pour la queue. Les ailes sont très-étroites, concaves, et n'atteignent que le tiers supérieur de la queue. Celle-ci est moyenne, légèrement étagée. Les rémiges sont contournées, à barbes rases sur le bord externe, à couvertures arrondies, larges, amples. Les rectrices sont roides, étroites, arrondies à leur sommet. Les jambes sont emplumées jusqu'aux talons. Les tarses ont au plus dix lignes; ils sont scutellés en avant, et terminés par trois doigts antérieurs munis d'ongles faibles, et le doigt du milieu dépasse de plusieurs lignes les latéraux. Le bec est mince, comprimé sur les côtés; à narines nues, arrondies, ouvertes sur le bord inférieur de la membrane qui couvre les fosses nasales.

Le bec est de couleur cornée, et les tarses sont jaunes. La tête est grise, et chaque plume est marquée au centre d'une tache noire triangulaire. Le dessus du cou, du dos, des épaules, est noir et blanc, par raies égales et transversales. Le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un roux vif, rayé de noir. Les rémiges sont brunes, rayées plus étroitement de blanc; et les rectrices sont



Prêtre pince<sup>t</sup>

Ingr. de Langlois.

Mme Massard sculp.

GRIMPIC zoné.

PICOLAPTES zonatus. Leew.

(Californie)



aussi brunâtres, mais à raies grises sur les moyennes, et à taches blanc roux sur les latérales. La gorge, le devant du cou et le thorax, sont blanc parsemé de gouttelettes d'un noir vif. Le ventre, les flancs, les plumes tibiales et les couvertures inférieures de la queue, sont d'un roux ferrugineux, ponctué ça et là de noir. Les ailes sont de couleur de rouille en dedans de l'épaule.

Cet oiseau habite la Californie.

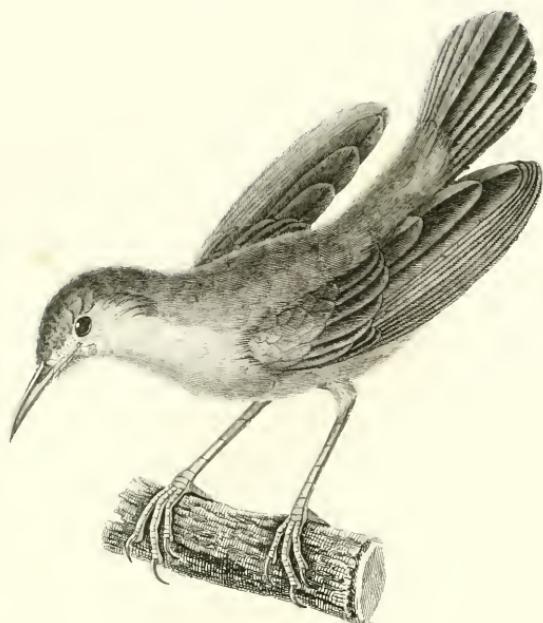
Janvier 1851.

## PLANCHE 71.

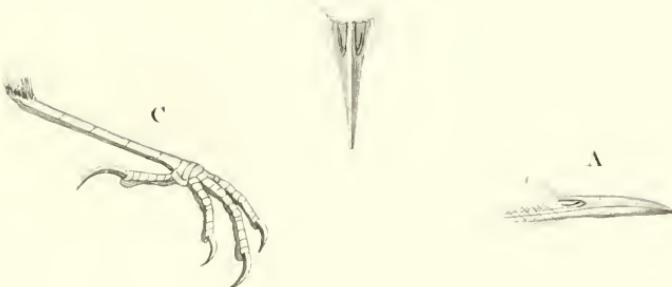
**L'ÉDÈLE A TÊTE ROUSSE.***Edela ruficeps*, Less.

Le petit oiseau type de notre genre édèle, *edela*, a pour caractères un bec longé, déprimé à la base, à arête vive entre les deux fosses nasales, qui sont profondes, revêtues d'une membrane, et garnies à leur base de petites plumes frontales. La mandibule inférieure est de la longueur de la supérieure, et se trouve légèrement renflée en dessous et au milieu. Les bords du bec sont lisses, membraneux. Ailes courtes, très-concaves, à première rémige brève; la seconde plus longée; la troisième moins longue que les quatrième, cinquième et sixième, qui sont les plus longues. Queue composée de rectrices molles, inégales, au nombre de douze. Tarses minces, scutellés, à pouce plus robuste que les doigts antérieurs. Ongles recourbés, falciformes.

Ce genre lie les sylvies aux oiseaux de la famille des certhiadées. La seule espèce connue vient de Java, et non pas de la côte NO. de la Nouvelle-Hollande, ainsi que nous l'avons dit dans notre Traité d'Ornithologie (pag. 509), induits en erreur par une étiquette du Muséum. C'est du moins de cette île que M. Bélanger l'a rapportée. Le bec et les tarses sont jaunes, tout le dessus de la tête est d'un roux vif. Le plumage est en dessus vert olivâtre; la queue rousse, et tout le dessous du corps, à partir de la gorge, d'un blanc grisâtre satiné. Cet oiseau est long au plus de trois pouces huit lignes.



B



Prêtre pâne!

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

M<sup>e</sup> Massard sculp.

ÉDELE à tête rousse.

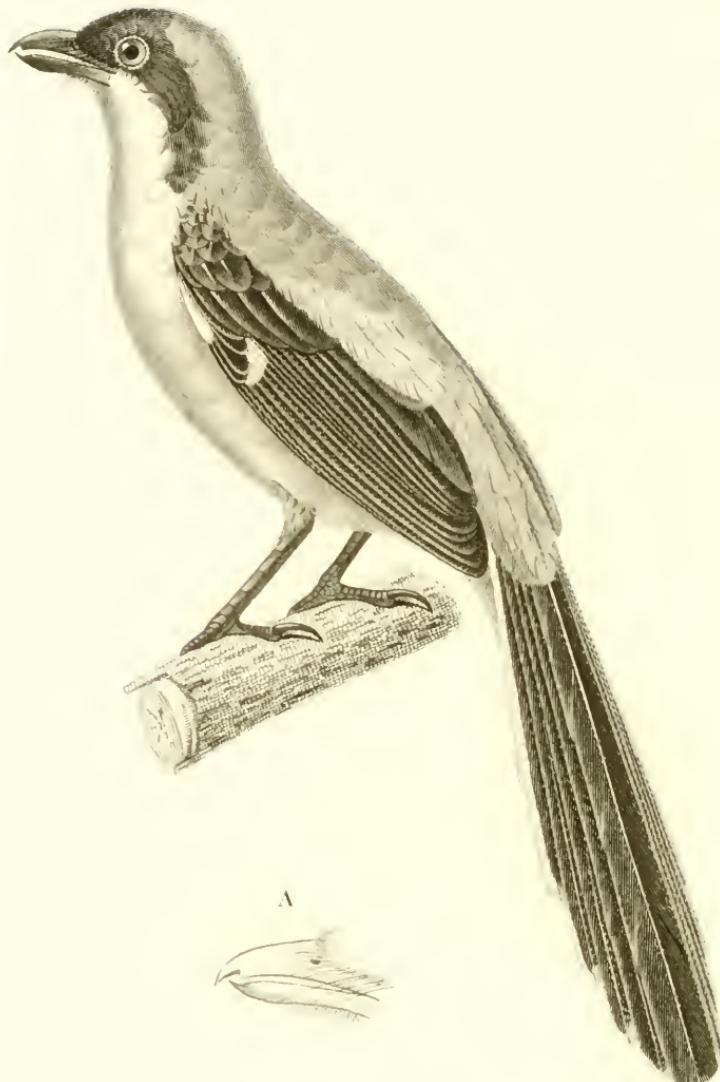
EDELA ruficeps, Lewc.

A, Bee vu de profil. B, Bee vu de face. C, Tarse.

(Java.)







Priez priez!

Impr. de Langlois.

Guyard sculp.

PIE - GRIÈCHE bentet.

*LANIUS* bentet. Horsf.

A. Bee vu de profil, g. n. (Java.)

## PLANCHE 72.

**LA PIE-GRIÈCHE BENTET.***Lanius bentet*, Horsf.

Cette pie-grièche, que M. Horsfield a fait connaître par une courte phrase sous le nom javanais de *bentet* (*Trans. soc. Linn. Lond.*, tom. 15, p. 144, genre 7), est aussi mentionnée nominalement sous le nom de *bourong papa*, ou de *tiong ali*, par sir Raffles, dans son Catalogue des animaux recueillis à Sumatra (*opere citato*, pag. 504). Les nombreux rapports qu'elle présente avec notre grande pie-grièche grise de l'enluminure 445, ou même le *lanius minor* de la même enluminure fig. 2, ont souvent dû la faire confondre avec ces deux espèces, dont on serait tenté de la regarder comme une variété. Elle s'en éloigne toutefois assez par la fixité de ses caractères, pour être regardée comme distincte et bien caractérisée. Elle appartient à notre sous-genre des vraies pie-grièches, *Lanius*.

Le bentet a neuf pouces et demi de longueur totale, et la queue entre pour quatre pouces huit lignes dans ces dimensions. Son bec est élevé, très-comprimé sur les côtés, très-crochu, et muni d'une dent vigoureuse et robuste. La mandibule inférieure elle-même a sa pointe aiguë et retroussée. Les narines sont rondes, et percées en avant des fosses nasales. Le dessous de l'œil est nu. Les ailes dépassent à peine le croupion. La première rémige est courte, la se-

conde un peu plus longue, la troisième presque de la longueur de la quatrième; celle-ci, les cinquième, sixième et septième, sont les plus grandes. Les tarses sont assez robustes, et les ongles très-acérés. La queue est prolongée, mince, à rectrices étagées, étroites, dilatées et arrondies à leur sommet.

Le bec et les tarses sont noirs. Un brun de suie recouvre le front et le devant de la tête, en s'arrêtant à son milieu pour céder la place à une teinte gris cendré, qui colore l'occiput, le manteau et les couvertures des ailes. Les grandes plumes alaires et celles de la queue, de même que le croupion, sont d'un jaune blond mélangé de gris. Le brun suffigineux du front s'étend sur la région oculaire et sur les côtés du cou, où il forme une écharpe latérale. Tout le dessous du corps, à partir de la gorge jusqu'à la région anale, est d'un blanc satiné, fortement teint de blond doré roux sur les flancs et sur les couvertures inférieures de la queue. Les ailes sont en dehors noires. L'épaule est blanche, et lorsque les rémiges sont employées, une écharpe blanche occupe leur partie moyenne. L'aile en dedans est albine à sa moitié supérieure, et brune dans le reste de son étendue. Les rectrices moyennes les plus longues sont brun uniforme; les latérales sont brunes, terminées de blanc, et les deux plus courtes sont blanchies au sommet, mais encore lisérées de blanc sur leur bord externe.

Le bentet remplace à Java notre *lanius excubitor*.





Pètre pinx.

Impr. de Langlois.

Mme Adèle Massard sculpt.

PIC canente.

*PICUS* canente, Zucc.

(du Pégou.)

## PLANCHE 73.

## LE PIC CANENTE.

*Picus Canente*, Less.

Ce pic, remarquable par les couleurs de son plumage qui, sous ce rapport, s'éloignent de celles de la plupart des espèces de ce genre nombreux et cosmopolite, nous paraît évidemment nouveau. Ramassé et trapu, il nous rappelle, par ses formes robustes mais courtes, la femelle du *picus concretus*. Son nom trivial est celui de la nymphe Canente, épouse de *Picus*.

C'est au Pégou, où on le nomme *téma gaouné*, que M. Bélanger s'est procuré cet oiseau, qui a de longueur totale un peu moins de six pouces. Ses ailes sont presque aussi longues que la queue. Celle-ci est courte, conique, et à cela de particulier, d'avoir toutes ses rectrices arrondies, à l'exception des quatre moyennes, qui seules sont terminées par deux petites pointes mucronées, formées aux dépens des barbes, qui dépassent à peine le rachis. Les tiges de ces quatre rectrices sont roides, lustrées, très-larges. Les ailes de ce pic sont concaves, à première rémige courte, à deuxième moins longue que la troisième; celle-ci, la quatrième, la cinquième, la sixième et la septième, de même longueur et les plus alongées. Les rémiges secondaires sont presque aussi longues que les primaires. Le bec est court, droit, conique. La mandibule inférieure est remarquable par son étroitesse; elle est pointue, arrondie.

Ce pic n'a point de rouge ni de vert dans son plumage; deux seules couleurs, le noir et le blanc, se partagent sa vesture corporelle. Sa tête est grosse, garnie sur l'occiput d'une sorte de huppe épaisse; elle est noir-bleu profond, ainsi que la tête et la moitié postérieure du cou. Les grandes couvertures des ailes sont d'un noir-bleu que sépare, entre les épaules et sur le haut du dos, une large raie blanche; une écharpe noire coupe en travers le milieu du dos. Les ailes sont, dans leur partie supérieure et moyenne, d'un blanc légèrement ponctué de noir sur les bords, et zoné de noir sur la terminaison des grandes couvertures, qui sont blanches. Le croupion est blanc. Les couvertures supérieures et les rectrices sont noires, ainsi que la moitié des ailes et leurs rémiges. Les ailes sont brunâtres en dedans.

La gorge et le devant du cou sont d'un gris de cendres, que relèvent, de chaque côté, deux traits blancs assez larges, qui côtoient les jugulaires depuis la commissure du bec jusqu'au haut du thorax. Tout le dessous du corps, c'est-à-dire le thorax, les flancs, le ventre, est d'un brun enfumé foncé.

Le bec est corné, noirâtre, et les tarses sont bruns. Le pouce et le doigt interne sont courts; le doigt médian et l'externe sont d'égale longueur, minces, grêles et très-longés.





Prêtre pinx.

Imp<sup>e</sup> de Langlois.

Mme Massard sculp.

EURICÈRE de Prévost.

*EURYCEROS Prevostii.* Lese.

A. Bec vu de profil. B. Bec vu de face.  
(Madagascar.)

## PLANCHE 74.

**L'EURICÈRE DE PRÉVOST.***Euryceros Prevostii*, Less.

L'oiseau type du genre nouveau que nous représentons dans la planche 74 est une des singularités les plus neuves et les plus remarquables de l'ornithologie. C'est un passage transitoire entre les toucans, les calaos et les eurylaimes; c'est un type caractérisé à placer comme lien intermédiaire entre l'*erolla* (Traité d'Ornithologie, p. 260) et les *buceros*. Les eurycères appartiennent à nos passereaux hétérodactyles et à notre famille des *eurylaimes*. Ce genre sera ainsi caractérisé : Béc épais, renflé, bulleux et très-celluleux, un peu plus long que la tête, presque aussi haut que long, comprimé sur les côtés, qui sont plans, verticaux; mandibule supérieure haute, discoïde sur le front, renflée, carénée, très-celluleuse, à arête convexe, en demi-cercle, terminée par une pointe recourbée, fortement dentée; à bords arrêtés, lisses. Narines nues, rondes, ouvertes, creusées dans un sillon profond, garni à sa base de plumes veloutées. Mandibule inférieure très-comprimée à sa pointe, qui est aiguë, redressée, lisse sur les bords, qui sont plans; à branches dilatées, élevées; commissure garnie de cils roides, implantés à l'angle du bec. Tête complètement emplumée; ailes minces, dépassant le croupion, un peu concaves, à première rémige bâtarde, à deuxième beaucoup moins longue que la troisième; les quatrième, cinquième et sixième

presque égales et les plus longues ; les suivantes décroissant successivement. Queue moyenne, composée de 12 rectrices droites, arrondies et mucronées à leur sommet, à barbes plus longées sur le bord interne. Tarses médiocres, emplumés jusqu'au talon, scutellés en devant, à pouce robuste, fort, à trois doigts antérieurs, faibles, scutellés, presque égaux, l'interne le plus court, l'externe soudé au médian jusqu'à la deuxième phalange. Plumage doux, satiné et de même nature que celui des eurylaimes.

La seule espèce connue de ce genre est parvenue tout récemment de Madagascar dans une collection adressée à M. Florent Prévost. Le rare et bel individu figuré avait été tué à Tintingue sur la côte.

Cet oiseau a un peu plus de 10 pouces de longueur totale. Le bec entre dans ces dimensions pour 18 lignes sur 12 de hauteur, la queue pour 4 pouces ; les ailes ont, de l'épaule à la pointe, 5 pouces ; les tarses, 12 lignes ; le pouce, l'ongle compris, 9 lignes, et le doigt médian 8 lignes.

Le bec, d'un gris de perle dans sa plus grande étendue, est noir à sa pointe et sur les bords. Les tarses sont plombés. La tête, le cou et le thorax sont d'un noir vif et lustré. Le ventre et le bas-ventre sont d'un brun strié très-finement et d'une manière presque imperceptible de roux. Les épaules, le manteau, le croupion et les deux pennes moyennes de la queue sont d'un rouge cannelle vif et frais. Les rémiges et les rectrices sont d'un noir mat. Les couvertures moyennes sont d'un brun-roux sale.

Mars 1831.





A



Prestre pince.

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

M<sup>me</sup> Adèle Macarand sculpt<sup>t</sup>

PIE-GRIÈCHE quatre oëils.

*LANIUS bimaculatus*, Zucc.

A. Bee vu endesue (de Java)

## PLANCHE 75.

**LA PIE-GRIÈCHE QUATRE OEILS.***Lanius bimaculatus*, Less.

Cette jolie espèce de pie-grièche a été très-brièvement décrite par le docteur Horsfield, qui la rangeait dans le genre merle, bien qu'elle ait la plupart des caractères des vraies pie-grièches. C'est, à ce qu'il paraît, le *chuchak-gunung* des Javanais, et le *turdus bimaculatus* du Catalogue de M. Horsfield. (*Linn. trans.*, tom. 15, p. 147.)

Cet oiseau a de longueur totale sept pouces. Ses ailes sont courtes, dépassant à peine le croupion, à première rémige courte, à deuxième plus longue, à troisième moins longue que les quatrième, cinquième, sixième et septième, qui sont presque égales et les plus longues. La queue est médiocre, légèrement arrondie par le raccourcissement des rectrices externes. Ses tarses sont assez forts, longs de neuf lignes, scutellés, terminés par un pouce robuste. Les ongles sont très-recourbés, crochus. Le bec est médiocre, un peu dilaté sur les côtés, à narines percées en avant des fosses nasales, peu crochu et médiocrement denté. La pointe de la mandibule inférieure est légèrement échancree sur le côté (caractères des vraies pie-grièches). Des soies roides, en cils, à la commissure du bec.

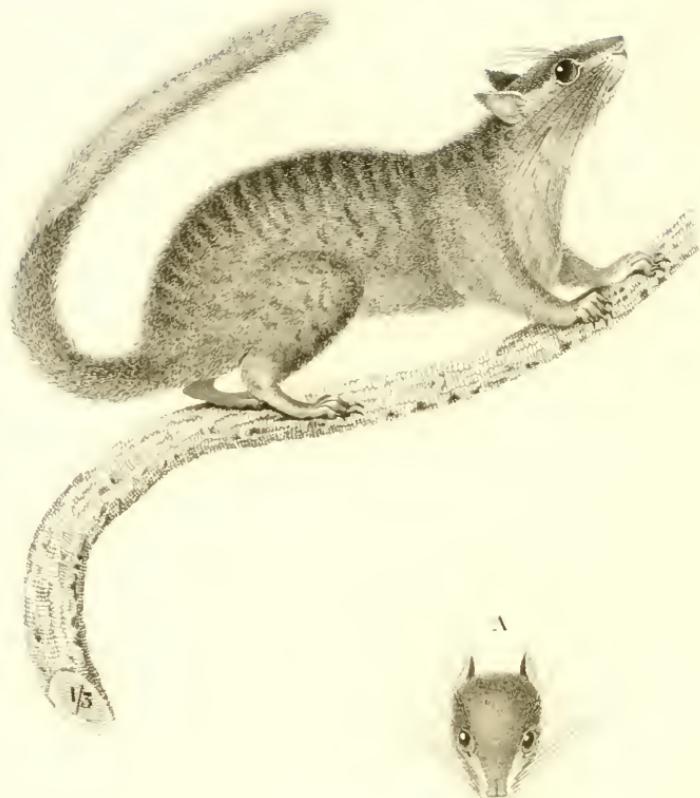
Le bec et les tarses sont noirs. Un brun fuligineux colore la tête, le milieu du front, la gorge et

le devant du cou. Deux taches arrondies d'un orangé très-vif occupent les côtés du front en avant de chaque œil. Un jaune pâle colore les joues. Un trait jaune orangé surmonte les sourcils. Tout le dessus du corps, le cou, le manteau, les ailes, les grandes couvertures, le croupion, sont d'un brun olivâtre uniforme. Les ailes sont brunes en dedans, olivâtres sur le rebord des rémiges. L'épaule est d'un jaune soufre pâle. La queue est brunâtre.

Le thorax est brunâtre. Tout le dessous du corps est d'un blanchâtre sale. La région anale et les couvertures inférieures sont d'un jaune citrin.

La pie-grièche quatre œils habite l'île de Java.





Prêtre pince!

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

Gigard sculpt.

### ECUREUIL de Botta.

*SCIURUS* Botta, Less.

A. Tête vue de face. (Californie.)

## PLANCHE 76.

**L'ÉCUREUIL DE BOTTA.***Sciurus Bottae*, Less.

Cet écureuil, rapporté de la Californie par le docteur Botta, nous a été communiqué par M. Florent Prévost. Il a de longueur totale seize pouces, et dans ces dimensions la tête entre pour deux pouces et la queue pour six pouces six lignes. Les membres antérieurs ont deux pouces et demi de hauteur, et les postérieurs trois et demi.

Cette espèce a la queue arrondie, à poils médiocrement distiques, et sa forme est légèrement pointue à l'extrémité par l'amincissement successif, depuis la naissance des vertèbres coccygiennes jusqu'à leur terminaison.

Les moustaches sont composées de poils fins, grèles, assez nombreux et noirs. Les oreilles sont pointues, garnies en dedans de poils très-courts, qui s'allongent au sommet en un petit pinceau grêle et mince. Tous les doigts sont revêtus jusqu'aux ongles, en dessus et sur les côtés, de poils ras et serrés. Le dedans des mains et des pieds est nu, à partir des surfaces palmaires et plantaires. Le pouce de la main est complètement rudimentaire; celui du pied est assez robuste, bien que plus court que le doigt externe. Les trois doigts moyens sont au pied à peu près de même longueur.

Le pelage de cet écureuil est partout médiocre,

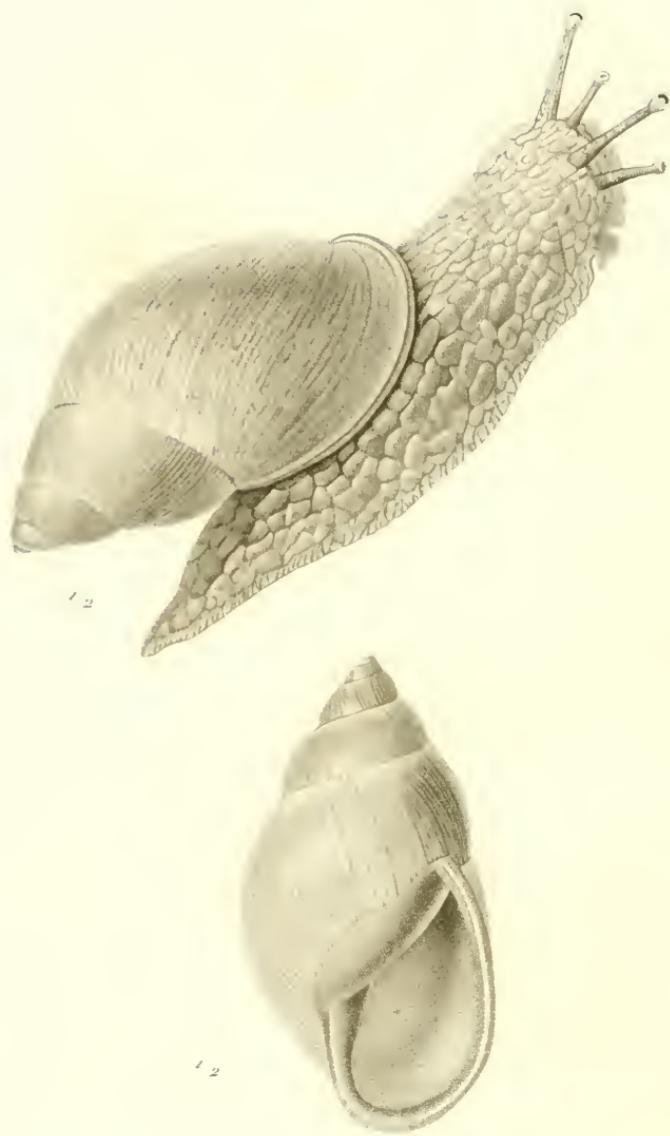
serré, assez dense et un peu rude. Les poils s'allongent sur les lombes et sur les fesses, et principalement sur la queue. Chaque poil est coloré, par portions presque égales, de blanc, de brun, de blanc fauve et de roux. Il en résulte une teinte générale fauve, ondée de roux et surtout de noir sur toutes les parties supérieures et externes. Le dessous du corps, au contraire, est en entier, à partir du menton jusqu'à l'anus, d'un fauve clair, tirant au blanchâtre. Ainsi le sommet de la tête paraît roux, les joues et les côtés du cou sont gris, le milieu du dos et les flancs, le haut des membres en dehors, sont d'un roux-fauve clair; varié de noir. La queue est de la nuance fauve et brune, chaque poil se trouvant terminé de fauve très-clair. Les pieds et les mains en dessus sont fauve clair. Les ongles sont cornés, petits, peu robustes et assez aigus. Les parties nues sont couleur de chair.

Les oreilles de cet écureuil sont remarquables en dessus par le noir qui les colore, et qui s'affaiblit sur le bord postérieur, en prenant de l'intensité au sommet.

L'écureuil de Botta rappellera les voyages d'un jeune médecin qui a enrichi les sciences naturelles, et provient de la Californie, contrée neuve et curieuse, encore très-mal connue. On ignore quelles sont ses habitudes.

Janvier 1851.





Poëtre et M. leccon pince.

Imp. de Langlois.

Lelou sculp.

BULIME hœmastome,  
variété granuleuse de S<sup>e</sup> Catherine.  
BULLIMUS hœmastomus, Scopoli.

(Brésil.)

## PLANCHE 77.

## LE BULIME HÉMASTOME.

*Bulinus hæmastomus*, Scopoli; Lamarck, Anim. sans vert., tom. 7, pag. 117.

Nous ne citois ce bulime, mentionné par tous les auteurs, que par rapport au portrait que nous avons dessiné au Brésil sur le mollusque vivant, et que nous donnions dans notre planche 77.

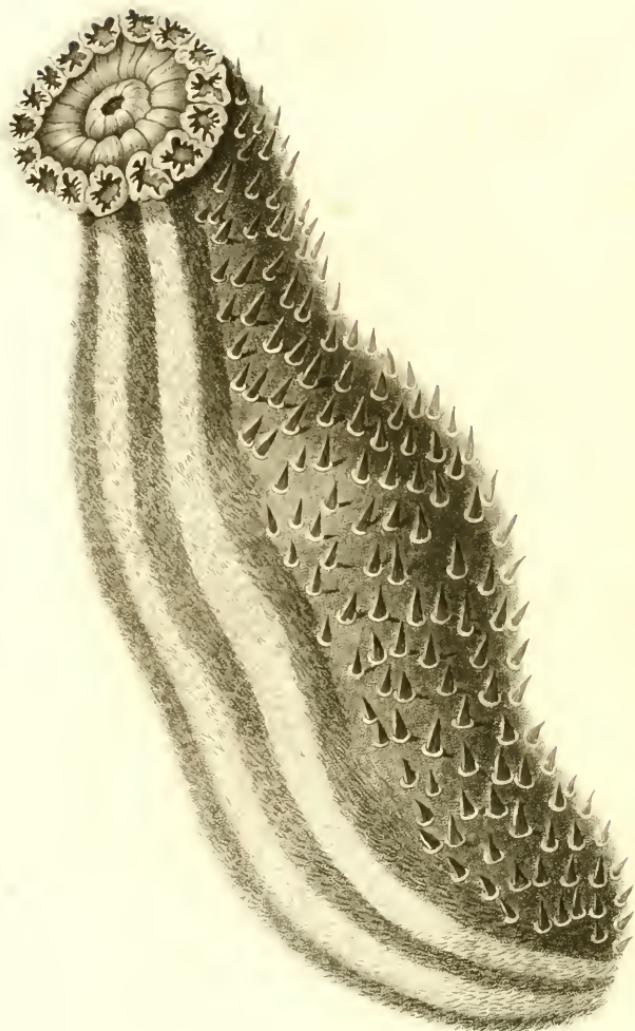
La description tracée par Laëmarck, du *bulimus hæmastomus*, est celle-ci : *Bulimus, testá ovato-oblongá, ventricosá, subperforatá, longitudinaliter striatá, albido-fulvá; labro columelláque purpureis.* Sa synonymie, d'après le même auteur, est la suivante : *Helix oblonga*, Muller, *Verm.*, pag. 86, n.<sup>o</sup> 284; Lister, *Conch.*, pl. 23, fig. 21; Séba, *Mus.*, tom. 3, pl. 71, fig. 17 à 20; Born, *Mus.* pl. 15, fig. 21 et 22; Favanne, *Conch.*, pl. 65, fig. I, 1; *Bulimus hæmastomus*, Scopoli, *Del. Insub.*, pl. 25, fig. 1 et 2 B; *Bulla oblonga*, Chemin, *Conch.*, t. 9, pl. 119, fig. 1022 et 1025; *Bulimus oblongus*, Bruguière, *Dict.* n.<sup>o</sup> 34; *Helix oblonga*, Gmelin, n.<sup>o</sup> 87; *Turbo hæmastomus*, Gm., n.<sup>o</sup> 58; *Helix oblonga*, d'Audeb., *Mollusq.*, n.<sup>o</sup> 411; *Helix oblonga*, de Féruccac, *Prod.* n.<sup>o</sup> 411; *Helix ovipara*, Port., *Cat.*, pag. 87; *Melania carnatis*, Perry, *Conchyl.*, pl. 29, fig. 5.

Le bulime hémastome est excessivement commun dans tout le Brésil, et surtout dans la province

de Sainte-Catherine, où son test sert à faire de la chaux. Il paraît répandu aussi à la Guyane et aux îles Antilles, et par conséquent être propre aux forêts de toute l'Amérique intertropicale, bien que limité entre l'océan Atlantique et les chaînes montagneuses des Cordillères. Ses œufs sont presque aussi gros que ceux d'un pigeon. Le mollusque a un pied large, finissant en pointe; une tête que terminent deux grands tentacules oculaires, et deux latéraux plus courts. La lèvre supérieure est frangée et lobée; le dos est convexe, lisse; les côtés sont aréolés. Sa couleur est d'un rouge pâle légèrement orangé.

Octobre 1822.





Prêtre et M. Lesson pince!

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

Massard sculp.

HOLOTHURIE impudique.

HOLOTHURIA (PSOLUS) monacaria. Zool.  
(île d'O-Taiti.)

## PLANCHE 78.

**L'HOLOTHURIE IMPUDIQUE.**

*Holothuria (Psolus, Oken) monacaria*, Less.

Cette holothurie a plus de sept pouces de longueur totale, sur un diamètre de vingt-quatre lignes. Sa partie supérieure et les côtés sont coriaces, résistans et solides, et hérisse de petits crochets recourbés. Sa couleur est d'un rouge-brun foncé sur le dos, et chaque papille est entourée d'un cercle blanc, nettement dessiné. Sa surface inférieure est aplatie, molle, garnie d'une prodigieuse quantité de papilles courtes, servant de pieds, et colorées en rouge brun. Cette surface inférieure est elle-même d'un rouge ferrugineux; mais deux raies, d'un jaune clair, se dessinent sur toute sa longueur. L'anus est terminal, arrondi, nu, et l'extrémité antérieure est ovalaire, charnue, garnie d'une rangée de tentacules plissés (seize à vingt), élargis et évasés à leur sommet, ce qui leur donne l'aspect d'un godet à bords fléchis, plissés et onduleux. Cette dernière partie du zoophyte est d'un rouge cannelle agréable.

L'holothurie impudique ressemble à un grossier phallus. Elle habite les rivages des îles d'O-Taïti et de Borabora, dans l'océan Pacifique.

Juin 1825.

## PLANCHE 79.

## L'HOLOTHURIE ANDOUILLE.

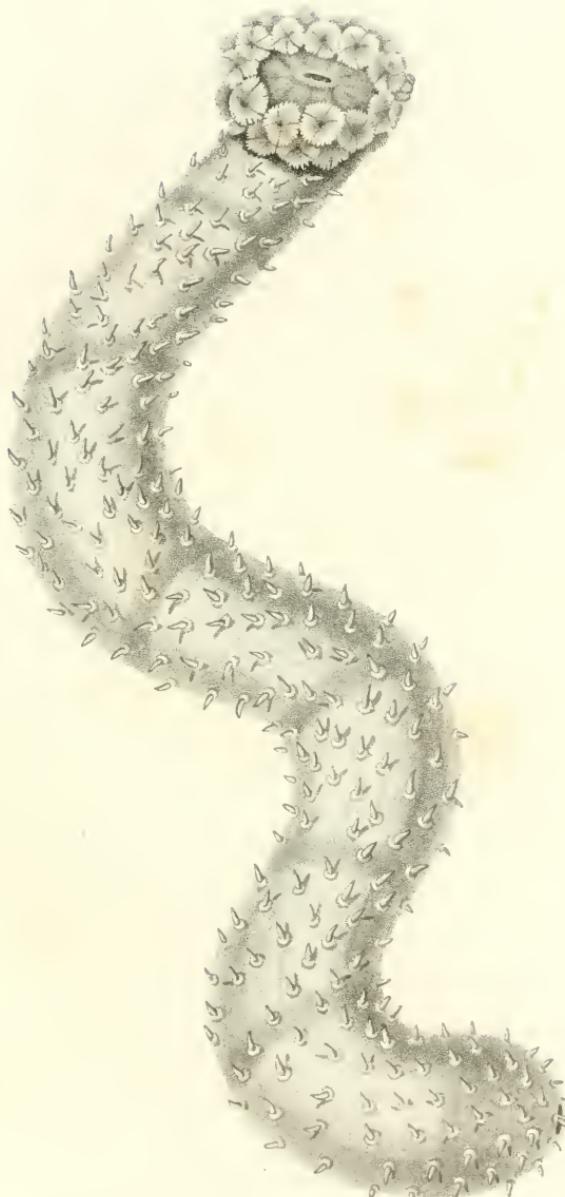
*Holothuria (Fistularia, de Blainv.) hilla*, Less.

Longue de dix à onze pouces, cette holothurie est peu épaisse, cylindrique, alongée, d'un diamètre à peu près égal, et à enveloppe mince, membraneuse, pellucide. Son extrémité postérieure est amincie, conique, terminée par un sphyneter arrondi et nu; l'extrémité antérieure est ample, percée d'une bouche ovalaire qu'entourent deux rangs de tentacules pressés, serrés, dilatés à leur sommet, et festonnés sur leurs bords. Chaque rang paraît avoir dix tentacules, dont la coloration est un gris tendre mélangé de blanc.

La surface supérieure est d'un gris légèrement rougeâtre, qui se dégrade sur les côtés, et le dessous est uniformément blanchâtre. Mais des bandes circulaires entourent de distance en distance le corps, et sont d'un gris rougeâtre plus foncé que celui du dos. La surface de cette holothurie, sur tous les points de son épiderme membraneux extensible et très-contractile, est hérissée de crochets papilleux, placés avec régularité, d'un jaune vif, qu'entoure à leur base un cercle d'un blanc satiné.

Cette holothurie vit sur les récifs qui entourent l'île de Borabora, dans l'archipel de la Société.

Juin 1825.



Prêtre et M. Lesson pincé!

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

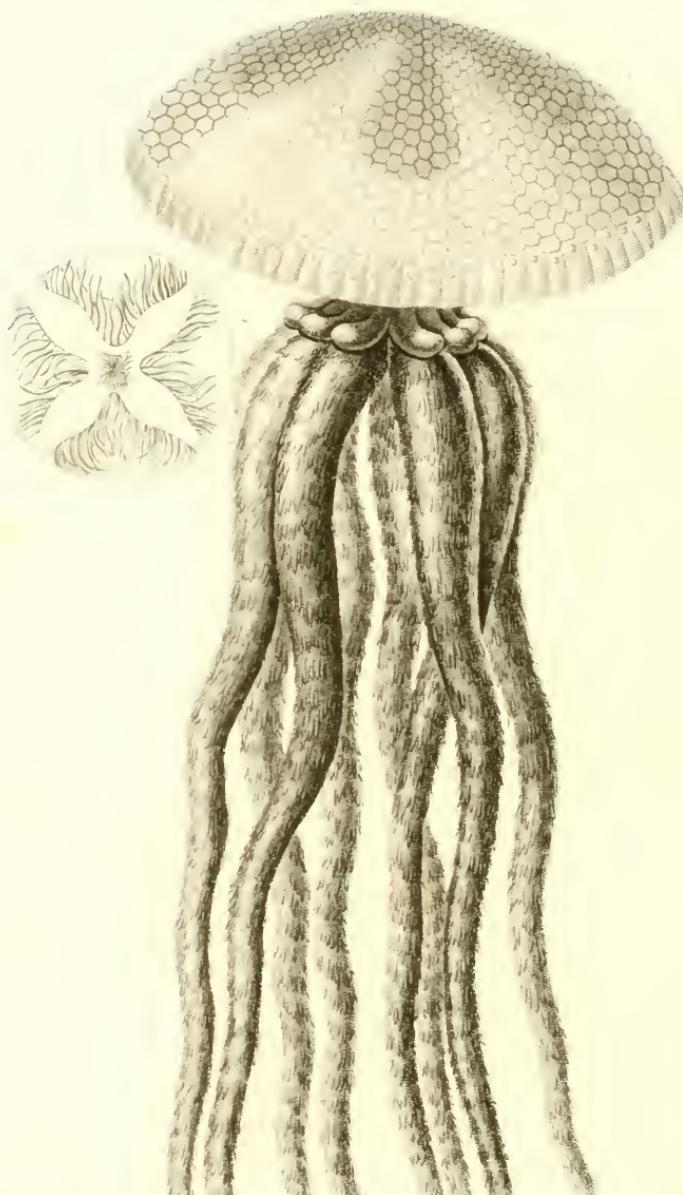
Heleu sculp.

HOLOTHURIE andouille.

*HOLOTHURIA (FISTULARIA) Lilla, Lees.*  
*(île de Borabora.)*







Prieur et M. Lesson pinc.

Impr<sup>e</sup> de Langlois.

Messard sculp.

MÉDUSE (MÉLITÉE) aux longs bras.

*MEDUSA (MELITEA) brachyura*, Lesson

Mers de la Nouvelle Guinée.

## PLANCHE 80 ET DERNIÈRE.

**LA MÉDUSE (MÉLITÉE) AUX LONGS  
BRAS.***Melitea (Medusa) brachyura*, Less.

Cette méduse est remarquable par son ombrelle hémisphérique, arrondie, à pourtour lisse, à surface aréolée par plaques pentagonales. Des sortes de plissures verticales, régulières, occupent le bord de l'ombrelle, qui est sans tentacules. Quatre ovaires jaunâtres forment, à travers le parenchyme du corps et à son sommet, une croix de Malte. L'ombrelle a jusqu'à seize pouces de largeur sur sept à huit de hauteur, et les bras n'ont pas moins de trois pieds. Quatre piliers occupent la partie inférieure de l'ombrelle; ils sont arrondis, épais au milieu, amincis sur le pourtour ombrellaire. Au milieu est placée la bouche, de forme quadrilatère et recouverte de franges cylindriques, nombreuses et flottantes. Quatre ouvertures latérales occupent l'intervalle des piliers, s'étendent jusqu'au bord de l'ombrelle, et sont à demi cachées par des séries de franges, qui naissent des bords des piliers charnus. De ceux-ci part, à leur extrémité, un pied évasé, bifurqué, servant d'attache à deux bras, ce qui porte à huit le nombre total de ceux-ci. Chaque bras est cylindrique, disposé en forme de corde, et s'animait successivement jusqu'à

l'extrémité, qui est pointue. Il est composé de franges sinuées, serrées et pressées.

Cette méduse a l'ombrelle d'un blanc hyalin, à ovaires cruciés jaunâtres; ses bras sont d'un rouge ocreux foncé, et le rebord de l'ombrelle est légèrement teint de rouille.

Nous avons découvert cette méduse dans le havre de Doréhy à la Nouvelle-Guinée, dans l'expédition autour du monde de la Coquille.

Août 1824.

## POST - SCRIPTUM.

Le titre de CENTURIE ZOOLOGIQUE, que nous avons adopté, indique assez que notre but était de publier cent figures d'animaux, ou nouveaux, ou très-imparfairement connus. Nous espérions, en outre, faire suivre cette première centurie de plusieurs autres; car notre porte-feuille renferme encore quelques centaines d'espèces nouvelles et intéressantes pour la science, et qu'il nous faut laisser en oubli. Les événemens politiques qui se pressent, ne permettent point de se livrer à l'étude des êtres avec le calme qu'elle nécessite. Mille contrariétés sont d'ailleurs venu nous assaillir, et nous imposer l'obligation de clore un travail né dans un temps inopportun. En nous bornant, pour le moment, aux quatre-vingts planches publiées, nous aurons toutefois donné un livre complet en son genre, puisqu'il se compose de figures neuves et originales, et que, dans ce nombre, plus de treize planches renferment deux ou trois animaux différens. Plus tard nous espérons offrir aux naturalistes une continuation de la *Centurie* par cahiers de 10 planches, intitulés *Illustrations zoologiques*, et c'est ainsi que dans la première nous publierons les figures entièrement nouvelles d'un perroquet rouge et noir de la plus grande beauté, de la *riscache*, d'un *attagis* et d'un *tinochore* inédits, et l'animal du *concholepas* et de la *fissurelle*, etc.

Paris, Février 1851.

LESSON.



~~~~~

## TABLE PAR ORDRE DE PLANCHES.

---

- Pl. 1. L'Écureuil de Kéraudrien, *Sciurus Keraudrenii*, Reyn. ;  
page 11.
2. Le Thylacine de Harris, *Thylacinus Harrisii*, Temm. ;  
page 14.
3. L'Épimaque royal, femelle, *Epimachus regius*, Less. ;  
page 18.
4. L'Épimaque proméfil, femelle, *Epimachus magnificus*,  
Cuv. ; page 22.
5. L'Épimaque proméfil, jeune âge, *Epimachus magni-  
ficus*, Cuv. ; page 27.
6. Le Tijuca noir, *Tijuca nigra*, Less. , page 31.
7. Le Cacique Montezuma, *Cacicus Montezuma*, Less. ;  
page 53.
8. Le Martin - pêcheur Brama, *Alcedo atricapilla*, L. ;  
page 36.
9. L'Hélice Radama, *Helix Radama*, Less. ; page 38.
10. Le Phalanger oursin, *Phalangista ursina*, Temm. ;  
page 40.
11. L'Ani de Las Casas, *Crotophaga Casasii*, Less. ; p. 41.
12. Les Macroscélides; *Macroscelides typus*, Smith ; pages  
42 et 51.
13. La Cétoine de Duméril, *Cetonia Dumerilii*, Less. ;  
page 54.
14. Le Pic du Mexique à lèvre jaunâtre, *Picus badiooides*,  
Less. ; page 56.
15. L'Holothurie radieuse, *Holothuria radiosa*, Reyn. ;  
page 58.
16. Le Grimpard Canivet, *Venopus Canicetii*, Less. : page 60.

- Pl. 17. L'Onychotheute de Fleury, *Onychothentis Fleuryi*,  
Reyn.; page 61.
18. La Perruche (Latham) à bandau jaune, *Psittacus*  
(*Lathamus*) *aurifrons*, Less.; page 65.
19. Le Tannophile Othello, *Tamnophilus Othello*, Less.;  
page 65.
20. La Méduse (Cyanée) aux beaux cheveux, *Medusa*  
(*Cyanea*) *caliparea*, Reyn.; page 67.
21. Le Chat élégant, *Felis elegans*, Less.; page 69.
22. Le Troupiale à gorge noire, *Icterus atrogularis*,  
Less.; page 73.
23. La Méduse (Céphée) de Dubreuil, *Medusa (Cephea)*  
*Dubreuillii*, Reyn.; page 75.
24. Le Tangara (Rampheocèle) flamboyant, *Tanagra*  
(*Ramphocelus*) *ignescens*, Less.; page 77.
25. La Méduse (Rhizostome) fulgide, *Medusa (Rhizostoma)*  
*fulgida*, Reyn.; page 79.
26. Le Pardalote manakin, *Pardalotus pipra*, Less.; p. 81.
27. Le Dicée noir, *Dicæum niger*, Less.; page 85.
28. Fig. 1. La Callianire bucéphale, *Callianira bucephala*,  
Reyn.; page 84.
- Fig. 2. Le Béroë à côtes, *Beroe costata*, Reyn.; p. 85.
29. L'Emye des eaux thermales, *Emys thermalis*, Reyn.;  
page 86.
30. Le Mérinlaxe noir, *Merulaxis uter*, Less.; page 88.
31. Fig. 1. L'Holothurie quadrangulaire, *Holothuria qua-*  
*drangularis*, Less.; page 90.
- Fig. 2. L'Holothurie caouari, *Ochostema eaouari*,  
Less.; page 91.
32. Le Grimpic à gouttelettes, *Picolaptes guttata*, Less.;  
page 93.
33. Fig. 1. La Carybdée ailée, *Carybdea aluta*, Reyn.;  
page 95.
- Fig. 2. Le Biphore à trompe, *Salpa proboscidalis*,  
Reyn.; page 95.
34. Le Rhizosteine rose, *Rhizostoma rosea*, Reyn.; p. 97.
35. L'Holothurie océanienne, *Holothuria oceanica*, Less.;  
page 99.

- Pl. 56. La Sittine à gorge rousse, *Xenops ruficollaris*, Less.;  
page 101.
57. La Cyanée à quatre ovaires rosés, *Cyanea quadri-cincta*, Reyn.; page 103.
58. L'Aigle Verreaux, *Aquila Vereauxii*, Less.; page 105.
59. Le Tangara ensanglanté, *Tanagra (Tachyphonus) sanguinolentus*, Less.; page 107.
40. Le Semnopithèque aux mains jaunes, *Semnopithecus flavimanus*, Isidore Geoff. Saint-Hilaire; page 109.
41. Le Troupiale à menton noir, *Icterus mentalis*, Less.;  
page 111.
42. L'Agouti des Patagons, *Mara magellanica*, Less.;  
page 113.
45. L'Holothurie timame, *Holothuria timama*, L.; p. 118.
44. La Lymnée de Lesson, *Lymnea Lessonii*, Deshayes;  
page 120.
45. Le Tangara de Prêtre, *Tanagra Pretrei*, Less.; p. 122.
46. Fig. 1. L'Holothurie péruvienne, *Holothuria peruviana*, Less.; page 124.
- Fig. 2. L'Holothurie trépang, *Holothuria edulis*,  
Less.; page 125.
47. Les Attagis et les Tinochores, page 127; l'Attagis  
de Gay, *Attagis Gayii*, Isid. Geoff. et Less.; p. 135.
48. Le Tinochoré d'Orbigny, mâle, *Tinochorus Orbignyanus*, Isid. Geoff. et Less.; page 137.
49. Le même, femelle; page 139.
50. Le Tinochoré d'Eschscholtz, *Tinochorus Eschscholtzii*,  
Isid. Geoff. et Less.; page 140.
51. Fig. 1. Le Pleurobranche de Blainville, *Pleurobranchus Blainvillii*, Less.; page 143.
- Fig. 2. Le Spirorbe antarctique, *Spirorbis antarctica*,  
Less.; page 146.
52. Fig. 1. La Bolténie gousse, *Boltenia legumen*, Less.;  
page 149.
- Fig. 2. La Cynthie verrueuse, *Cynthia verrucosa*,  
Less.; page 151.
- Fig. 5. Le Siponcle lombriciforme, *Sipunculus lumbriciformis*, Less.; page 152.

- Pl. 53. Fig. 1. L'Holothurie (Concombe) orangée, *Cucumaria crocea*, Less.; page 153.
- Fig. 2. L'Holothurie (Fistulaire) pourprée, *Fistularia purpurea*, Less.; page 155.
- Fig. 3. La Cynthe sociale, *Cynthia gregaria*, Less.; page 157.
54. L'Amblyramphe de Prévost, *Ablyramphus Prevostii*, Less.; page 159.
55. La Diphye jumelle, *Diphyes dispar*, Chain. et Eys.; page 161.
56. La même, page 182.
57. La même, page 183.
58. Le Tangara fastueux, *Tanagra fastuosa*, Less.; page 184.
59. La Bécarde habia, *Psaris habia*, Less.; page 186.
60. Le Colin de la Californie, mâle, *Ortyx Californicus*, Less.; page 188.
61. Le Colin coquet, *Ortyx elegans*, Less.; page 189.
62. Fig. 1. Le Miniade azur, *Minyas cyanea*, Cuv.; page 190.
- Fig. 2. La Méduse (Pélagie) panopyre, *Pelagia panopyra*, Péron; page 192.
65. La Méduse panopyre, jeune âge, *Pelagia panopyra*, Péron; page 194.
64. La Cythérée de la mer du Sud, *Cytherea lufanaria*, Less., page 196.
65. Le Vanga écorché, *Vanga cruenta*, Less.; page 198.
66. Le Mégalonyx roux, *Megalonyx rufus*, Less.; p. 200.
67. Le Pityle chrysogastre, *Pitylus chrysogaster*, Less.; page 204.
68. Le Tangara (Aglaïa) vicaire, *Tanagra (Aglaia) vicarius*, Less.; page 206.
69. Le Tangara (Habia) noir cap, *Tanagra (Saltator) atriceps*, Less.; page 208.
70. Le Grimpic zoné, *Picolaptes zonatus*, Less.; page 210.
71. L'Édèle à tête rousse, *Edela ruficeps*, Less.; page 212.
72. La Pie-grièche bentet, *Lanius bentet*, Horsf.; p. 213.

- Pl. 73. Le Pic Canente, *Picus Canente*, Less. ; page 215.  
 74. L'Euricère de Prévost, *Euryceros Prevostii*, Less. ;  
     page 217.  
 75. La Pie-grièche quatre yeux, *Lanius bimaculatus*, Less. ;  
     page 219.  
 76. L'Écureuil de Botta, *Sciurus Bottae*, Less. ; page 221.  
 77. Le Bulime hæmastome, *Bulimus hæmastomus*, Sco-  
     poli ; page 223.  
 78. L'Holothurie impudique, *Holothuria (Psolus) mona-  
     caria*, Less. ; page 225.  
 79. L'Holothurie andouille, *Holothuria (Fistularia) hilli*,  
     Less. ; page 226.  
 80. La Méduse (Mélitée) aux longs bras, *Melitea (Medusa)  
     brachyura*, Less. ; page 227.

Post-scriptum , page 229.





TABLE  
PAR ORDRE MÉTHODIQUE.

---

§. 1. *Mammifères.*

- Le Semnopithèque aux mains jaunes, planche 40, page 109.  
Le Chat élégant, pl. 21, p. 69.  
Le Thylacine de Harris, pl. 2, p. 14.  
Le Phalanger oursin, pl. 10, p. 40.  
L'Agouti des Patagons, pl. 42, p. 115.  
L'Écureuil de Kéraudren, pl. 1, p. 11.  
L'Écureuil de Botta, pl. 76, p. 221.  
Le Macroscélide type, pl. 12, p. 51.

§. 2. *Oiseaux.*

- L'Aigle Verreaux, pl. 58, p. 105.  
L'Ani de Las Casas, pl. 11, p. 41.  
La Perruche à bandeau jaune, pl. 18, p. 63.  
Le Pic du Mexique à huppe jaunâtre, pl. 14, p. 56.  
Le Pic Canente, pl. 73, p. 215.  
Le Martin-pêcheur Brama, pl. 8, p. 36.  
Le Dicée noir, pl. 27, p. 83.  
L'Édèle à tête rousse, pl. 71, p. 212.  
Le Grimpic à gouttelettes, pl. 32, p. 93.  
Le Grimpic zoné, pl. 70, p. 210.  
Le Grimpar Canivet, pl. 16, p. 60.  
La Sittine à gorge rousse, pl. 36, p. 101.  
L'Euricère de Prévost, pl. 74, p. 217.  
L'Epimaque royal, femelle, pl. 3, p. 18.  
L'Epimaque proméfil, femelle, pl. 4, p. 22.

- L'Épimaque proméfil, jeune âge, pl. 5, p. 27.  
 Le Tijuca noir, pl. 6, p. 51.  
 Le Vanga écorché, pl. 65, p. 198.  
 Le Tamnophile Othello, pl. 19, p. 65.  
 La Pie-grièche bentet, pl. 72, p. 215.  
 La Pie-grièche quatre œils, pl. 75, p. 219.  
 La Bécarde habia, pl. 59, p. 186.  
 Le Mérulaxe noir, pl. 50, p. 88.  
 L'Amblyramphe de Prévost, pl. 54, p. 159.  
 Le Troupiale à gorge noire, pl. 22, p. 75.  
 Le Troupiale à menton noir, pl. 41, p. 111.  
 Le Cacique Montézuma, pl. 7, p. 53.  
 Le Pityle chrysogastre, pl. 67, p. 204.  
 Le Pardalote manakin, pl. 26, p. 81.  
 Le Tangara de Prêtre, pl. 45, p. 122.  
 Le Tangara fastueux, pl. 58, p. 184.  
 Le Tangara vicaire, pl. 68, p. 206.  
 Le Tangara noir-cap, pl. 69, p. 208.  
 Le Tangara ensanglanté, pl. 59, p. 107.  
 Le Tangara flamboyant, pl. 24, p. 77.  
 Le Mégalonyx roux, pl. 66, p. 200.  
 Le Coliu de la Californie, pl. 60, p. 188.  
 Le Colin coquet, pl. 61, p. 189.  
 L'Attagis de Gay, pl. 47, p. 135.  
 Le Tinochore d'Orbigny, mâle et femelle, pl. 48 et 49,  
     p. 157 et 159.  
 Le Tinochore d'Eschischoltz, pl. 50, p. 140.

### §. 3. *Reptiles.*

- L'Émyde des eaux thermales, pl. 29, p. 86.

### §. 4. *Mollusques.*

- L'Onichothente de Fleury, pl. 17, p. 61.  
 L'Hélice Radama, pl. 9, p. 58.  
 Le Bulime hæmastome, pl. 77, p. 223.  
 La Lyminée de Lesson, pl. 44, p. 120.

- Le Pleurobranche de Blainville, pl. 51, fig. 1, p. 143.  
 La Cythérée de la mer du Sud, pl. 64, p. 196.  
 Le Biphore à trompe, pl. 53, fig. 2, p. 95.  
 La Bolténie gousse, pl. 52, fig. 1, p. 149.  
 La Cynthie verruqueuse, pl. 52, fig. 2, p. 151.  
 La Cynthie sociale, pl. 53, fig. 3, p. 157.

### §. 5. Insectes et Annélides.

- La Cétoine de Duméril, pl. 13, p. 54.  
 Le Spirorbe antarctique, pl. 51, fig. 2, p. 146.

### §. 6. Zoophytes.

#### *Holothuries cuviéries.*

- L'Holothurie quadrangulaire, pl. 51, fig. 1, p. 90.  
 L'Holothurie timare, pl. 43, p. 118.  
 L'Holothurie trépang, pl. 46, fig. 2, p. 125.  
 L'Holothurie impudique, pl. 78, p. 225.

#### *Holothuries vraies.*

- L'Holothurie péruvienne, pl. 46, fig. 1, p. 124.

#### *Holothuries fistulaires.*

- L'Holothurie radieuse, pl. 15, p. 58.  
 L'Holothurie océanienne, pl. 35, p. 99.  
 L'Holothurie pourprée, pl. 53, fig. 2, p. 155.  
 L'Holothurie andouille, pl. 79, p. 226.

#### *Holothuries concombres.*

- L'Holothurie orangée, pl. 53, fig. 1, p. 153.

#### *Holothuries ochostèmes.*

- L'Holothurie eaouari, pl. 31, fig. 2, p. 91.

#### *Holothuries miniades.*

- Le Miniade azur, pl. 62, fig. 1, p. 190.

- Le Siponcle lombrisciforme, pl. 52, fig. 3, p. 152.  
Le Béroë à côtes, pl. 28, fig. 2, p. 85.  
La Callianire bucéphale, pl. 28, fig. 1, p. 84.  
La Carybdée ailée, pl. 55, fig. 1, p. 95.  
La Mélitée (Méduse) aux longs bras, pl. 80, p. 227.  
La Pélagie panopyre, pl. 62, fig. 2, p. 192; et pl. 63, p. 194.  
La Céphée (Méduse) de Dubreuil, pl. 23, p. 75.  
La Cyanée (Méduse) aux beaux cheveux, pl. 20, p. 67.  
La Cyanée (Méduse) à quatre ovaires rosés, pl. 57, p. 105.  
Le Rhizostome (Méduse) fulgide, pl. 25, p. 79.  
Le Rhizostome (Méduse) rose, pl. 34, p. 97.  
La Diphye jumelle, pl. 55, 56 et 57, p. 161, 182 et 185.

TABLE  
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

---

A.

|                                |           |                                                                                                                          |
|--------------------------------|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Agouti des Patagons.           | Page 115. | Callianire bucéphale. 84.<br><i>Carybdea alata.</i> 95.                                                                  |
| Aigle de Verreaux.             | 105.      | Carybdée ailée. 95.<br><i>Cephea Dubreuilii.</i> 75.                                                                     |
| <i>Alcedo atricapilla.</i>     | 56.       | Cétoine de Duméril. 54.<br><i>Cetonia Dumerilii.</i> 54.                                                                 |
| Amblyramphe de Prévost.        | 159.      | Chat élégant. 69.                                                                                                        |
| <i>Amblyramphus Prevostii.</i> | 159.      | Colin de la Californie. 188.<br>Colin coquet. 189.                                                                       |
| Ani de Las Casas.              | 41.       | <i>Crotophaga Casasi.</i> 41.                                                                                            |
| <i>Aquila Verreauxii.</i>      | 105.      | <i>Cyanea caliparea.</i> 67.<br><i>Cyanea quadricincta.</i> 105.                                                         |
| Attagis.                       | 127.      | Cyanée à quatre ovaires rosés.<br>105.                                                                                   |
| Attagis de Gay.                | 155.      | <i>Cynthia gregaria.</i> 157.<br><i>Cynthia verrucosa.</i> 151.                                                          |
| <i>Attagis Gayii.</i>          | 155.      | Cynthie sociale. 157.<br>Cynthie verruqueuse. 151.<br><i>Cytherea lulanaria.</i> 196.<br>Cythérée de la mer du Sud. 196. |

B.

|                            |      |
|----------------------------|------|
| Bécarde habia.             | 186. |
| Béroë à côtes.             | 85.  |
| <i>Beroe costata.</i>      | 85.  |
| Biphore à trompe.          | 95.  |
| <i>Boltenia legumen.</i>   | 149. |
| Bolténie gousse.           | 149. |
| Bulime hæmastome.          | 225. |
| <i>Bulimus hæmastomus.</i> | 225. |

C.

|                               |     |
|-------------------------------|-----|
| <i>Cacicus Montezuma.</i>     | 55. |
| Caciqne Montézuma.            | 55. |
| <i>Callianira bucephalon.</i> | 84. |

D.

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| <i>Dasyurus cynocephalus.</i> | 14.  |
| <i>Dicæum niger.</i>          | 85.  |
| Dicée noir.                   | 85.  |
| <i>Didelphis cynocephala.</i> | 14.  |
| Diphye Bory.                  | 162. |

|                         |      |                               |      |
|-------------------------|------|-------------------------------|------|
| Diphye jumelle.         | 161. | <i>Holothuria radiososa</i> . | 58.  |
| <i>Diphyes dispar</i> . | 161. | <i>Holothuria timama</i> .    | 118. |
|                         |      | Holothurie andouille.         | 226. |
|                         |      | Holothurie eaouari.           | 91.  |
|                         |      | Holothurie impudique.         | 225. |
|                         |      | Holothurie océanienne.        | 99.  |
|                         |      | Holothurie orangée.           | 155. |
|                         |      | Holothurie péruvienne.        | 124. |
|                         |      | Holothurie pourprée.          | 155. |
|                         |      | Holothurie quadrangulaire.    | 90.  |
|                         |      | Holothurie radieuse.          | 58.  |
|                         |      | Holothurie timame.            | 118. |
|                         |      | Holothurie trépang.           | 125. |
|                         |      |                               | I.   |
|                         |      | <i>Icterus atrogularis</i> .  | 73.  |
|                         |      | <i>Icterus mentalis</i> .     | 111. |
|                         |      |                               | L.   |
|                         |      | <i>Lanius bentet</i> .        | 215. |
|                         |      | <i>Lanius bimaculatus</i> .   | 219. |
|                         |      | <i>Lymnea Lessonii</i> .      | 120. |
|                         |      | Lymnée de Lesson.             | 120. |
|                         |      |                               | M.   |
|                         |      | Macroscélide type.            | 51.  |
|                         |      | <i>Macroscelides typus</i> .  | 51.  |
|                         |      | <i>Mara magellanica</i> .     | 113. |
|                         |      | Martin-pêcheur Brama.         | 36.  |
|                         |      | Méduse aux beaux cheveux.     | 67.  |
|                         |      | Méduse de Dubreuil.           | 75.  |
|                         |      | Méduse pélagie panopyre.      | 192, |
|                         |      | 194.                          |      |
|                         |      | Mégalonix roux.               | 200. |
|                         |      | <i>Megalonix rufus</i> .      | 200. |

|                                                    |                                             |
|----------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| <i>Melitea (Medusa) brachyura.</i>                 | Pleurobranche de Blainville.<br>145.        |
| 227.                                               |                                             |
| <i>Mélitée (Méduse) aux longs<br/>bras.</i> 227.   | <i>Pleurobranchus Blainvillii.</i> 143.     |
| <i>Mérulaxe noir.</i> 88.                          | <i>Psaris habia.</i> 186.                   |
| <i>Merulaxis ater.</i> 88.                         | <i>Psittacus aurifrons.</i> 63.             |
| <i>Minyade azur.</i> 190.                          |                                             |
| <i>Minyas cyanea.</i> 190.                         |                                             |
| O.                                                 |                                             |
| <i>Ochostema eaouari.</i> 91.                      |                                             |
| <i>Onychoteute de Fleury.</i> 61.                  | <i>Rhizostoma (Medusa) fulgida.</i><br>79.  |
| <i>Onychoteutis Fleuryi.</i> 61.                   | <i>Rhizostoma (Medusa) rosea.</i> 97.       |
| <i>Ortyx Californicus.</i> 188.                    | <i>Rhizostome fulgide.</i> 79.              |
| <i>Ortyx elegans.</i> 189.                         | <i>Rhizostome rose.</i> 97.                 |
| P.                                                 |                                             |
| <i>Pardalote manakin.</i> 81.                      |                                             |
| <i>Pardalotus pipra.</i> 81.                       |                                             |
| <i>Pelagia (Medusa) panopyra.</i>                  |                                             |
| 192, 194.                                          | <i>Sciurus Bottae.</i> 221.                 |
| <i>Pélagie panopyre.</i> 192, 194.                 | <i>Sciurus Keraudrenii.</i> 11.             |
| <i>Perruche à bandeau jaune.</i> 65.               | <i>Semnopithecus flavimanus.</i> 109.       |
| <i>Phalanger oursin.</i> 40.                       | <i>Semnopithèque aux mains jaunes.</i> 109. |
| <i>Phalangista ursina.</i> 40.                     | <i>Siponcle lombrisciforme.</i> 152.        |
| <i>Pic Canente.</i> 215.                           | <i>Sipunculus lumbrisciformis.</i> ib.      |
| <i>Picus Canente.</i> 215.                         | <i>Sittine à gorge rousse.</i> 101.         |
| <i>Pic du Mexique à luppe jaune<br/>nâtre.</i> 56. | <i>Spirorbe antarctique.</i> 144.           |
| <i>Picolaptes guttata.</i> 93.                     | <i>Spirorbis antarctica.</i> 144.           |
| <i>Picolaptes zonata.</i> 210.                     |                                             |
| <i>Picus badiooides.</i> 56.                       |                                             |
| <i>Pie-grièche bentet.</i> 213.                    |                                             |
| <i>Pie-grièche quatre oïls.</i> 219.               |                                             |
| <i>Pityle chrysogastre.</i> 204.                   |                                             |
| <i>Pitylus chrysogaster.</i> 204.                  |                                             |
| R.                                                 |                                             |
|                                                    | <i>Tamnophile Othello.</i> 65.              |
|                                                    | <i>Tamnophilus Othello.</i> 65.             |
|                                                    | <i>Tanagra atriceps.</i> 208.               |
|                                                    | <i>Tanagra fastuosa.</i> 184.               |
|                                                    | <i>Tanagra ignescens.</i> 77.               |
|                                                    | <i>Tanagra Pretrei.</i> 122.                |
|                                                    | <i>Tanagra sanguinolentus.</i> 107.         |
|                                                    | <i>Tanagra vicarius.</i> 206.               |
|                                                    | <i>Tangara ensanglanté.</i> 107.            |

|                                  |      |                                     |
|----------------------------------|------|-------------------------------------|
| Tangara flamboyant.              | 77.  | <i>Tinochorus Orbignyanus.</i> 157. |
| Tangara noir-cap.                | 208. | Troupiale à gorge noire. 75.        |
| Tangara de Prêtre.               | 122. | Troupiale à menton noir. 111.       |
| Tangara fastueux.                | 184. |                                     |
| Tangara viceaire.                | 206. |                                     |
| Thylacine de Harris.             | 14.  | V.                                  |
| <i>Thylacinus Harrisii.</i>      | 14.  | <i>Vanga écorché.</i> 198.          |
| <i>Tijuca nigra.</i>             | 51.  | <i>Vanga cruenta.</i> 198.          |
| Tijuca noir.                     | 51.  |                                     |
| Tinochore d'Eschscholtz.         | 140. | X.                                  |
| Tinochore d'Orbigny.             | 157. | <i>Xenops Canicetii.</i> 60.        |
| <i>Tinochorus Eschscholtzii.</i> | 140. | <i>Xenops ruficollaris.</i> 101.    |

an analysis of this formulation, in particular,  
offered by Hwang in 1978 for CEDR.  
This is discussed along with some  
numerical examples.

*On trouve chez le même libraire à Paris  
et à Strasbourg.*

**DICTIONNAIRE DES SCIENCES NATURELLES**, dans lequel on traite méthodiquement des différens êtres de la nature, considérés soit en eux-mêmes, d'après l'état actuel de nos connaissances, soit relativement à l'utilité qu'en peuvent retirer la Médecine, l'Agriculture, le Commerce et les Arts ; suivi d'une **BIOGRAPHIE DES PLUS CÉLÈBRES NATURALISTES** : ouvrage destiné aux Médecins, aux Agriculteurs, aux Manufacturiers, aux Artistes, aux Commerçans, et à tous ceux qui ont intérêt à connaitre les productions de la nature, leurs caractères génériques et spécifiques, leur lieu natal, leurs propriétés et leurs usages ; par plusieurs professeurs du Jardin du Roi et des principales écoles de Paris.

L'ouvrage se compose de 60 volumes de texte ; 1 volume de supplément et tables ; 10 volumes de planches (noires ou colorées), réparties primitivement en 61 cahiers ; et 4 volumes de Biographie, avec 100 portraits.

**AGES DE LA NATURE ET HISTOIRE DE L'ESPÈCE HUMAINE** ; par le comte **DE LACÉPÈDE** ; 2 vol. in-8.<sup>°</sup>

**HISTOIRE NATURELLE DES PRINCIPALES PRODUCTIONS DE L'EUROPE MÉRIDIONALE**, et particulièrement des environs de Nice et des Alpes maritimes ; par **M. A. RISSO**, ancien professeur des sciences physiques et naturelles au lycée de Nice, membre de plusieurs sociétés savantes ; 5 volumes in-8.<sup>°</sup>, ornés de 46 planches et de 2 cartes géologiques.

**RECUEIL DES ÉLOGES HISTORIQUES** lus dans les séances publiques de l'Institut royal de France, par **M. le baron CUVIER**, l'un des quarante de l'Académie française, secrétaire perpétuel de celle des sciences ; 3 vol. in-8.<sup>°</sup>

**HISTOIRE NATURELLE DE L'HOMME** ; par le comte **DE LACÉPÈDE** ; précédée de son éloge historique, par **M. le baron CUVIER** ; 1 vol. in-8.<sup>°</sup>

**HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ANTIQUITÉ** ; par **FR. CHRÉT. SCHLOSSER**, conseiller intime et professeur à l'université de Heidelberg ; trad. de l'allemand, par **M. P. A. DE GOLBERY**, conseiller à la cour royale de Colmar, etc. ; 3 vol. in-8.<sup>°</sup>



SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 01506 6335